VOLUME XII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 JANVIER 1925 — NUMERO 36



...pondance à ...RTE"
...MENTS:
Canada ... Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1516—A 1517
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

L'AMBASSADE DU VATICAN DEVANT LA CHAMBRE FRANCAISE

M. Briand supplie le premier ministre de réfléchir sérieusement avant de prendre une décision irréparable — M. Herriot dénonce ce qu'il appelle la neutralité du Pape pendant la guerre

Paris — La discussion du budget du ministère des affaires étrangères a commencé mardi à la Chambre. On a attaqué immédiatement la suppression de l'ambassade du Vatican et la reprise des relations avec la Russie soviétique.

Briand défend l'ambassade

Jeudi M. Briand a prononcé un émouvant plaidoyer pour le maintien de l'ambassade française auprès du Vatican. C'était la première fois depuis sa démission après la conférence de Cannes, en janvier 1922, qu'il élevait la voix au Palais-Bourbon.

La nouvelle que M. Briand allait parler avait attiré une foule immense à la Chambre.

Toute l'argumentation de M. Briand pour maintenir cette ambassade était basée sur des raisons pratiques. Il n'a pas attaqué le gouvernement. Au contraire, il l'a félicité pour sa politique étrangère. Mais il supplie M. Herriot de réfléchir sérieusement avant de prendre une décision irréparable. Le Vatican est un centre d'activités internationales que la France ne saurait négliger. Elle a repris les relations diplomatiques avec Moscou, le centre bolcheviste. Elle a des relations constantes avec Genève, le centre de la paix. Pourquoi supprimerait-elle ses relations avec Rome, le centre religieux du monde depuis vingt siècles, peut-être le plus important des trois? M. Herriot ne doit plus se considérer simplement comme un chef de parti, mais comme le chef du pays. A ce titre, il n'a pas le droit de négliger les intérêts de la France, quels qu'ils soient.

Un autre point de vue, c'est que la France peut remplir le rôle de protecteur, de grand frère pour tous les petits pays qui ne peuvent se faire entendre que difficilement au Vatican. Si elle quitte Rome, ces pays se chercheront d'autres protecteurs et l'influence morale de la France en sera diminuée d'autant.

L'ancien premier ministre a aussi fait remarquer que la France veut quitter Rome au moment où les Etats-Unis, le Brésil, le Japon et plusieurs autres pays cherchent les moyens pour y être représentés.

Il a dit ne pas voir une seule bonne raison pour supprimer cette ambassade. Au contraire, cela ne pourra que soulever tous les catholiques de France contre le parti actuellement au pouvoir.

Une ambassade quand même?

"Vous pouvez retirer vos crédits pour l'ambassade au Vatican, a-t-il ajouté, mais que diriez-vous si votre ambassadeur là-bas trouvait des crédits ailleurs et déclarait son intention d'y rester? Je suis en mesure de dire que la chose est possible et qu'on la prépare. Vous remettrez alors ses passeports au nonce papal et en ce faisant vous vous attirerez les protestations de toutes les chancelleries et des catholiques du monde entier."

Ces paroles de M. Briand ont créé toute une sensation. On présume que le parti catholique fournirait les fonds pour le maintien de l'ambassade.

Une partie considérable de la chambre a applaudi le discours de l'ancien ministre.

Le plaidoyer de Herriot

Vendredi, M. Herriot a défendu sa politique d'abandon de l'ambassade du Vatican. C'est en tremblant de fatigue qu'il a prononcé son discours, dans lequel il a critiqué l'attitude du Pape pendant la guerre, la qualifiant d'"au moins étrangement neutre".

Le premier ministre a parlé avec une jambe pliée et reposant sur un tabouret derrière la tribune; mais même avec ce support, il a dû vite s'appuyer fortement sur les deux mains. L'effet de sa dernière maladie était très apparent pendant qu'il présentait son plaidoyer.

Un député a remarqué que la France n'était pas représentée au Vatican pendant la guerre et que pour cette raison le Vatican est resté neutre.

Neutralité du Pape

"La Belgique était représentée au Vatican, a répondu M. Herriot, mais cela n'a pas empêché les Allemands de tirer sur les prêtres belges. Le Pape n'a pas protesté, au nom de la justice, assez fortement pour se faire entendre au-dessus de la mêlée.

"Au temps de Grégoire, a poursuivi Herriot, le souverain pontife allait aux fortifications défendre les assiégés, mais en 1915 la grande voix du Pape est demeurée silencieuse.

"Je n'entends pas frapper la religion. Nous n'aurions pas de conflit avec les catholiques s'ils ne nous avaient pas attaqués. Ce n'est pas la France religieuse, mais l'Etat français, qui protège les chrétiens dans le Proche Orient".

Pas de question de confiance

En dépit de son ardent plaidoyer, Herriot laissera la Chambre libre de voter comme il lui plaira sur la question de l'ambassade du Vatican, de sorte que si le projet est rejeté, ce ne sera pas un vote de non-confiance pour le gouvernement.

L'EPOUVANTAIL DE L'ANNEXION

M. Mackenzie King déclare qu'il n'y a rien de fondé dans la rumeur qu'on a fait courir

Ottawa — "Jamais il n'a été sérieusement question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis, ni de son existence indépendante en dehors du "commonwealth" des nations britanniques", a déclaré le premier ministre King, dans un discours qu'il a prononcé au cours du banquet donné en l'honneur de M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa au parlement fédéral.

Faisant allusion à la récente visite de M. Chevrier en Afrique-Sud, et à la ressemblance de la constitution de ce pays avec celle du Canada, le premier ministre ajouta que les Canadiens en général n'aimeraient pas entendre de nouveau s'élever le cri de l'annexion, ni celui de la séparation du Canada de l'empire britannique.

"Dernièrement, dit-il, les journaux britanniques ont donné asile à cette rumeur, et l'on ne cache pas que la chose a jeté un certain malaise en Grande-Bretagne. Les Canadiens ne veulent pas qu'un tel malaise règne. On s'est basé sur le refus du Canada de prendre des bureaux dans l'édifice consulaire britannique à New-York pour asseoir la nouvelle que le Canada songeait à l'indépendance ou à l'annexion. L'affaire m'apparaît comme une spéculation immobilière. Je suis d'opinion que les adversaires du gouvernement, incapables de le combattre efficacement sur le terrain politique, se tiennent prêts à soulever l'épouvantail de l'annexion.

Parlant des relations inter-impériales, le premier ministre déclara: "Ni une fédération impériale ni un conseil impérial ne peuvent être pratiques. Le système actuel connu comme étant le "commonweath" des nations britanniques est beaucoup plus désirable. Il y a vingt ans on accusait Laurier d'avoir des tendances séparatistes parce qu'il appelait l'empire britannique "une réunion des nations". Vingt ans après l'opinion de Laurier est vengée par les déclarations publiques de Sa Majesté le Roi."

La "bible du fermier de l'Ouest"

Ottawa — Le contenu du rapport de la Commission du Grain Turgeon, depuis deux semaines entre les mains du ministre du commerce, est actuellement à l'étude et il est entendu qu'une nouvelle loi du grain sera soumise au parlement à la prochaine session.

Le rapport est très volumineux et touche à toutes les phases du commerce du grain. Il renferme un certain nombre de recommandations, mais celles-ci ne sont pas considérées comme révolutionnaires. On ne s'attend pas à le voir publié avant l'ouverture du parlement.

Un spécialiste a trouvé cette étude sur le commerce du grain si complète qu'il est probable, dit-il, qu'elle deviendra comme la bible du fermier de l'Ouest.

Les discours sur l'adresse à Ottawa

Ottawa — Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône sera M. Charles-E. Hanna, récemment élu dans West Hastings, et le secondeur, le général Fiset, député de Rimouski.

NOUVEAU JUGE DU DISTRICT DE SAINT-BONIFACE

L'honorable juge L.-A. Prud'homme prend sa retraite — Il est remplacé par M. L.-P. Roy

L'honorable juge L.-A. Prud'homme, qui occupait depuis quarante ans le siège de la cour de comté de Saint-Boniface, a été placé à la retraite avec pension. Il est remplacé par M. Louis-Philippe Roy, avocat, de Saint-Boniface.

Né à Sainte-Martine, comté de Châteauguay, en 1853, le juge Prud'homme a fait ses études au Collège de Montréal. Il exerça la profession d'avocat à Beauharnois, où il fonda un journal qu'il dirigea jusqu'à son départ pour l'Ouest, en 1880. Arrivé au Manitoba, il fut l'associé de Joseph Royal et siégea pendant deux ans à la législature provinciale comme député de La Vérendrye. En juillet 1885 il fut nommé à la position de juge qu'il a occupée jusqu'à maintenant.

Son successeur, M. Louis-Philippe Roy, est né à Saint-Sébastien, P. Q., le 13 janvier 1889, fils de Théodore Roy et de Marie-Louise Longtin. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal et son droit à l'Université du Manitoba. Il entra immédiatement au bureau de M. A.-J.-H. Dubuc, avec qui il a continué à pratiquer depuis.

M. Roy a été président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg en 1916 et membre de la commission scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur. Il a également fait partie, pendant deux termes, du bureau exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Aux élections provinciales de 1922, il fut candidat malheureux, dans le comté de La Vérendrye, contre l'hon. P.-A. Talbot.

M. Roy est le gendre de l'hon. juge Prud'homme.

Le surplus de la Commission du Blé va être distribué aux provinces de l'Ouest

Ottawa — Le cabinet fédéral a décidé de remettre aux provinces des prairies le surplus au crédit des opérations de la Commission du Blé.

La somme dépasse un demi-million et la division se fera en proportion de l'intérêt de chaque province dans les affaires de la Commission. Cet argent sera employé à aider la classe agricole.

Le Manitoba recevra $126,000, l'Alberta $110,000 et la Saskatchewan $270,000.

Sir Henry Thornton va-t-il nous quitter?

Londres — L'"Evening News" dit: "Sir Henry Thornton fera une visite à Londres en mai prochain. Son contrat avec le gouvernement canadien expire l'année prochaine et l'on est fortement sous l'impression, dans les cercles des chemins de fer, qu'il reviendra en Angleterre. On mentionne deux postes importants qui lui auraient été offerts."

L'Ouest canadien et le Sénat

Le Dr P. Patrick, de Yorkton, Sask., au cours d'une réunion de la succursale de Winnipeg du parti progressiste, a dit que les provinces de l'Ouest devront s'unir afin d'obtenir une représentation égale de chaque province au sénat. Il ne veut pas qu'on tienne compte de la population. Une telle représentation mettrait fin à la domination de l'Ontario et du Québec, a-t-il ajouté. Il ne croit pas que l'Ouest puisse obtenir justice avant que cette domination ait cessé.

Sir Eugène Fiset proposerait l'adoption de l'adresse en français

Ottawa — On s'attend à une innovation, cette année, à l'ouverture du parlement. Ordinairement c'était toujours un député anglais qui proposait l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône et c'était un député canadien-français qui l'appuyait en français. L'on s'attend cette année à ce que le général Fiset, élu récemment député de Rimouski, propose l'adoption de l'adresse en français et à ce que M. Hanna, député de Hastings, l'appuie, en anglais. Il y aura probablement inversion au profit de notre langue et de notre nationalité.

Nouvelles Brèves

REGINA — L'hon. Charles Dunning est parti pour Ottawa, afin de présenter personnellement aux autorités fédérales onze résolutions adoptées à l'unanimité par la législature provinciale.

CALGARY — La 24me exposition et vente annuelle à l'enchère de taureaux, boeufs et vaches laitières de race aura lieu du 6 au 11 avril.

OTTAWA — L'hon. Jacques Bureau, ministre des douanes, est gravement malade aux Trois-Rivières.

COCHRANE, Ont. — Samuel Bedour, dont la femme et les cinq enfants ont péri dans l'incendie de sa cabane de colon, a succombé lui aussi à ses brûlures et aux suites du froid encouru. Il avait fait un mille nu-pieds, par une température au-dessous de zéro, pour se rendre chez son plus proche voisin.

EDMONTON — L'hon. P.-E. Lessard a été réélu par acclamation président de l'association libérale provinciale.

KERROBERT, Sask. — Mme Dillon, femme d'un fermier de Kerrobert, a mis au monde trois filles. La mère et les enfants sont très bien.

OTTAWA — A la suite d'une enquête, l'hon. J.-A. Robb a suspendu une demi-douzaine d'employés du département de l'immigration, accusés d'avoir travaillé pendant leurs heures de bureau pour une maison d'affaires.

OTTAWA — John-Buchan Pirie, trouvé coupable du meurtre de sa femme et de ses deux petites filles, a été condamné à mort. Il sera exécuté le 24 mars. La dernière condamnation à mort à Ottawa remonte à 1868.

OTTAWA — Le bureau de radio du département de la marine a accordé 78,057 permis pour appareils de réception du 1er avril au 31 décembre 1924, comparativement à 22,662 durant la même période en 1923.

LA LOI LEMIEUX ET LES PROVINCES

Un jugement du conseil privé de Londres la déclare inconstitutionnelle

Londres — Le conseil privé a déclaré la loi Lemieux inconstitutionnelle comme empiétant sur des droits exclusifs des provinces. L'appel avait été porté par la Commission Hydro-Electrique de Toronto, qui avait refusé la commission d'arbitrage.

La loi Lemieux décrète que dans les entreprises d'utilité publique, les patrons et les employés ne pourront faire la grève ou déclarer le "lockout" sans recourir tout d'abord à l'arbitrage, quitte ensuite, lorsque l'arbitrage a eu lieu, à faire ce qu'ils entendront. Sur la demande des ouvriers ou des patrons, les dispositions de cette loi peuvent être étendues aux autres industries.

Le conseil privé déclare que le "lockout" et la grève sont des droits civils reconnus par la loi anglaise et donc ressortent comme tels exclusivement des provinces elles-mêmes.

Le gouvernement fédéral ne pourrait légiférer sur la grève et le "lockout" que s'ils étaient des crimes ou des cas de péril national.

Il est évident que la grève et le "lockout" ne sont pas des crimes, mais sont des droits reconnus. En plus dans l'occurrence, il n'y avait évidemment pas péril national.

Surprise à Ottawa

Ottawa — Le jugement du Conseil privé déclarant inconstitutionnelle la loi des différends industriels, mieux connue sous le nom de Loi Lemieux, a créé toute une surprise dans la capitale. Cette loi était dans nos statuts depuis 1907, soit 18 ans, et elle a servi à régler des centaines de différends entre ouvriers et patrons en nommant des commissions d'arbitrages.

Le premier ministre a déclaré que le cabinet reviserait probablement la loi et qu'il tâcherait d'en préserver les parties et les clauses les plus utiles à notre monde ouvrier. On dit aussi que la loi Lemieux peut parfaitement continuer à s'appliquer aux chemins de fer qui sont interprovinciaux de leur nature et qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral.

PERSPECTIVES D'AMELIORATION DANS L'OUEST

Les provinces des prairies reviennent à la prospérité et le cultivateur en aura sa part

Dans les provinces des prairies, les instruments agricoles de toutes sortes coûteront cette année de cinq à vingt pour cent meilleur marché qu'en 1924. Ce sont les réductions indiquées par les nouvelles listes de prix des manufacturiers. Comme pendant ces dernières années les fermiers de l'Ouest ont été contraints de pratiquer la plus rigide économie, il se fera cette année d'énormes ventes de nouvelles machines agricoles au Manitoba, en Saskatchewan et dans l'Alberta. Par suite de la hausse des prix du grain et des bestiaux, le pouvoir d'achat du cultivateur a considérablement augmenté.

Malgré que la plupart des fermiers aient laissé tomber durant les dernières années leur outillage de machines au minimum possible, parce que les prix des produits agricoles étaient très bas et ceux des articles de fabrication très élevés, le marché pour les automobiles s'est constamment amélioré dans les provinces de l'Ouest. Cette amélioration est due en grande partie au fait qu'une automobile peut être achetée à des conditions bien plus faciles qu'une moissonneuse ou une batteuse.

Dans les provinces des prairies il y a 178,000 automobiles enregistrées et celles qui appartiennent aux fermiers sont certainement très utilisées. Les manufacturiers d'instruments aratoires admettent que s'ils avaient accordé des conditions de paiements aussi faciles que celles obtenues pour les automobiles, il se serait vendu bien plus de charrues et d'écrémeuses et bien moins d'automobiles.

Un fermier peut acheter une voiture en payant un quart comptant et le reste durant une période de douze à dix-huit mois par billets portant intérêt à 5 pour cent. Les instruments agricoles sont vendus ordinairement moitié comptant et la balance payable dans une année avec intérêt à 8 pour cent. En d'autres termes, l'argent pour l'achat d'une automobile coûte cinq pour cent, alors que celui pour l'acquisition d'une charrue coûte 8 pour cent, bien que ce soient les mêmes institutions qui escomptent les deux sortes de billets. C'est là l'un des facteurs qui compliquent la situation agricole dans l'Ouest.

Si l'on considère les différences dans les prix du grain pour 1923 et 1924, l'Ouest a retiré autant d'argent pour la dernière récolte que pour celle de 1923, malgré que cette dernière ait donné un beaucoup plus gros rendement. Il est indiscutable que la situation du fermier de l'Ouest s'améliore lentement.

Le département des Crédits Ruraux du gouvernement du Manitoba compte plusieurs clients qui ont fait défaut dans leurs paiements, mais il faut tenir compte qu'en 1923 il n'y eut pratiquement aucune récolte dans cette province. L'année dernière, la récolte fut au-dessus de la moyenne, de sorte que certains montants que les sociétés de crédits ruraux considéraient comme perdus pourront se convertir en un actif tangible lorsque la récolte de cette année aura été payée.

De toute façon, les signes économiques actuels indiquent que l'Ouest revient à la prospérité et que le fermier en aura sa part.

S. Em. le cardinal Bégin partira pour Rome le 5 mai

Québec — Son Eminence le Cardinal Bégin partira de Québec le 5 mai prochain pour se rendre à Rome. Il accompagnera le pèlerinage national canadien organisé actuellement par l'agence de voyages Hone. Son Eminence le cardinal Bégin sera accompagné de deux secrétaires. Il sera plusieurs mois à son voyage.

Association d'Education

Tel qu'annoncé dans une lettre circulaire adressée à tout le personnel enseignant durant le mois de décembre dernier, les cours de pédagogie pour les mois de décembre et janvier ont été donnés simultanément le 27 décembre. Il n'y aura donc pas de cours dans le mois de janvier.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

LES CONSERVATEURS DU MANITOBA ATTAQUENT LE CABINET BRACKEN

Le débat sur l'adresse permet à l'opposition de formuler ses critiques contre l'administration progressiste — M. Joseph Bernier l'accuse d'avoir tué le projet d'usine à pulpe de Saint-Boniface

Le débat sur l'adresse a occupé la plus grande partie des séances de la semaine, mais on a dû l'interrompre plusieurs fois pour s'occuper d'affaires urgentes et d'ordre pratique. Un vieil usage parlementaire autorise à le laisser ainsi traîner en longueur, pour permettre à nos honorables représentants de faire bonne figure devant les galeries de la Chambre et devant leurs électeurs.

Hon. T.-C. Norris

A la suite du proposeur et du secondeur de l'adresse — qui se sont contentés de l'éloge classique de la politique du gouvernement, l'ex-premier Norris s'en prend immédiatement au discours du trône qui, d'après lui, ne fournit aucune indication du programme législatif du gouvernement. C'est la première fois, dit-il, que pareille chose se voit, et il ajoute, non sans malice: "C'est peut-être l'une des nouvelles inventions du nouveau parti politique".

Pour ce qui est de la culture mixte, déclare M. Norris, le gouvernement Bracken ne l'a pas découverte et 90 pour cent des fermiers l'ont déjà adoptée de leur propre mouvement; les seuls districts où elle est inconnue aujourd'hui sont pour ainsi dire ceux qui ne conviennent qu'à la culture du grain.

Sur la question des ressources naturelles, les projets du gouvernement ne sont pas supérieurs à ceux du gouvernement d'il y a dix ans, assure le chef libéral.

Quant au chemin de fer de la Baie d'Hudson, il préconise une action combinée des trois provinces pour l'achever. Si les bienfaits qui doivent en résulter pour le Manitoba sont si grands qu'on le dit, il vaut la peine que la province entreprenne le travail. En tout cas, il est inutile de bombarder le gouvernement fédéral de résolutions à ce sujet.

M. Norris reproche à M. Bracken d'avoir annoncé à la convention des Fermiers-Unis, à Brandon, que son budget balancerait. Ce faisant, il a manqué à la coutume et à la courtoisie due à la Chambre. Il le blâme aussi d'avoir détruit la commission des utilités publiques. Si cette dernière avait été conservée, dit-il, la population de la province ne déplorerait pas aujourd'hui les $500,000 engloutis dans l'escroquerie de Hearst et les activités de certaines autres compagnies.

L'ex-premier s'en prend également à l'hon. F.-M. Black, ancien trésorier provincial, qui aurait traité injustement la dernière administration libérale.

Le major F.-G. Taylor

Après le chef libéral, nous allons entendre le chef conservateur. Le major F.-G. Taylor ne voit pas quelle était la nécessité pour le gouvernement Bracken de porter l'accord du Manitoba avec le C. N. R. devant la cour suprême et le conseil privé. D'après lui, par les termes mêmes du contrat, toute dispute en découlant devait être réglée par les tribunaux de la province. En tout cas, les faits n'ont pas été suffisamment exposés devant la cour suprême.

M. Taylor reproche vigoureusement au premier ministre progressiste les déclarations faites par M. Hoey à Brandon. M. Bracken, ayant parlé à la même tribune, sous les mêmes auspices, aurait dû dégager sa responsabilité et celle de son parti de l'idée de sécession mise en avant par le député de Springfield. Des déclarations de ce genre, assure-t-il, n'auraient pas pu être faites en public dans la province il y a quelques années et personne n'aurait eu l'audace de les faire. M. Taylor est d'avis que ceux qui parlent de sécession n'évoquent aucune réponse dans le coeur de la population du Manitoba. Il n'y a d'ailleurs aucun avenir pour l'Ouest en dehors du Dominion.

Le chef conservateur n'est pas de l'avis de M. Norris en ce qui touche à la responsabilité du gouvernement dans l'affaire Hearst et les autres. La commission des utilités publiques, rappelle-t-il, a été instituée par le gouvernement Robiin, contre l'opposition des libéraux. Plus tard, l'administration Norris amenda la loi en y insérant une clause d'après laquelle toute compagnie à qui le commissaire des utilités publiques refusait l'autorisation de vendre des actions pouvait en appeler au procureur général et faire nommer une commission pour décider de la question. C'est grâce à cette fameuse clause que Hearst et d'autres compagnies ont obtenu la permission de vendre des actions au Manitoba.

John Queen

M. John Queen, chef du groupe travailliste, déplore l'absence, dans le discours du trône, de tout projet pour l'amélioration de la classe ouvrière. Il félicite le gouvernement de son succès au conseil privé sur la question des trains du dimanche.

M. Bracken se défend

Le premier ministre consacre une heure et demie à se justifier des accusations portées contre son administration par les chefs des trois groupes de l'opposition.

M. Norris lui reproche le peu de législation qu'il a en vue. C'est une bonne faute, croit-il; la difficulté aujourd'hui n'est pas dans le manque de lois, mais plutôt dans une administration convenable.

Au sujet des ressources naturelles, tous les gouvernements précédents se sont efforcés d'en obtenir le retour à la province. Le Manitoba ne peut accepter les mêmes termes de règlement que l'Alberta; la plus grande partie de ses ressources sont disparues, tandis que l'Alberta a encore des quantités considérables de charbon et d'huile.

Le premier ministre repousse tout blâme dans l'affaire Hearst et défend M. Black, son ancien trésorier.

Répondant aux critiques du major F.-G. Taylor, il déclare que le gouvernement a réduit les octrois aux sociétés d'agriculture parce que les membres de ces sociétés désiraient recevoir des octrois moins élevés, parce que le gouvernement n'achète pas la popularité et parce que les octrois accordés précédemment étaient plus considérables que dans toute autre province.

Pendant la dernière année du régime Roblin, il y eut plus d'écoles fermées que dans toute autre année, assure M. Bracken, mais le gouvernement n'en parla pas. Le gouvernement actuel ne s'est pas contenté d'en parler, il a pris les mesures pour y remédier. Il n'a pas de blâme à encourir pour les écoles fermées, mais on devrait lui accorder crédit pour le remède.

Le premier ministre s'étend longuement sur les progrès de l'industrie agricole au Manitoba pendant les dernières années. La province cependant, dit-il, ne produit pas assez dans certaines catégories et l'on ne connaît pas suffisamment les exigences des différents marchés. C'est pour cela qu'il a proposé une étude des méthodes de vente, dans l'intérêt de la population, et une loi de vente coopérative. Il voudrait aussi établir un bureau de développement des ressources naturelles et industrielles. Cela n'entraînerait pas de grosses dépenses, car on utiliserait les techniciens déjà au service du gouvernement et quelques-uns des meilleurs hommes d'affaires de la ville. Il y a abondance de demande de main-d'oeuvre en été et très peu en hiver; il nous faudrait une activité industrielle bien balancée pour aider à la prospérité générale.

M. Bracken rend compte brièvement de son voyage de l'été dernier à Port Nelson par la route de la Baie d'Hudson. Il estime que la construction de ce chemin de fer n'est pas l'affaire des gouvernements provinciaux. "Quand la Nouvelle-Ecosse, dit-il, construira ses propres ports, l'Ontario le canal Welland, quand la Colombie-Anglaise développera ses propres ports, alors je préconiserai la construction de la ligne de la Baie d'Hudson par les provinces de l'Ouest".

Au sujet du discours de M. Hoey à Brandon, le premier ministre dit qu'il n'en est pas plus responsable que des remarques de quelques-uns des conservateurs. Il considère M. Hoey comme un bon citoyen, mais son travail à lui se borne au Manitoba et il n'a pas d'inquiétude au sujet de la confédération.

En terminant, M. Bracken exprime l'espoir que cette session sera marquée par moins d'âpreté politique et plus de critique constructrice.

M. Joseph Bernier à l'attaque

L'attaque des conservateurs contre

(A suivre en deuxième page)

Les conservateurs du Manitoba attaquent le gouvernement Bracken

(Suite de la première page)

le gouvernement, commencée par le chef du parti, s'est continuée jeudi par un vigoureux discours de l'hon. Joseph Bernier.

Le député de Saint-Boniface estime que le discours du trône ne renferme guère que des bonnes résolutions. Quand le peuple de la province est écrasé sous le poids des impôts et incapable de vivre d'une façon convenable, il désire un peu plus que des bonnes résolutions. Il faut remédier au chômage et réduire les taxes. Le gouvernement devrait pratiquer l'économie en supprimant tous les emplois inutiles, en réduisant le coût des transports, en mettant en vigueur l'accord du Manitoba avec le C. N. R., en abolissant l'impôt sur le revenu et l'imposition des commissaires municipaux. Le gouvernement n'a aucune raison de se vanter du prix élevé des produits de la ferme ni des profits de la commission des liqueurs. Il ferait mieux de s'efforcer de réduire les taxes et les taux de transport que d'essayer de construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le gouvernement favorise les chemins de fer, tandis que les conservateurs sont prêts à leur faire la guerre.

M. Bernier reproche au gouvernement Bracken de ne pas remplir ses promesses électorales qui étaient d'égaliser le revenu et les dépenses sans augmenter les taxes. Le budget, dit-il, a été balancé avec de l'argent souillé — de l'argent provenant de la vente des liqueurs.

Rappelant l'intention du gouvernement, énoncée dans le discours du trône, d'encourager l'établissement d'industries dans la province, M. Bernier fait retomber sur le premier ministre l'échec du projet d'usine à pulpe McArthur. Toutes les organisations d'hommes d'affaires de Winnipeg et de Saint-Boniface demandaient que les limites à bois soient données à M. McArthur, mais l'insistance de M. Bracken à défendre le principe de la compétition a virtuellement tué l'entreprise. Son intervention a fait perdre à Saint-Boniface une industrie qui aurait résolu le problème du chômage et apporté dans la province huit millions d'argent américain.

Opposition conservatrice

La motion du gouvernement pour que la Chambre se constitue en comité des subsides, afin de régler la question de la part qui revient aux municipalités dans les profits de la commission des liqueurs, rencontre une vive opposition de la part des conservateurs.

Nouvelles attaques

Les conservateurs ont renouvelé leurs attaques jeudi, mettant à profit toutes les occasions pour critiquer le gouvernement.

La seconde lecture d'un bill proposant de terminer l'année fiscale le 30 avril au lieu du 31 août permet à MM. Evans, Taylor et Haig de manifester leur opposition. Le bill est adopté par 28 voix contre 16 et renvoyé au comité des amendements aux lois; les travaillistes votent avec le gouvernement.

Lorsque l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial, propose la seconde lecture du bill amendant la loi des bureaux de placement pour permettre aux municipalités d'en établir chez elles, Mme Rogers, libérale (Winnipeg) déclare que si les bureaux ne réussissent pas mieux à la campagne qu'à la ville, ce sera de l'argent perdu.

M. Préfontaine propose également la seconde lecture du bill autorisant les municipalités à emprunter certains montants limités pour les fins de semences.

Education et taxes élevées

La reprise du débat sur l'adresse fournit à M. Haig, conservateur, (Winnipeg) l'occasion d'une critique sévère de l'administration des affaires en général.

Au sujet de l'éducation, il déclare que 93 pour cent des enfants ne vont pas plus loin que l'école publique, 5 pour cent seulement vont au "high school" et 2 pour cent à l'université. Le coût de l'instruction est devenu trop élevé et d'un autre côté le niveau des examens est trop bas. Le programme conservateur est d'augmenter l'efficacité de l'école publique en fonction de l'industrie foncière du Manitoba, l'agriculture; d'arrêter les écoles publiques de préparer des avocats, des docteurs et des professionnels; d'insister pour que tous les enfants de six à quinze ans acquièrent une bonne base dans les connaissances essentielles.

Ce qu'il faut actuellement au Manitoba, conclut l'orateur, ce sont des taxes moins élevées, l'augmentation de la population agricole, l'encouragement aux capitalistes et la protection convenable aux industries natives; le parti conservateur seul peut donner à la province un gouvernement qui lui apportera tous ces bienfaits.

Les utilités publiques

Par un ordre en conseil émis samedi, l'hon. D.-L. McLeod, commissaire municipal, est nommé commissaire des utilités publiques en vertu de la loi des utilités publiques; en même temps la nomination à ce poste de P.-A. Macdonald prend fin officiellement. Depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Bracken, la commission des utilités publiques a été pratiquement entre les mains de M. McLeod, mais la nomination de M. Macdonald n'avait jamais été rapportée.

On se souvient que la motion Talbot censurant le gouvernement pour n'avoir pas aboli la commission, devenue inutile, amena la chute de l'administration Norris en 1922.

Les comités

Les comités permanents et les comités spéciaux de la Chambre pour la session sont constitués comme suit:

Amendements aux lois — Hon. MM. Bracken, Cannon, Clubb, Craig, McLeod Arthur), MM. Bachynsky, Bayley, Bernier, Black, Campbell, Compton, Downes, Edmison, Farmer, Foster, Griffiths, Haig, Jacob, Kirvan, Little, Muirhead, McGregor, McKinnell, Queen, Mme Rogers, MM. Taylor, Wolstenholme, Yakimischak.

Comptes publics — Hon. MM. Bracken, Clubb, Préfontaine, MM. Barclay, Berry, Black, Boivin, Breakey, Campbell, Compton, Edmison, Evans, Griffiths, Haig, Hryhorczuk, Jacob, Queen, Rojeski, Tanner.

Affaires municipales — Hon. MM. McLeod, Préfontaine, MM. Barclay, Bachynsky, Bayley, Berry, Boivin, Breakey, Brown, Campbell, Compton, Esplen, Evans, Farmer, Foster, Hamelin, Hryhorczuk, Mooney, McGregor, McKinnell, Ross, Short, Sigfusson, Spinks, Tanner, Taylor, Willis, Wolstenholme.

Agriculture et immigration — Hon. MM. Cameron, Préfontaine, MM. Bayley, Berry, Brown, Emmond, Esplen, Griffiths, Hamelin, Kennedy, Mooney, McKinnell, McLeod (Deloraine), Norris, Short, Spinks, Tanner, Willis, Wolstenholme.

Chemins de fer, téléphones et télégraphes — Hon. MM. Cameron, Clubb, Craig, MM. Bachynsky, Bernier, Black, Brown, Compton, Downes, Hryhorczuk, Ivens, Kirvan, Little, Muirhead, McLeod (Deloraine), Newton, Norris, Rojeski, Tanner.

Privilèges et élections — Hon. MM. Bracken, Cameron, Cannon, MM. Bayley, Downes, Emmond, Foster, Griffiths, Ivens, Jacob, Little, Mooney, Muirhead, McKinnell, Newton, Short, Sigfusson, Willis, Yakimischak.

Bills privés, commandes permanentes, imprimerie et bibliothèque — MM. Bachynsky, Barclay, Bernier, Boivin, Brown, Farmer, Foster, Kirvan, Mooney, Muirhead, McGregor, McLeod (Deloraine), Newton, Queen, Mme Rogers, MM. Ross, Short, Wolstenholme.



A L'ETRANGER

TANGER — Une sentinelle française postée au phare de la pointe Malabat a été fuée par une bombe jetée d'un aéroplane espagnol. L'incident ému vivement la population.

PARIS — Le groupe socialiste de la Chambre a décidé de présenter un projet de loi accordant le droit de vote aux femmes aux élections municipales.

STOCKHOLM — Le premier ministre Branting a démissionné pour cause de mauvaise santé persistante.

PRAGUE — La campagne de l'église catholique contre les toilettes indécentes et contre certaines danses s'est étendue à la Tchécoslovaquie. Les évêques ont publié une lettre pastorale à ce sujet.

PARIS — Le prix du pain dans la région de Paris a augmenté d'un sou. Il est maintenant de un franc et cinquante centimes par kilogramme (2 1-5 livres).

PARIS — L'Académie des Sciences Coloniales a entrepris une étude approfondie du problème de l'alimentation des indigènes des colonies françaises.

PARIS — M. Lucien Romier, de la "Journée Industrielle" de Paris, un des journalistes français les mieux connus de l'heure présente, vient de prendre la direction du "Figaro". M. Robert de Flers reste à la direction de la partie littéraire de ce quotidien.

VARSOVIE — La Pologne se prépare à lancer une souscription pour faire un don national à Mme Curie. Ce don prendra la forme d'un institut du radium à Varsovie, ville natale de Mme Curie.

DES CROISEURS POUR LA FRANCE

Herriot a amplifié le programme de défense navale que préconisait son prédécesseur Poincaré

Paris — La renaissance de la France comme puissance navale de premier ordre sera avant bien longtemps un fait accompli. Une grande activité règne actuellement dans les cales-sèches et les arsenaux de la république. Jamais, depuis 25 ans, on n'a constaté une telle animation dans la construction maritime.

Les troupes indigènes du nord et de l'ouest de l'Afrique représentent maintenant une bonne proportion de la force militaire de la France en temps de guerre, et le plan de mobilisation comporte l'envoi de ces indigènes au front partout où leur présence pourrait être requise en cas de besoin. Mais comme ces troupes sont casernées en Afrique, il faut de toute nécessité qu'elles soient amenées en France par mer, et pour cela il faut absolument que la France possède une force navale suffisante pour assurer le service des transports entre la côte africaine et le sol européen.

Un fait intéressant est que le programme de construction navale qui fut adopté sous le régime Poincaré a non seulement été endossé, mais même amplifié par le gouvernement Herriot. Pour la première fois depuis un grand nombre d'années, la France donne suite à un programme de construction navale systématique et progressif.

La loi navale du mois d'avril 1922 couvrait une période de dix années, au cours de laquelle le gouvernement s'engageait à faire construire les vaisseaux suivants: trois croiseurs de 8,000 tonnes, six croiseurs de 10,000 tonnes, 21 super-contre-torpilleurs de 2,300 tonnes, 36 contre-torpilleurs, 51 sous-marins et un porteur d'avions, sans compter plusieurs vaisseaux auxiliaires. Tous ces navires devront être complétés pas plus tard qu'en 1931.

Jusqu'à présent, le travail a été accompli suivant le programme tracé. Les vaisseaux actuellement en voie de construction sont: cinq croiseurs, 24 contre-torpilleurs et 22 sous-marins. Entre temps, un plan beaucoup plus ambitieux commence à prendre forme, et le préambule du bill des crédits de la marine pour 1925 laisse entrevoir l'expansion méthodique de la flotte sur une période de vingt-cinq ans.

La France se propose d'avoir 175,000 tonnes en croiseurs de bataille, 360,000 tonnes en navires de surface légers, c'est-à-dire des croiseurs et des contre-torpilleurs, 96,000 tonnes en sous-marins et 190,000 tonnes en vaisseaux auxiliaires, y compris des porteurs d'avions et des porteurs de mines. On fait remarquer qu'un total de 96,000 tonnes en sous-marins représente environ 112 vaisseaux. En même temps, le gouvernement procède à la réorganisation du personnel et des cales-sèches. Les défenses côtières ont été grandement améliorées depuis la guerre et quelques-uns des canons les plus puissants du monde sont actuellement installés dans les forts de la côte.








VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 JANVIER 1925 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Vivre, c'est aimer toujours, jusqu'à la fin, jusqu'au sacrifice; c'est prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas.
H. BORDEAUX.

Il n'y a rien d'excellent, de beau, de juste, de sacré sur la terre, ni dans l'homme, ni au ciel qui n'aient attaqué les bons mots et qui n'ait calomnié.
LOUIS VEUILLOT.

REMINISCENCES HISTORIQUES

Un épisode de la vie française au Manitoba en 1880

Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme, qui vient de prendre sa retraite comme juge du district judicaire de Saint-Boniface, occupait cette charge depuis quarante années. C'est sans doute un record dans la magistrature, tout au moins pour l'Ouest. Monté sur le banc à trente-et-un ans, notre vénérable compatriote y aura passé pour ainsi dire toute sa vie active. Sa brève carrière politique et sa pratique du droit, en compagnie de Joseph Royal, appartiennent déjà à un passé fort lointain — pour les nouveaux venus surtout. A cette époque se rattache pourtant un épisode historique assez peu connu dont l'un des acteurs principaux fut le jeune avocat Prud'homme.

C'était en 1880. Quarante-sept mille acres de terre possédés par la population française du Manitoba avaient été mis sous séquestre et les droits de leurs propriétaires étaient méconnus par les autorités d'Ottawa. Le ministre de l'Intérieur avait alors à sa tête le fameux colonel Dennis, qui paraissait décidé à avoir sa revanche pour l'insuccès de sa mission lors des troubles de 1870.

* * *

Nous empruntons le récit de l'affaire au R. P. Morice, O.M.I. (fin du IIé volume de son *Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien*) :

"Appuyé de l'hon M. Royal, Mgr Taché ne cessait de réclamer les titres de ces propriétés pour ses diocésains, poursuivis par la rancune orangiste: rien ne venait. Au printemps de 1880, un nommé Robert Lang, auquel on adjoignit pour la forme M. Roger Goulet (1), l'une des personnalités métisses les plus respectables du pays, fut chargé d'examiner officiellement la question. Son rapport fut défavorable aux prétentions des colons catholiques, et, à l'automne de la même année, le ministère des Terres ordonnait la vente à l'encan de presque toutes les fermes des paroisses canadiennes. Exécuté à la lettre, cet ordre devait être le coup de mort pour l'élément français dans cette province.

"Mais le gardien ordinaire des intérêts de cet élément veillait. Puissamment secondé par M. Royal et un jeune avocat qui venait d'arriver au pays, M. Louis-Arthur Prud'homme, Mgr Taché se jeta corps et âme dans la lutte. Par ses soins, pendant que le premier s'était rendu à Ottawa, dans le but d'empêcher la spoliation projetée, le second voyait son bureau de Winnipeg, où la vente devait avoir lieu, assiégé par les curés des paroisses menacées, qui demandaient conseil et signaient d'importants documents. En conséquence, leur avocat passa trois jours et une partie des nuits à préparer protêts et mémoires contre l'exécution des ordres du gouvernement fédéral.

"Pendant ce temps, Prud'homme monopolisa presque les fils du télégraphe entre Winnipeg et Ottawa. C'était une lutte de vie ou de mort qui s'engageait. La vente devait avoir lieu dans une vaste patinoire sur la rue Lombard, à Winnipeg, et un M. A.-H. Whitcher était l'officier nommé pour conduire les opérations. Alléchée par la perspective d'acquérir à vil prix les belles terres des Canadiens français, une foule immense s'y était réunie. Mais les descendants ou co-nationaux des premiers explorateurs du pays, comprenant que l'heure était décisive pour leur race, s'y étaient également rendus en grand nombre.

"Lorsque, fort d'une bénédiction spéciale que venait de lui donner son archevêque, M. Prud'homme voulut pénétrer dans l'enceinte assignée à l'oeuvre de confiscation légale, il trouva une salle bondée de monde, et ses compatriotes, s'emparant de lui, le portèrent sur leurs épaules à la tribune qu'on avait érigée pour l'occasion. Dès que la vente eut été annoncée comme devant commencer incontinent, le jeune avocat, armé d'auteurs, de précédents et de copieuses notes, se mit à haranguer Whitcher et la foule. Celle-ci devint tumultueuse. On s'interpelait de part et d'autre et M. Sedley Blanchard, un des avocats les plus éminents du barreau de Winnipeg, arrêta même un moment M. Prud'homme pour avoir des explications avec lui. Puis celui-ci se remit à pérorer de plus belle.

"Voyant approcher l'heure du diner et comprenant que, encouragé par les applaudissements de ses amis, l'orateur canadien ne paraissait nullement disposé à abandonner la partie et parlait uniquement en vue de tuer le temps, M. Whitcher le somma de se taire. Ce fut un *tolle* général. Prud'homme ne se laissa point intimider; au contraire, il menaça d'un procès quiconque oserait acheter une terre appartenant à un colon français. Il ne put pourtant empêcher la vente de celle d'un nommé Ferdinand Dagenais, de Sainte-Agathe. Mais, voyant l'impossibilité de continuer décemment ses opérations, à cause du trouble, l'encanteur, ou crieur d'enchères, ajourna la vente à deux heures de l'après-midi, avec l'intention de la reprendre dans un local plus petit. (2)

"Mais Dieu veillait sur son peuple et la bénédiction de Mgr Taché n'allait pas tarder à porter ses fruits. Inondé de télégrammes par M. Prud'homme, sir John-A. Macdonald avait enfin ouvert les yeux et comprenait maintenant la situation créée par l'esprit rancunier de M. Dennis. Pendant le diner, l'avocat canadien reçut d'Ottawa un télégramme ainsi conçu: *"Sale is stopped, but stop telegraphing! — La vente est arrêtée mais cessez de télégraphier!"*

* * *

Celui qui devait fournir par la suite une si belle carrière dans la magistrature avait remporté ce jour-là son plus grand succès oratoire. M. Prud'homme avait alors vingt-six ans.

CHRONIQUEUR.

(1) Oncle de M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles.
(2) Dont on devait, sans doute, exclure les Canadiens autant qu'on le pourrait.

POUR LES CATHOLIQUES RUTHENES

Un appel à tout l'épiscopat canadien signé par les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg

Archevêché de Winnipeg,
le 15 janvier 1925.

Bien chers collaborateurs,

Je vous adresse, avec la présente, copie d'un appel signé par les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, et adressé, en juillet dernier, à tout l'épiscopat du Canada. L'objet de cet appel, que vous devez tous connaître, n'est autre que la préservation de la foi catholique au milieu de nos concitoyens et frères du rite grec-ruthène.

Il est toutefois important de vous rappeler que cet appel a été fait avec l'approbation, et sur la recommandation de Son Excellence le Délégué Apostolique, parlant au nom du Saint-Siège. C'est donc un appel d'autorité fait à tous les catholiques du pays.

Veuillez faire lecture de cet appel à vos paroissiens, le premier dimanche après réception de la présente, et, le dimanche suivant, vous ferez une quête aux fins indiquées.

En ceci comme en toutes autres choses, notre secours est dans le Nom du Seigneur: "Adjutorium nostrum in nomine Domini." Prions donc pour obtenir une effusion plus abondante de l'Esprit de lumière, afin que tous ceux qui sont exposés au danger puissent être éclairés et fortifiés; et afin que ceux qui déjà ont subi le naufrage de la foi puissent reconquérir l'héritage qu'ils ont perdu. Recommandez incessamment aux prières de votre peuple cet objet si noble et si sacré; car la charité chrétienne ne saurait être égoïste. Au contraire, nous devons toujours chercher notre propre salut dans le salut du prochain.

Votre tout dévoué en N.-S.,
† ALFRED-ARTHUR,
Archevêque de Winnipeg.

A Son Eminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, et à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Canada.

Eminence,

Nosseigneurs,

Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique nous a demandé, il y a quelques mois, à nous soussignés, Archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, de faire une enquête au sujet des finances du diocèse ruthène du Canada, en vue spécialement des graves problèmes auxquels doit faire face ce diocèse dans l'intérêt spirituel des âmes confiées à ses soins. C'était déjà chose connue que ce diocèse se trouvait dans une situation lamentable et que plusieurs de ses oeuvres pies menaçaient de disparaître. On a bien voulu nous assurer que si nous jugions à propos de faire un appel à Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du pays, nous aurions l'approbation pleine et entière du Saint-Siège, selon la déclaration expresse de Son Eminence le Cardinal Secrétaire de la Congrégation des rites orientaux.

Pour une raison ou pour une autre, notre enquête n'a pu être complète. Ce que nous avons pu voir par nous-mêmes et ce que nous avons pu apprendre d'autres sources suffit cependant pour nous permettre de nous adresser à l'épiscopat canadien et lui demander du secours au nom de la charité.

Problème inquiétant pour l'Eglise du Canada

La question ukranienne est, à l'heure actuelle, l'un des problèmes les plus graves et les plus inquiétants pour l'Eglise du Canada. Il n'y a pas d'exagération à dire que quels que soient les efforts et le zèle de l'évêque ruthène et de son clergé, la sympathie et l'assistance des catholiques du rite latin, il sera impossible d'arrêter sur le chemin de l'apostasie un bon nombre de leurs fidèles. Les forces ennemies organisées pour les perdre sont trop considérables pour qu'il n'y ait pas bon nombre de défections. Depuis leur arrivée sur le sol canadien jusqu'à ce jour, les Ukraniens ont été la proie d'un prosélytisme actif et puissant pour les détourner de l'Eglise catholique. On a mis à les pervertir une énergie et une persévérance dignes d'une meilleure cause. Que ces efforts aient obtenu quelques résultats, rien d'étonnant en cela, surtout si l'on ne perd pas de vue les circonstances qui ont accompagné ce misérable apostolat. Ces immigrants nous sont arrivés ici par milliers sans leurs prêtres. La prospérité au point de vue matériel et l'indépendance qu'ils se sont acquises au prix de pénibles labeurs les ont fait glisser insensiblement dans l'indifférence religieuse. Les sectes protestantes ont cultivé chez eux l'égoïsme en établissant gratuitement en leur faveur des hôpitaux, des dispensaires et des écoles au milieu de leurs groupes. Se trouvant de plus plongés subitement dans un monde de circonstances nouvelles pour eux et dans un ensemble de difficultés insolubles à leurs yeux, étant donné leur manque d'expérience d'un pareil état de choses, ces pauvres immigrants ont tout naturellement prêté l'oreille à la voix enchanteresse de l'erreur, aussi flatteuse pour leurs préjugés et leur orgueil qu'utile dans l'état misérable où ils se trouvaient. Pour les avertir du danger et leur donner les explications dont ils auraient eu besoin, il n'y avait à peu près personne si ce n'est quelques missionnaires qui élevaient la voix dans leurs églises ou chapelles à l'occasion de leurs rares passages.

Troupeau sans pasteur

Avec leur langue et leur rite propre, les Ukraniens séparés des autres catholiques du pays présentaient alors le spectacle d'un troupeau sans pasteur. Les évêques latins chargés plus directement de leur salut firent pour les sauver des sacrifices héroïques. Il nous plait de le reconnaitre, et en le faisant nous avons espoir d'être approuvés de tous. Nous osons mentionner tout spécialement le regretté Mgr Langevin qui n'a épargné pour eux ni son temps, ni ses forces, ni ses ressources afin de leur donner des prêtres de leur rite. Il a même été jusqu'à leur donner quelques-uns des membres de son clergé, des prêtres qui, forts de ses bénédictions et de l'approbation du Saint-Siège, ont abandonné leur rite latin pour apprendre une langue nouvelle et se faire tout à tous avec un zèle et un dévouement vraiment dignes des apôtres de Jésus-Christ.

Malgré ce grand zèle et ces sacrifices, le besoin de prêtres n'a pas encore cessé de se faire sentir. Il y a maintenant environ quarante prêtres du rite ruthène pour s'occuper des âmes de deux cent mille Ruthènes dispersés par tout le Canada, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique.

Indépendants ou anticatholiques

Dans ces circonstances, il ne faut pas s'étonner si l'ennemi a réussi à en induire un bon nombre dans l'erreur, seul qu'il était à travailler au milieu de ces populations et ayant à sa disposition des ressources immenses et toutes sortes de moyens de séduction. C'est à ce travail que nous devons sans doute le fait qu'actuellement, parmi les Ukraniens, un bon nombre de chefs, hommes de profession, hommes d'action sociale ou politique, renient la suprématie du Vicaire de Jésus-Christ pour devenir ouvertement indépendants ou anticatholiques. La tactique de nos ennemis ne manque pas de sagesse. Ils veulent du même coup diminuer les forces des catholiques et augmenter les leurs. La première partie de leur programme a été exécutée avec assez de succès. On n'en saurait dire autant de la seconde. Comme exemple typique du fruit de leur apostolat, on peut citer le fait que des quatre députés ruthènes à la législature manitobaine, aucun n'est catholique. Il est également vrai de dire qu'aucun n'est protestant. En général, c'est le cas de tous les Ukraniens qui, d'une façon ou d'une autre, ont émergé des rangs de leurs compatriotes au Canada.

Manque de ressources

En 1912, le Saint Siège a nommé un évêque pour les Ukraniens du Canada sur la demande de notre épiscopat canadien de l'époque. Depuis son arrivée ici, Mgr Budka a toujours été fort géné au point de vue des finances, malgré les sommes généreuses qu'ont mises à sa disposition les évêques du Canada pendant plusieurs années. Malheureusement la situation ne s'est pas améliorée. Les dettes se sont accumulées à mesure qu'augmentaient les charges nouvelles. Non seulement il a été impossible de créer de nouvelles oeuvres, mais celles qui existaient déjà vont sans cesse périclitant. L'institut qui porte le nom de "Metropolitan Bursa", à Saint-Boniface, et un autre établissement analogue à Edmonton sont déjà fermés ou sont sur le point de l'être. Ces institutions étaient comme des petits séminaires destinés à donner l'éducation à de jeunes Ruthènes canadiens en vue du sacerdoce. La disparition de ces institutions est plus qu'une perte actuelle. Elle réduit à néant les meilleurs, sinon les seuls espoirs pour l'avenir.

Le journal catholique ruthène

Une autre menace non moins sérieuse point à l'horizon. L'unique journal catholique ruthène est condamné à disparaitre à moins qu'il ne reçoive sous peu des secours de l'extérieur. De fait, si sa publication n'a pas déjà été suspendue, c'est grâce à la charité de la "West Canada Publishing Company" qui n'a pu se résigner à voir disparaitre cette oeuvre si importante de Mgr Langevin avant d'avoir recours à tous les moyens possibles pour la maintenir en existence. Nous ne saurions perdre de vue tout ce qu'entrainerait la disparition de ce journal catholique, non seulement pour les Ukraniens mais aussi pour toute la population catholique de notre pays.

Il y a neuf journaux publiés en ukranien au Canada, dont six dans la ville de Winnipeg, deux à Toronto et un à Edmonton. De ce nombre un seul est catholique, un est neutre au point de vue religieux et sept, absolument hostiles à l'Eglise catholique, propagent de semaine en semaine les doctrines socialistes les plus subversives, attaquent violemment l'Eglise et ressassent sans cesse les accusations que l'on a portées contre elle au cours des siècles. Si jamais ce journal catholique disparaissait, les ennemis auraient libre carrière. On peut s'imaginer tout ce qu'ils feraient.

Situation grave

La situation est donc exceptionnellement grave. Si le journal catholique ruthène cessait de paraitre, les nouvelles, les directions et les expressions d'opinions, tout arriverait au peuple teinté d'hérésie, et ce dans sa propre langue. Ce serait fatal. Ce serait un désastre, et un désastre avoué.

Eminence,

Nosseigneurs,

Nous en avons l'espérance, cette situation ne peut que vous émouvoir profondément. Vous partagez nos vues, et, nous osons l'espérer, vous admettez nos conclusions. Pour l'honneur de notre Mère la Sainte Eglise et pour l'amour du salut des âmes, il faut que ce journal catholique ruthène demeure, il le faut à tout prix.

Collecte générale

Dans ce but, nous osons vous demander encore une collecte générale dans tous les diocèses du Canada. Si notre prière est entendue de tous, le résultat de cette collecte sera confié à un comité composé de trois membres dont un sera nommé par chacun des soussignés et le troisième par S. G. Mgr Budka. Cet argent ne sera employé qu'en faveur du journal catholique et de l'éducation des jeunes Ruthènes en vue du sacerdoce. Si tous Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Canada se montrent favorables à notre demande, la somme recueillie sera suffisante pour répondre aux besoins pendant plusieurs années. Le comité remplira ses fonctions sous notre surveillance. Il devra nous faire rapport chaque année de ses activités.

En faisant cet appel, nous croyons remplir un devoir. Nous demandons à Dieu de bénir notre initiative et c'est avec confiance que nous nous en rapportons à votre jugement.

Avec les sentiments de fraternel dévouement, nous avons l'honneur de demeurer, Eminence, Nosseigneurs, vos très obéissants serviteurs dans le Christ.

(Signé) † Arthur BELIVEAU,
Archevêque de Saint-Boniface.
† Alfred-A. SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.

Saint-Boniface et Winnipeg,
le 12 juillet 1924.

EST ET OUEST

Il existe, à l'heure actuelle, des causes certaines de scission entre l'Est et l'Ouest. Elles ont pour source lointaine la folie des transports que la guerre est venue aggraver sensiblement. J'ai été, je suis et je reste de ceux qui croient que tant que cela sera possible, nous devons maintenir la Confédération. Je crois que nous pouvons y jouer un rôle important. Après la conquête, nous fûmes sauvés par nos vertus d'endurance; nous le fûmes après 1837 sous le régime de l'Union, de même qu'en 1867, alors que sous la direction de l'un de nos hommes politiques les plus énergiques, sinon le plus inteligent, Cartier, nous fûmes les artisans de la Confédération.

Nous pouvons, nous Canadiens français, à cause de notre foi religieuse, rendre un service vital à la Confédération et nous devons nous efforcer d'en assurer la durée, à condition qu'elle nous assure la conservation de tous nos droits.

Pour réaliser cette fin, nous devons aller, je dirai presque cyniquement, vers celles des provinces anglaises qui seront le mieux disposées à traiter avec nous. "Donnant, donnant". Posons comme condition de notre alliance que les bases de la Confédération soient restaurées partout ailleurs comme elles ont été respectées dans le Québec. Et soyons prêts à faire les concessions économiques nécessaires. Nous le pouvons d'autant plus facilement que, de toutes les provinces du Dominion, la nôtre est la mieux située pour s'accomoder, soit d'une politique de protection, soit d'une politique d'échanges plus libres.

Henri BOURASSA.

(Discours prononcé le 15 janvier, à l'occasion du quinzième anniversaire du "Devoir".)

MONTREAL. — Sir Henry Thornton dément formellement la rumeur que le Chemin de fer National canadien aurait l'intention de disposer de ses voies des Etats-Unis.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La bonne entente et le règlement XVII

Le Droit (Charles Gautier):

Le 29 et le 30 janvier, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le gouvernement provincial, les autorités religieuses et municipales de Québec et de Montréal souhaiteront la bienvenue à plusieurs centaines de représentants de la province d'Ontario. Le but de cette réception est d'établir entre les deux provinces de meilleures relations, de promouvoir la bonne entente entre les deux races.

Or, l'une des causes principales de la désunion et de la mésentente est le règlement XVII qui refuse ou réduit à sa plus simple expression l'enseignement de la langue française dans les écoles fréquentées par les petits Franco-Ontariens. M. le sénateur Belcourt, président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, le représentant attitré des pères de famille franco-ontariens, disait à Toronto, le 11 novembre dernier: "Le règlement XVII est l'unique obstacle dans la voie de l'harmonie, la seule cause de nos difficultés et de nos querelles, l'édit responsable de l'absence d'unité dans notre vie nationale". Le règlement XVII n'a pas été aboli ni modifié. Bien plus, son auteur est actuellement premier ministre de la province d'Ontario et se joindra tout probablement au voyage de bonne entente.

Il serait regrettable que dans la chaleur des banquets la principale cause de discorde entre les deux provinces et les deux races fût passée sous silence et qu'ainsi le voyage de bonne entente n'atteignit pas son but.

Aussi afin d'aider à éviter cette lacune qui serait irréparable et de faciliter la tâche à ceux qui porteront la parole, avons-nous compilé quelques-unes des expressions d'opinion émises par des Canadiens de langue française et de langue anglaise sur le règlement XVII, et les avons-nous fait précéder de déclarations de principes de grands Canadiens sur les relations entre les deux races. Nous dédions humblement les unes et les autres aux hommes publics de la province de Québec.

La presse libre

L'Action Catholique (Jules Dorion):

Puisque, à des époques déterminées, l'électorat doit juger ses mandataires et donner son opinion sur la politique suivie, il lui faut les moyens de comparer et de peser. C'est dans la presse libre qu'il les trouve surtout. Elle est pour lui tout aussi nécessaire que le sont les avocats devant les tribunaux. Le juge se plaindrait avec raison si une des parties seulement qui se présentent devant lui pour obtenir justice exposait sa cause. Le peuple aurait tout autant de raison de réclamer si on ne lui laissait voir qu'un côté de la question.

Il est vrai qu'il y a une presse politique pour scruter d'un oeil attentif tous les actes du parti adverse et les commenter sévèrement. Mais, — il n'est pas besoin d'aller plus loin que la présente session et le débat qui se poursuit actuellement pour le constater, — la presse de parti est trop naturellement portée à trouver tout bien chez les siens et tout mal chez les autres. Un ministre, si nous ne faisons erreur, résumait encore la situation ces jours derniers dans une phrase du genre de celle-ci: L'opposition n'a qu'un reproche réel à nous faire, c'est que nous sommes depuis trop longtemps au pouvoir; elle voudrait bien y monter à notre place. Seulement, tant que nous jouirons de la confiance de la province... Le cliché est connu.

Mais s'il est nécessaire à celui qui veut rester au pouvoir de jouir de la confiance publique, il est nécessaire pour le public que cette confiance soit méritée, car autrement, c'est le désastre pour le pays.

Et quoi que l'on pense et quoi que l'on dise de la presse libre, elle est encore le meilleur medium d'information pour ceux qui veulent bien placer leur confiance.

A propos d'annexion

Manitoba Free Press (Winnipeg):

C'est un fait qu'il n'y a pas de sentiment annexionniste dans l'Ouest, ni latent, ni avoué. On rencontre sans aucun doute de temps en temps des personnes qui pensent que l'annexion serait une chose désirable; mais la plupart gardent leur opinion pour elles-mêmes. Pendant quelques années on a discuté privément, dans une certaine mesure, la question de la séparation entre l'Est et l'Ouest, et nous en sommes venus au point où la discussion se fait ouvertement. Les vrais partisans et avocats d'une sécession sont rares et clairsemés; ceux qui penset que la chose peut venir si la tension économique entre les provinces des prairies et les provinces de l'Est s'aggrave sont plus nombreux. Mais ces deux catégories mises ensemble ne représentent pas une partie considérable ni influente de la population. Les partisans de l'annexion n'y voient pas, comme beaucoup semblent le croire, une solution à leurs difficultés économiques; c'est plutôt le contraire. Le désir de négocier plus librement avec le monde entier, sans être taxé ni entravé à chaque instant, est en grande partie responsable de ce sentiment; et il est évident que l'union avec le pays le plus protectionniste du monde ne les aiderait pas à atteindre ce qu'ils désirent.

Les exigences de l'Ouest

L'Evénement (Québec):

Depuis un quart de siècle, ce sont les exigences de l'Ouest qui ont dicté à nos gouvernants leur ligne de conduite. Tous les frais de l'immigration sont assumés pour l'Ouest. C'est pour l'Ouest, à l'époque de la grande spéculation qui a précédé la guerre, que le gouvernement central avançait des subsides aux constructions de chemins de fer. C'est pour l'Ouest que, pendant la guerre, le gouvernement se faisait acheteur et vendeur de froment, après avoir fourni gratuitement le blé de semence aux cultivateurs. C'est pour l'Ouest que l'aventure de l'étatisation de trois réseaux de voies ferrées a été tentée, et s'il fallait écouter encore ses réclamations, la confiscation du Pacifique Canadien s'ensuivrait bientôt. Et l'Ouest demande encore 300 milles de chemins de fer pour ouvrir le district de la Rivière de la Paix à la colonisation, 100 milles de chemins de fer pour relier Winnipeg à la Baie d'Hudson, la création d'un port et d'un système de navigation sur cette mer boréale.

Au point de vue tarif et législation, c'est encore l'Ouest qui a obtenu toutes les concessions. Non seulement on lui a donné des pouvoirs coopératifs formidables, mais on a saboté les impôts douaniers pour satisfaire à ses préjugés. Aujourd'hui encore, parce que la commission des chemins de fer a rendu une décision qui déplait aux gens de l'Ouest, le cabinet intervient et suspend l'effet de cette décision semi-judicaire et semi-administrative. Enfin, c'est pour plaire au sentiment radical de l'Ouest que l'on propose une réforme du Sénat dont les conséquences peuvent être des plus graves pour l'union fédérale. Jamais la pratique du chantage politique n'a si bien réussi que dans le cas de ce parti progressiste qui tend de plus en plus au socialisme d'Etat.

Jusqu'à quel point la patience électorale des autres provinces se soumettra-t-elle à cette exploitation de son bon vouloir et de son crédit?

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 28 janvier 1875

Commutation de la sentence de Lépine

Nous apprenons par une dépêche d'Ottawa datée de mercredi avant-midi que S. E. le gouverneur général du Canada a commué la sentence de Lépine en deux ans de prison. C'est sans doute une nouvelle dont nous devons tous nous réjouir, mais est-ce bien là ce que la population de la Rivière Rouge a sollicité par ses pétitions depuis plus de quatre ans?

Est-ce bien là ce que veulent le droit des gens, les promesses faites, la paix, l'union et la concorde dans toutes les parties du pays?

Nous hésitons à croire que cette commutation soit toute la mesure; il nous est plus agréable d'espérer que, venant le lendemain des élections d'Ontario, cette demi-grâce est plutôt pour accoutumer l'opinion à l'amnistie qu'autre chose.

Le gouvernement McKenzie ne peut plus reculer. Il a trop fait, si l'amnistie n'est pas déjà en son pouvoir. Il ne peut s'arrêter à une demi-mesure, pire que tout le reste. Sa commutation serait illogique sans l'amnistie. Les raisons qui l'ont déterminée ne sont pas autres que celles qui poussent irrésistiblement, uniquement et fatalement à l'amnistie. Ce serait donc le commencement de la fin.

Remercions néanmoins ceux qui nous font cette grande grâce de la vie de Lépine. C'est une nation qui a demandé secours: c'est elle qui commence à remercier.

* * *

Les travaux de la cathédrale de Saint-Boniface avancent toujours et les boiseries auxquelles on travaille depuis cet été donneront au temple le meilleur aspect possible.

MONTREAL — Le lieutenant-colonel Ed. Lebel, officier de la Légion d'honneur, est mort à l'hôpital militaire après six ans de maladie. Il avait été, pendant la guerre, commandant de l'hôpital canadien de Saint-Cloud.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 8

28.—MOTS EN LOSANGE

```
      X
    X X X
  X X X X X
X X X X X X X
  X X X X X
    X X X
      X
```

—Commande le peuple mais n'est pas de la foule.
—Hélas! Rome en eut un célèbre.
—L'orgueil de la forêt canadienne.
—Une plante, un manuscrit, voire même un cheval anglais célèbre.
—Celui-ci accompagne souvent la toile.
—Substantif dans le firmament mais adjectif tout de même.
—On ne siffle pas sans elle.

29.—COMPOSITION

Composer une phrase, aussi longue que possible, dont le premier mot aura une lettre, le deuxième deux, le troisième trois, etc.

30.—VERS A COMPLETER

Compléter les vers suivants, dits le 15 janvier 1866, pour le 233me anniversaire de Molière. (Chaque mot à trouver compte autant de lettres qu'il y a de points.)

La raison conduisait le crayon dans sa ....
Sur lui-même il moulait les plis du coeur ......
Pour peindre la ...., il sondait ses ....,
Poète, ce sont là tes armes les plus .....
Ta flèche est plus agile et son trait plus ....,
Alors qu'elle a trempé dans le sang de ton .....

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 11 février. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 9 février.

Joindre à tous les envois le coupon ci-dessous.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 7 parue dans notre numéro du 21 janvier.

AVIS IMPORTANT — Les concurrents qui nous adressent dans un même envoi les solutions de deux séries différentes doivent les inscrire sur deux feuilles séparées. Ceci est absolument indispensable pour notre travail de classement. Ne jamais joindre à ces envois des "Jeux de la Liberté" des communications pour la rédaction ou l'administration du journal.

Les Jeux de la "Liberté"

28 JANVIER 1925

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 11 février, au plus tard.

Nom ....

Adresse **No.8**

....

Les solutions devront être adressées comme suit:
Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 6

21.—MOTS EN PARALLELOGRAMME

```
        B E M O L
      T I T U S
    T I A R E
  M A G I E
B A S E S
```

22.—PHRASES A COMPLETER

Vous dites que l'Eglise est l'ennemie de la liberté de penser, premier dogme de la société moderne? Je me flatte d'être de la société moderne. J'ai beaucoup étudié ce qu'on appelle la liberté de penser, et j'ai vu que l'Eglise n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser.
Thiers.

La prétention étroite, intolérante, ignorante — qu'un homme ne peut pas être un bon citoyen britannique s'il ne parle pas l'anglais — me porte sur les nerfs.
Professeur W.-F. Osborne.

Après quarante ans d'expérience, j'ai une foi plus profonde et plus forte que jamais dans la conservation des Acadiens, des Canadiens français catholiques et des Franco-Américains.
Henri Bourassa.

23.—DEVINETTE

Le mot Canada commence toujours par C et finit (le mot finit) toujours par un F.

24.—SONNET A RECONSTRUIRE

Simplicité

Te dirai-je ce qui m'attire,
Jeune fille, vers ta beauté?
Ce n'est pas ton port qu'on admire
Pour sa royale majesté;

Ni l'émail blanc de ton sourire
Dans ta bouche rose incrusté;
Ni tes yeux d'azur où se mire
La pervenche au bleu velouté:

C'est la simplicité charmante
Que déverse ton âme aimante
Sur le monde qui te bénit.

Le naturel est l'art suprême.
L'or pur brille assez par lui-même,
Et qui le vernit le ternit.

La statistique de la naturalisation

Ottawa — 7,659 personnes ont été naturalisées au Canada l'an dernier. Les Russes sont en tête avec un total de 1,274, puis viennent les Italiens, 1,067; les Américains, 903; les Polonais, 807; les Roumains, 576; les Grecs, 309; les Suédois, 232; les Allemands, 221; les Belges, 141; les Syriens, 122; les Français, 103; les Norvégiens, 101. Le reste est composé de nationalités diverses.

PARIS — Le général de division Gramat, ancien sous-chef de cabinet du général Picquart et ancien chef de cabinet de M. Painlevé pendant la guerre, est décédé.

BERLIN — Le nouveau chancelier d'Allemagne, le Dr Luther, déclare, au Reichstag, que toute tentative contre la Constitution républicaine de l'Etat sera réprimée avec la dernière énergie. Il ajoute que l'Allemagne se conformera loyalement aux exigences du plan Dawes.

"La Lumière"

Nos abonnés recevront ces jours-ci cette publication qui traite de remèdes préparés et vendus par la maison Dr Peter Fahrney. Cette revue contient des articles très intéressants, bien faits, d'un grand intérêt surtout pour les personnes souffrantes. Le Novoro du Dr Pierre et le liniment Oléolo du même médecin, qu'on y annonce, sont des remèdes connus depuis des années et dont l'efficacité a été reconnue par des milliers de patients. Le Novoro active la digestion, il agit sur le foie, règle l'estomac, agit sur les reins et améliore le système tout entier. Le Liniment Oléolo apporte un prompt soulagement aux brûlures, coupures, meurtrissures, contusions, etc. Il soulage aussi les maux de tête et de dents, les entorses, les engelures, etc.

Ces remèdes, composés de plantes et de racines soigneusement choisies, ne contiennent aucune propriété offensive et peuvent être recommandés à tous nos lecteurs.

LES FERMIERS-UNIS DE L'ALBERTA

Leur convention, tenue à Calgary, remporte le succès habituel — Wood est réélu président — Une coopérative pour la vente de l'avoine

Calgary — La convention des Fermiers-Unis de l'Alberta s'est tenue la semaine dernière.

Le président H.-W. Wood, dans son discours d'ouverture, a parlé de la coopération organisée, dans les domaines politiques et économiques, comme facteur principal du succès du mouvement des fermiers dans l'Ouest canadien. Il a demandé à ses auditeurs d'apporter une politique plus ferme et plus ordonnée dans les problèmes du marché, et aux industries et aux populations urbaines, de prêter plus généreusement leur concours à l'agriculture, parce que tout le Canada se ressentirait heureusement de cette coopération.

L'aide à la classe agricole

Les meilleurs intérêts des provinces, prises dans leur ensemble, ne sauraient être convenablement sauvegardés si les populations urbaines ne prêtent pas leur aide aux classes agricoles. L'habitant des villes n'est pas un enfant qu'il convient de dorloter, mais un adulte endormi qu'il faut réveiller. Le problème est de savoir si on se trouve en face du sommeil ou de la mort. S'il s'agit de la mort il nous reste le parti d'attendre une résurrection qui finira par arriver; mais si le citadin ne fait que sommeiller, éveillons-le tout de suite, avant que des retards trop prolongés ne fassent trop de mal au pays.

Coopératives agricoles

L'ère des coopératives des produits agricoles est arrivée. Ce qui a été accompli dans ce sens fait naître les meilleures espérances; les principes qui soutiennent ces entreprises semblent sains; la population a confiance dans ce mouvement. Mais qu'on ne croie pas que tout soit terminé; nous n'en sommes qu'au début de ces essais. Il nous reste encore beaucoup à accomplir. Il s'agit de surveiller les points faibles de cette organisation, afin d'y remédier assez vite pour éviter un désastre.

Il est très difficile de tirer des conclusions des activités de l'an dernier. En certains endroits la destruction des récoltes a amené des crises financières; on a pu assister à l'exode de plusieurs des nôtres vers les Etats-Unis, et c'est à se demander si, pour un bon nombre, leur lutte contre les éléments n'est pas une lutte à mort. Il est malheureux qu'on s'imagine en certains quartiers que l'agriculture est vouée à l'insuccès tant que les prix des produits de la terre ne sont pas aussi élevés que ceux d'autres objets utiles ou nécessaires à la vie. Pour rétablir la valeur de leurs produits, les cultivateurs ont recours aux coopératives.

Objections

On objecte contre la coopérative du blé que le blé est un produit mondial et qu'ainsi, quelles que soient les proportions qu'une coopérative canadienne puisse prendre, elle n'a que peu de chances de réussite. Contre ceci nous disons que l'individu n'a que faire dans les marchés de l'étranger et qu'une coopérative de second ordre n'y pourrait pas grand'chose non plus. Mais quand il s'agit d'une coopérative de première importance, c'est autre chose, et ce à quoi nous visons, c'est à un système de coopératives qui embrassera tous les pays de l'univers. C'est alors que nous serons vraiment puissants.

Il ne s'agit pas ici de dévouement et d'enthousiasme; c'est une question purement d'affaires qui repose sur des principes solides. Rien ne servirait d'attendre un miracle et de chercher un surhomme qui ferait des prodiges; la coopérative est l'oeuvre du peuple, et c'est le peuple seulement qui pourra la mener à bonne fin.

La politique

Passant au caractère politique de l'organisation des Fermiers-Unis de l'Alberta, le président Wood dit qu'il se pourrait bien qu'entre cette convention et celle de l'an prochain il y ait des élections générales.

"Pour nous, Fermiers-Unis, il ne saurait être question d'acquérir de l'influence politique pour elle-même, mais pour la faire servir à nos intérêts agricoles. Nos droits de citoyens ont été exercés heureusement dans d'autres industries, et les villes qui en ont bénéficié devraient nous rendre aujourd'hui cette coopération. Nous comptons sur les populations urbaines parce qu'elles aussi ont leurs responsabilités et leurs problèmes particuliers que d'autres ne sauraient résoudre à leur place.

"A présent, allons-nous nous lancer vers le succès et la prospérité ou faire machine en arrière vers un passé dont nous avions à nous plaindre? Puisque les Fermiers-Unis ont mis la main à la charrue, ils ne sauraient tourner la tête en arrière, à moins qu'on leur prouve qu'ils ont tort dans leurs entreprises."

Fermiers et ouvriers

On a adopté à l'unanimité une motion tendant à amener une coopération plus étroite entre les fermiers et les ouvriers organisés, en vue de la solution de leurs problèmes économiques mutuels.

Les Fermiers-Unis font-ils de la politique?

L'attention des membres de la convention a été attirée pendant un certain temps sur la question, plusieurs fois débattue, de savoir si oui ou non les Fermiers-Unis d'Alberta s'occupent de politique comme association. Lorsque la discussion fut ajournée, certains délégués ne savaient encore au juste à quoi s'en tenir sur leur situation exacte.

Wood réélu président

H.-W. Wood a été réélu à l'unanimité président pour la neuvième année consécutive. M.G.-E.-H. Scholefield a été réélu vice-président pour la troisième fois.

On a critiqué la sévérité avec laquelle le classement du grain est fait cette année. Un système de crédits agricoles à long terme a été endossé à l'unanimité. Les délégués ont également approuvé la formation d'une coopérative d'avoine le plus tôt possible.

LE FRANCAIS EN SASKATCHEWAN

Le gouvernement définit son attitude au sujet de l'enseignement du français

Régina — Dans un discours élaboré, l'hon. Latta, ministre de l'éducation, a présenté un rapport détaillé des activités du département de l'éducation au cours de l'année écoulée.

Augmentation des districts scolaires, pourcentage d'assistance, nombre d'instituteurs et d'inspecteurs, enseignement secondaire, coût des examens, octrois, etc., ce rapport est rempli de renseignements intéressants et utiles.

Au cours de ses remarques, le ministre de l'éducation a protesté contre la fausse nouvelle lancée par un journal de l'Est (l'"Orange Sentinel", de Toronto) disant que le gouvernement de la Saskatchewan avait décrété l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles.

Le programme de français

Le seul changement fait est qu'un programme de français a été tracé pour les instituteurs dans les écoles où les commissaires demandent l'enseignement du français, programme qui sera soumis au Conseil de l'Education à sa prochaine session.

Après avoir cité l'article 178 de la Loi des Ecoles qui détermine l'enseignement du français à l'école primaire lorsque les commissaires d'un district scolaire le demandent, le ministre fit la déclaration suivante:

"Jusqu'à présent il n'y avait pas de programme d'étude pour guider l'instituteur qui est appelé à faire ce travail. Un programme d'étude a été rédigé qui est prêt à être soumis au Conseil de l'Education pour discussion et rapport en conformité avec la loi. Il convenait évidemment, et c'était une chose nécessaire et justifiable, de dresser un programme d'étude pour cette matière tout aussi bien que pour toutes les autres matières du cours d'étude. Si cet enseignement (l'enseignement du français) se donne, il faut qu'il soit dirigé. Dire que le gouvernement a capitulé devant qui que ce soit, qu'il a subi une influence indue et qu'il s'est rendu à des demandes injustes, extrémistes de la part de qui que ce soit, c'est manifestement une accusation injuste et sans aucun fondement. J'ai cité la Loi qui est parfaitement claire et définie. Il n'y a eu ni tentative faite, ni promesse engagée, ni décision pendante, ni action à prendre par législation, ni demande faite pour rendre l'enseignement du français obligatoire."

Equivalence de diplômes

Un autre point que le ministre a éclairci est l'équivalence des diplômes accordés aux instituteurs et institutrices de la province de Québec.

Le nouveau règlement en vigueur depuis quelque temps à ce sujet est défini dans le document suivant du département de l'Education en date du 1er novembre 1924:

"Le ministre de l'Education a approuvé les règlements suivants au sujet de la reconnaissance des instituteurs (ou institutrices) qui ont suivi un cours scolaire et pédagogique et ont reçu des diplômes d'enseignement émis en vertu des règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec.

Conditions pour être reconnus

"Ne sont reconnus que ceux qui présentent un diplôme supérieur ou intermédiaire de français et d'anglais accordé par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique à la suite d'un cours pédagogique complet dans une école normale reconnue de la province de Québec. Ceux qui se présentent, devront démontrer à la satisfaction du Département par telle épreuve donnée qu'ils savent suffisamment l'anglais pour s'en servir comme langue d'instruction à l'école et subir l'examen que le Département peut demander à ce sujet.

"Tous les certificats émis en vertu de ces règlements sont sujets aux règlements du Département régissant les certificats intérimaires.

"Les certificats d'instituteurs et de diplômes d'Ecole Normale datés d'avant 1910 ne sont pas reconnus pour un grade équivalent. Les personnes soumettant des certificats acceptés comme certificats de seconde ou troisième classe en Saskatchewan et émis avant cette date peuvent recevoir un status temporaire en attendant réception du rapport des inspecteurs d'écoles de la Saskatchewan.

"Jusqu'à nouvel ordre, l'examen d'anglais sera subi devant le professeur Sinclair Laird, M.A., Ph. D., doyen de l'école de pédagogie au Collège McDonald, Sainte-Anne de Bellevue, P.Q., ou devant quelqu'un délégué par lui et approuvé par le Ministre de l'Education de la Saskatchewan.

"Les candidats qui se présentent à l'examen d'anglais devront payer au professeur Laird ou à son substitut un honoraire de deux dollars.

Certificats accordés

"(a) A ceux qui détiennent des diplômes d'Académie ou d'Ecole Supérieure pour le français et l'anglais avec école normale, certificat de seconde classe intérimaire.

"(b) A ceux qui détiennent des diplômes d'école modèle ou intermédiaire pour le français et l'anglais avec école normale, certificat de troisième classe bon pour un an.

"(c) A ceux qui détiennent des diplômes d'école supérieure accordés en vertu du règlement 160 du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, tel que revisé et amendé au 1er janvier 1923, des certificats de seconde classe intérimaire seront accordés. Ce règlement se lit comme suit:

Règ. 160. — "Ceux qui possèdent les diplômes d'école modèle conférés par une école normale avant l'adoption des nouveaux règlements, après enseignement de pas moins de deux ans auront droit à un diplôme d'école supérieure en passant avec succès un examen sur les matières du cours supérieur de l'école normale."

UN HEROS BELGE QUI DISPARAIT

Henri Geeraert avait ouvert les écluses de Nieuport et inondé la vallée de l'Yser

Bruges, Belgique — Henri Geeraert, le gardien des écluses de Nieuport et le héros de la première bataille de l'Yser, est décédé à l'hôpital, après une longue maladie. La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold lui avait été remise sur son lit de mort, le 25 décembre dernier, en reconnaissance de la présence d'esprit qu'il eut d'ouvrir les digues qui inondèrent, en novembre 1914, le champ de bataille de l'Yser et arrêtèrent l'avance allemande. La décoration sembla ranimer le moribond qui reprit assez de force pour vivre encore quelque temps.

Ce fut après la reddition d'Anvers, alors que les troupes allemandes progressaient victorieusement à travers la Belgique, que Geeraert sauva la situation. Connaissant le système des digues belges, il réussit à inonder la plaine, à sauver l'armée belge d'une complète destruction et à barrer le chemin de Calais aux Allemands.

Après que Geeraert eut ouvert les digues, l'eau commença à inonder la plaine à l'est de la voie ferrée de Nieuport à Dixmude. Ses progrès ne furent pas d'abord remarqués, l'eau s'infiltrant dans le sol. En moins de 48 heures, cependant, le sol devint boueux et quelques heures après, le pays était transformé en un bourbier dans lequel se débattaient désespérément hommes et chevaux.

Graduellement l'eau monta d'un pied, et deux pieds et enfin de trois pieds, paralysant ainsi l'envahisseur. Les Allemands découvrirent trop tard la cause de l'inondation. Ils durent abandonner un grand nombre de canons et les troupes surprises par l'inondation furent noyées ou durent se rendre. Au commencement de novembre, un lac artificiel d'une largeur de plus de deux milles formait une barrière impénétrable à l'avance de l'ennemi, de Nieuport au nord de Dixmude. La première bataille de l'Yser était finie et les Allemands étaient arrêtés.

Geeraert était alors âgé de 51 ans. Aidé de son compagnon Cogge, il dirigea l'écoulement des digues de façon à éviter l'inondation du côté ouest de la voie ferrée, où la pénétration de l'eau aurait entravé les défenseurs belges, dont la ligne de défense avait été deux fois rompue et rétablie à grands frais avant qu'on eût recours à l'expédient suggéré par Geeraert.

Par quelle porte Lord Byng de Vimy devra-t-il entrer?

Ottawa — Une épineuse question d'étiquette, au sujet de l'ouverture du Parlement, qui aura lieu le 5 février, a été la cause d'une volumineuse correspondance et de nombreuses démarches.

Il s'agit de décider par quelle porte le gouverneur général entrera au Parlement. Depuis la construction du nouvel édifice, le gouverneur entre par la porte du Sénat, ce qui rendrait jalouse la Chambre basse.

Pour trouver un terrain neutre, on suggère que lord Byng entre par la porte centrale, entre les portes du Sénat et de la Chambre des Communes, et qu'il y soit reçu par le président des Communes, l'hon. M. Lemieux, et par le gentilhomme huissier de la verge noire, le colonel Chambers, mais le Sénat tient à ses privilèges et la discussion se prolonge.

Le Canada occupe le cinquième rang

Dublin — D'après un rapport officiel, le Canada occupe le cinquième rang des exportateurs en Irlande du Sud. En 1924, l'Etat libre a importé pour 1,266,033 livres sterling du Canada tandis qu'il y a exporté pour 21,861 livres.

Calendrier de la "Liberté"

Le Calendrier de la Liberté est paru. Il a été envoyé dans les paroisses pour être distribué à nos abonnés. Ceux qui n'en auraient pas eu pourront le recevoir directement en s'adressant à l'administration du journal. Joindre un timbre de 15 sous pour l'affranchissement. Le Calendrier de la Liberté pour 1925 est consacré à l'Association d'Education du Manitoba.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

Je ne le regrette point. Une amie m'eût efféminée. Il n'y a que la solitude pour tremper le caractère et chasser les chimères.

Je me l'imposais, cette solitude, jusqu'au milieu des miens.

Je me suis toujours levée tôt et à l'heure exacte que je m'étais fixée la veille. Une vie bien réglée n'a nul besoin de réveil-matin. Quand on sait se commander le jour, paisible survient la nuit, et, le lendemain, la vie reprend, sans heurt.

Je m'accordais toujours cinq minutes de paresse avant de reprendre pied sur ma descente de lit.

"Paresse" n'est pas le mot absolument exact, comme tu vas voir. Sans doute, je ne repoussais pas le plaisir de me sentir au chaud et reposée. Le creux de l'oreiller est un endroit de délices permises. J'aime à m'y caresser les joues, le front. Et puis, lorsqu'on est bien portante, — j'eus la chance de l'être de longues années et j'en rends grâce à Dieu! — lorsqu'on est bien portante, on ne sent presque pas son corps le matin. On ne sait où il finit, où il commence. Il n'a plus de forme; on se croit tour à tour aussi longue, aussi large que le lit, ou bien toute petite. Parfois, on ne sent plus que sa tête. C'est charmant.

Ah! que le cerveau fonctionne bien à l'aube d'un nouveau jour, que notre mécanisme est bien huilé! qu'on est courageuse, qu'on est magnanime, qu'on est pure. La nuit est un armistice: l'âme s'y repose comme une eau troublée qui reprend sa transparence.

Comme on voit clair le matin, en soi, autour de soi!

Il faut en profiter.

Mais prends bien garde, j'ai dit cinq minutes. N'en ajoute pas une, puis deux. Tu serais perdue. Si tu sens venir le désir de prolonger ce pieux et nonchalant interrogatoire, écarte brusquement ton drap, saute à terre. Tu continueras sur ton prie-Dieu. Car il ne s'agit pas de mollesse, bien au contraire.

Ce colloque matinal doit se terminer par de fortes et hautes résolutions. Chaque jour, on doit s'efforcer de mettre de mieux en mieux en pratique cette belle prière: "Mon Dieu, faites que j'accomplisse en votre nom toutes les actions de cette journée." Il y a toute la sagesse et toute la foi dans cette petite phrase qu'on prononce tout enfant sans la comprendre et qui s'éclaire, chaque jour davantage, jusqu'à vous aveugler de telle façon qu'on ne voit plus qu'elle, et qu'elle devient notre unique guide.

Cinq ou six années passèrent ainsi. Lorsque Jean eut neuf ans, nous lui donnâmes un précepteur. Ce jeune homme n'eut pas beaucoup plus d'autorité que moi. Jean n'était pas un mauvais garçon, mais il lui était insupportable d'être commandé. Quand il obéissait, il inventait des prétextes comme pour s'en excuser vis-à-vis de lui-même. Ce caractère paraissait si étonnant à mon mari qu'il s'en amusait et, pour arriver à ses fins, il lui demandait exactement le contraire de ce qu'il attendait de lui. Moi, j'étais désolée, mais j'espérais que le collège dompterait notre jeune sauvage.

Et puis, qui sait? si l'indépendance a ses défauts, ce n'est pas un vice et Jean aurait peut-être, plus tard, un esprit original...

Nous comptions sur une vive résistance de notre Jean au moment du départ pour l'internat. Bien entendu, il chanta tout le long du chemin... Il fut le boute-en-train de sa classe, grand organisateur des jeux et aussi... du désordre, quand il s'agissait de se moquer d'un pauvre professeur ou d'un répétiteur sans énergie.

Si je ne nomme pas le collège où Jean "fit ses études", c'est que, vraiment, le collège n'est pas responsable des piteux résultats qu'il obtint. Et c'est déjà fort beau qu'il ne nous ait pas renvoyé notre bruyant rejeton. Il eut même des prix: gymnastique, dessin et musique vocale! Musique vocale! Sans doute, c'est un art charmant et, venant par surcroît, ce prix de musique vocale m'aurait ravie, car j'ai toujours aimé le chant (et Jean tenait de moi cette voix agréable), mais combien j'eusse préféré quelques accessits de français, de latin, voire d'arithmétique!

Par contre, il nous écrivait des lettres assez amusantes. Je t'en donnerai cet échantillon:

"Ma petite mère, j'ai depuis dimanche une grande vénération pour notre évêque. Figure-toi que j'ai été pendant dix minutes l'objet de sa respectable attention.

"C'était après vêpres.

"Nous étions sur deux rangs à droite et à gauche de l'allée qui mène à la chapelle. Monseigneur sortit derrière nous, lentement, suivi de l'aumônier et de quelques prêtres. Il s'arrêta, au hasard, devant celui-ci, celui-là, et il avait pour chacun une parole aimable.

"Enfin, il arriva à moi. Il me trouva une jolie figure. Je te dis cela pour te faire plaisir, pauvre maman déshéritée. Puis, dès que j'eus parlé, il me dit: "Mais c'est vous qui chantiez tout à l'heure. Je reconnais le timbre de votre voix. Il faut cultiver ce beau don du Seigneur." Puis, il me parla de la Vie, du Devoir et de la Vertu. "D'ailleurs, un Pernet-Vaugis (ça, c'est pour papa) ne peut que faire honneur à la France". On venait de lui dire mon nom. Tout allait bien jusqu'à présent. Mais le directeur trépignait aux côtés de Monseigneur. Il brûlait de lui présenter un élève plus reluisant. Moi, je tenais à garder mon prestige. Je répondais très bien à ses questions et il me complimenta plusieurs fois.

"Tout à coup il se tourna vers le directeur et lui exprima tout le contentement qu'il avait à parler avec "un des élèves les plus remarquables certainement du collège", et il lui demanda quelle place j'avais obtenue à la dernière composition... Patatras! Ma pauvre maman, plains ton fils! Il avait été le dernier! Le directeur prit une figure si épouvantée que Monseigneur n'insista pas: "Vous ne pouvez pas vous souvenir des places de tous les élèves du collège. Quant à vous, mon jeune ami, je n'aurai pas l'indiscrétion de vous le demander et je ne veux ni froisser, ni cultiver votre amour-propre. D'ailleurs, ajouta-t-il en me tendant son anneau à baiser, il y a plusieurs manières d'être premier..." Et il s'éloigna, sans plus s'arrêter devant personne.

"Voilà, ma petite maman, le récit véridique de mes exploits de dimanche.

"Pendant tout le jour, j'ai été l'objet de l'attention la plus flatteuse. Mes camarades m'admiraient, mes professeurs me souriaient et M. le directeur me fit appeler pour me remercier d'avoir sauvé la partie... J'ai cru un moment qu'il me disait que j'avais sauvé la patrie... Mais c'était trop vraiment...

"Je n'avais rien sauvé du tout: c'est Monseigneur, l'esprit le plus fin que je connaisse, qui a lu dans les yeux du directeur et qui a sauté, à pieds joints (si j'ose dire), par-dessus le précipice entr'aperçu... Fit-il pas mieux que de gronder?"

J'étais étonnée, comme tu peux l'être, que Jean, avec de pareilles dispositions, — car enfin son histoire est assez bien menée, — que Jean ne réussît pas en "composition française".

"Mais, ma pauvre mère, me répondit-il un jour que je l'interrogeais, mais, ma pauvre mère, ça n'est pas du tout la même chose. Veux-tu savoir le dernier sujet qui nous a été proposé, sur l'exemple de la Sorbonne: "Dialogue des morts entre Rollin et Montaigne, dont les ombres ont été admises à visiter un collège de nos jours". Est-ce que tu as connu Rollin, toi? Moi non plus. Seulement il y a justement dans ma classe un nommé Rollin, ma pauvre chère mère. Un gros endormi, la digestion faite homme. Alors, n'est-ce pas, j'ai supposé que c'était ce Rollin-là qui faisait visiter notre collège à Montaigne. Il le mena surtout au réfectoire et au dortoir. Montaigne — qui ne m'a jamais été présenté non plus — se contentait de se tordre de temps en temps et de parler du "mol oreiller" bien connu... Mon vénérable professeur n'en revenait pas. Je n'ai pas été dernier cependant; on m'a mis "hors composition". Voilà comment on récompense la "brillante imagination" de ton fils..."

Je reste convaincue qu'il aurait pu être un excellent élève, mais il préférait se faire remarquer autrement, en frondeur. "Il y a plusieurs façons d'être premier", le mot du spirituel prélat m'avait beaucoup frappée. Et je me mis à croire de toutes mes forces à l'avenir "littéraire" de ton oncle Jean...

Ta mère fut élevée près de moi.

J'aborde ici un bien délicat sujet. Tu aimes beaucoup ta jolie, ton élégante, ta charmante maman et tu as bien raison. Je n'ai pas du tout l'intention de la tourner en ridicule devant toi. Je te dirai cependant la vérité et je t'assure qu'il m'est plus pénible de la dire qu'il ne te sera pénible de l'entendre. Tu n'as à la juger que comme mère et elle est délicieuse; je ne l'évoque, en ce moment, que comme fille et elle me causa une de mes plus grosses déceptions.

A mesure que Cécile grandissait, elle devenait de plus en plus indifférente à tout ce qui n'était pas une distraction.

L'esprit de frivolité ayant pénétré un jour en elle ne devait jamais plus en sortir. Je surveillais pourtant ses amitiés. Les jeunes filles qui nous visitaient et chez qui nous fréquentions n'étaient pas particulièrement frivoles. Plusieurs même étaient des modèles de piété et de simplicité. Mais Cécile avait envie de tout ce qu'elle voyait et elle ne voyait que les colifichets et les fanfreluches: toujours les noix vides. Chez l'une de ses amies, elle remarquait un collier, chez l'autre une façon nouvelle de relever ses cheveux, chez celle-ci une ceinture, chez celle-là une manière drôle de pencher la tête, de saluer, de marcher...

Il en résulta que j'avais pour fille la plus jolie poupée de tout le pays. "La délicieuse Cécile" était l'expression courante, dont j'enrageais.

Et maintenant, Aline, ma chérie, me vois-tu entre un mari, honnêtes certes et à peu près content de son sort, mais ne prêtant aucune attention à mes transes maternelles et la délicieuse Cécile préoccupée seulement de plaire à tout le monde sauf à moi. Je n'avais pour me consoler que les lettres ironiques, voire cyniques de Jean.

J'en pris mon parti, — à la face de tous, — mais que de sacrifices j'offris à Dieu! Fis-je pas mieux "que de gronder?" comme disait Jean de son évêque...

(A suivre)

Page Féminine

Les petites choses

Des observations personnelles, répétées en un court espace de temps, nous engagent à adresser aux mamans un pressant et sérieux appel à exiger le soin des "petites choses". Que, dans l'éducation, on s'applique à attirer l'attention sur l'importance et le rôle des petites choses, à tous points de vue, pratique et intellectuel.

Et d'abord, qu'est-ce, à proprement parler, qu'une petite chose?

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi, dans notre humble vie humaine, il y a des choses que nous osons qualifier de petites, et quel sera notre critérium? Car enfin, ce qui est petit pour les uns est essentiel pour les autres. Si nous y réfléchissons bien, n'arriverons-nous pas à constater que, véritablement, presque tout est important, ou plutôt peut avoir des conséquences importantes? Fermez mal une fenêtre, un coup de vent l'ouvre, la pluie pénètre et inonde la pièce; arrivez seulement cinq minutes après un train ou un rendez-vous, les résultats peuvent être fâcheux ou graves; indiquez un numéro au lieu d'un autre pour une adresse, la lettre manque sa destination.

Les parents et éducateurs doivent, dès les premières années, habituer leurs enfants à l'exactitude dans les détails (détails qui sont, d'ailleurs, de grosses affaires pour eux).

Le meilleur moyen est, tout simplement, de les renvoyer s'assurer qu'ils ont bien fait ce qu'on leur a dit, quand leur réponse n'est pas très affirmative, de leur faire recommencer ce qui est mal, de leur faire répéter jusqu'à ce qu'il soit clair et précis le renseignement qu'ils apportent.

Ne craignez pas d'imiter ce professeur, éducateur de premier ordre, qui déchirait impitoyablement tous les devoirs mal soignés de son garçonnet de dix ans: pas un pâté, pas une raie baveuse, pas une rature — et la maman qui ne tolère pas que sa fille sorte avec une tache, un bouton manquant, un trou au doigt de gant.

Ces enfants acquerront des habitudes de soin, d'attention aux petites choses qui permettront que l'on compte sur eux.

Car c'est ici une chose essentielle à dire: malgré leur droiture et leur conscience, on ne peut avoir confiance qu'en ceux qui ne négligent pas les petites choses dont leur vie est faite.

Cette éducation exige, évidemment, une surveillance de tous les instants, mais le résultat en vaut la peine et dédommagera, d'ailleurs, de l'attention donnée: les enfants ayant des habitudes de précision, il sera possible, très tôt, de se décharger sur eux de quelques tâches. Il faut apprendre aux jeunes gens et aux jeunes filles que c'est par la maîtrise de soi-même, patiemment acquise, la précision dans les petites choses de la vie, qu'ils pourront réussir les grandes conquêtes, pour eux et leur pays.

UNE MERE.

Après dix ans d'asthme, le Remède pour l'Asthme du Dr J.-D. Kellogg s'est révélé le seul efficace pour un malade qui l'a employé, et ceci n'est qu'un cas entre beaucoup d'autres. Nul doute qu'il est maintenant devenu le seul remède reconnu sur le marché. Il a conquis sa renommée en ne manquant jamais son effet. Il la conquiert encore aujourd'hui comme il l'a fait par le passé. C'est le plus grand spécifique pour l'asthme à la portée de l'humanité souffrante.

MARIONS-NOUS

Marions-nous!

Marions-nous.

Et là-dessus branle-bas général. Deux familles au moins sont en effervescence; et les amies, et les amis!

Aux amies on annonce le plus tôt possible la nouvelle. Il faut qu'on sache qu'on n'était pas en peine de sa personne; et la preuve, c'est qu'on vient d'être choisie parmi tant d'autres.

Aux amis il faut aussi faire penser à l'enterrement de la vie de garçon; il faut prendre ses mesures à l'avance pour que la chose soit brillante. Les donneurs de cadeaux ont aussi besoin de savoir à temps ce qui leur reste à faire, et comment ils doivent s'y prendre pour être à la hauteur.

Et puis le logis à choisir dans un quartier chic; et l'ameublement des pièces, les tentures luxueuses, les riches tapis, la disposition qui tire l'oeil; et le tailleur, la modiste; et la noce, avec la musique, les garçons d'honneur, les filles d'honneur, les bouquetières, les invités; et la réception, le dîner; et la culture discrète du journaliste qui voudra bien broder sur le tout; puis encore le voyage de noces, les visites, les réceptions!

Quelle affaire, Seigneur! que le mariage!!

Et cependant, marions-nous! - Marions-nous! Et vite, et vite, et vite! Il est si charmant. Elle est si charmante! Et c'est si ennuyant d'avoir à se séparer toujours!

Marions-nous, bon!

* * *

Et, tout doux, jeune homme. Tout doux, rêveuse fiancée. Quand vous aurez annoncé au monde la grande nouvelle; quand vous aurez subi toutes les félicitations, tous les dîners; quand vous vous serez extasiés sur tous les cadeaux et que vous aurez quelque peu joui de l'envie qui mordille le coeur des amis; quand seront finies les séances chez le tailleur et la modiste, que vous aurez choisi ce qu'il y a de plus nouveau, de plus élégant, que vous serez absolument tranquilles, sur l'impression à produire; quand le problème des invités et des susceptibilités aura été résolu; lorsque vous serez assuré enfin que la noce sera brillante, qu'elle marquera dans la chronique mondaine, qu'on s'arrachera les journaux du soir pour en connaître les détails; lorsque sera choisie la plage à la mode où étaler son bonheur, et que le dernier coup d'oeil jeté sur le nid vous pourrez dire: tout est bien, où en serez-vous rendu?

* * *

Vous ne serez pas rendu loin.

Car le bruit qui se fait autour du futur mariage, et les félicitations, et la toilette impeccable, et la noce brillante, et le logis coquet, et le voyage enchanteur; tout cela c'est du chichi, de l'accessoire, un décor, le côté presque négligeable. Car de tout cela, dans quelques mois, dans quelques années tout au plus, il ne restera rien.

Mais il restera deux êtres qui sont irrévocablement liés, avec leurs qualités, c'est vrai, mais aussi avec leurs tendances, leurs faiblesses et jusqu'à leurs défauts et ceux de leurs proches.

Et quel préparatifs ont été faits? quelles précautions ont été prises pour rendre ce lien moins lourd, pour faire qu'il soit toujours supportable malgré tout?

Aucun.

* * *

Marions-nous!

Soit. Mais ne nous marions pas en étourneaux qui commenceraient par se bander les yeux avant de franchir un passage dangereux.

Le mariage, ça dure toute une vie. Est-ce pour cela que la mode est de s'y préparer si légèrement?

L'Eglise — qui de ce temps-ci recommande précisément à ses pasteurs de renseigner leurs ouailles sur cet important sacrement — a des méthodes très efficaces de préparation pour les choses sérieuses: la méditation, la retraite, la prière.

Y a-t-il beaucoup de "futurs" qui consacrent à la méditation sur ce qu'ils se proposent de faire, à la prière source des secours et des lumières d'en haut, le centième du temps qu'ils dépensent aux toilettes, aux réceptions, aux achats? Y en a-t-il beaucoup qui pensent seulement qu'une retraite serait une excellente préparation à leur mariage?

* * *

Le mariage est un des actes de la vie qui demande la plus minutieuse préparation. Et c'est celui qui est le plus souvent fait à la légère.

Marions-nous!

Soit.

Mais pas comme des écervelés, voyons.

Jules DORION.

(L'"Action Catholique")

PETITS CONSEILS

Brosses et balais

On peut conserver plus longtemps brosses et balais et en obtenir de meilleurs résultats en leur donnant un bain de temps en temps. Mettez deux cuillerées à bouche d'ammoniaque dans deux litres d'eau, laissez-y séjourner pendant une demi-heure le balai ou la brosse, rincez à l'eau fraîche et laissez pendre dans un endroit frais pour sécher.

Graisse sur le bois

Si vous renversez de la graisse bouillante sur la table de cuisine ou sur le plancher, jetez immédiatement de l'eau froide dessus. Ceci refroidira aussitôt la graisse qui ne pourra pas s'étendre, ni entrer dans le bois. On enlève ensuite la tache en la frottant avec de l'eau de soude chaude et du sable.

Colle improvisée

Prenez un petit morceau de pomme de terre froide ayant été bouillie, et frottez-le avec les doigts de haut en bas sur une feuille de papier pendant environ cinq minutes. Au bout de ce temps vous aurez obtenu une couche de colle très consistante et surtout très forte.

Nos obligations journalières

Notre conscience chrétienne nous oblige à mettre au premier rang nos obligations journalières. Nous ne serions pas catholiques si nous ne nous considérions pas comme astreints à remplir, mieux que quiconque, tous nos devoirs d'état, même les plus humbles; si nous ne nous efforcions pas d'exceller d'autant plus dans l'exercice de notre profession que nous sommes davantage chrétiens.

NOBLE MISSION DU JOURNALISTE

Je vous raconterai comment et pourquoi je suis devenu journaliste, et ce que j'ai voulu faire.

Il y a de cela trente-deux ans. J'étais à Rome et je réfléchissais sur l'emploi de ma vie, dont j'avais vu soudain changer le cours. J'avais été journaliste, je ne voulais plus l'être. Je trouvais une incompatibilité entre cette profession et le regard nouveau que je jetais sur le monde et sur moi-même.

Quelqu'un m'avait donné les "Actes des Martyrs". J'y remarquai de braves gens qui, n'ayant pas grands moyens, se rendaient utiles en portant d'une église à l'autre les lettres du Pape et des évêques. Ils prenaient un bon bâton et se mettaient en route. Sans se laisser arrêter par les chemins ni par les hommes contraires, ils accomplissaient leur mission tant qu'ils pouvaient aller. Qu'ils commentassent un peu les pièces dont ils devaient donner lecture, c'est tout simple. Qu'ils se servissent quelquefois de leur bâton pour défendre les messages que l'ennemi voulait leur prendre, je ne leur en fais pas grand crime. S'ils ont donné, à l'occasion, quelques coups de trop, je me plais à croire qu'ils s'en sont repentis. Toujours est-il que la vocation de ces gens de bien me parut très excellente dans son humilité.

Et lorsque, plus tard, le désir de ne pas être inutile me fit rentrer dans la carrière du journalisme, devenue pour moi tout autre, je me souvins de ces batteurs d'estrade dont la vaillante vie m'avait charmé, et je me dis que je serais un de ces hommes-là.

J'ai été cela trente ans, et j'ai franchi plus d'un mauvais passage.

Louis VEUILLOT.

("Mélanges", 3me série, t. IV, p. 118.)

Une campagne contre le blasphème par le radio

Paris — On sait que les catholiques italiens ont entamé contre le blasphème une campagne qui est dirigée de Vérone avec une extrême vigueur par un comité central ayant des sections dans toute la péninsule.

Il y a quelques jours, ce comité demandait à Marconi de lancer lui-même de Rome le message suivant:

"Peuples d'Europe,

"A la langue d'Italie, inséparable compagne des destins de la nation, à la douce créature que Dante a modelée et que Manzoni a conduite à son terme parfait, à la parole à qui Marconi a donné des ailes pour traverser les cieux, l'Union italienne contre le blasphème, sous la haute présidence de S. M. Victor Emmanuel III, glorieux Roi de l'Italie, souhaite la libération du triste chancre qui la déshonore parmi les nations — le blasphème et les conversations obcènes — et crie avec le grand devin, par l'onde qui part des instruments sortis de l'esprit d'un génie: "Que cessent les paroles horribles."

Marconi, qui se trouve en ce moment à Londres, a répondu par le télégramme suivant:

"Je vous remercie pour le télégramme qui m'a été transmis ici. Dans l'impossibilité où je suis d'accéder à votre demande, étant absent de Rome, je le communique à l'administration Marconi en Italie qui insérera volontiers votre message contre le blasphème au programme de ses émissions.

"MARCONI."

L'EVANGILE

Quatrième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 23-27)

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Calendrier de la semaine

Jeudi 29 janvier — S. François de Sales.

Vendredi 30 — Ste Martine.

Samedi 31 — S. Pierre Nolasque.

Dimanche 1er février — Quatrième dimanche après l'Epiphanie.

Lundi 2 — Purification de la B. V. Marie.

Mardi 3 — S. Blaise.

Mercredi 4 — S. André Corsini.

Le Pèlerinage Canadien pour Rome, à l'occasion de l'Année Sainte, quittera Montréal le 5 mai. S'adresser à J. A. Hébert et Cie, agents de voyages: A 7647 ou N 2371.

CONTE PARISIEN

MON AMI GEORGES

C'était un camarade d'enfance que j'avais perdu de vue depuis une douzaine d'années dans cette immense fourmilière qu'est la grande ville et que, par un hasard peu ordinaire, je me retrouvai un jour comme collègue de bureau.

Une âme d'élite que ce garçon, plein d'idéal et d'élévation naturelle; en un siècle où la peur de l'effort et du sacrifice supprime tant de consciences, il marchait d'instinct au devoir comme un cheval de trompette va au canon.

Enfant, je l'avais connu plutôt frêle et courbé par une croissance rapide; maintenant je retrouvais un homme de 26 ans de haute taille, aux parfaites proportions. Son visage régulier, au profil aquilin, avait cette distinction de traits si remarquable chez certains Alsaciens; il frappait surtout par ce cachet de dignité particulier à ceux qui ont pris de bonne heure l'habitude de dominer sur eux-mêmes et de se [illegible] d'autorité dans la vie.

L'existence avait été plutôt austère pour lui. Orphelin de père, il était resté à 15 ans seul soutien de sa mère et de ses soeurs en bas âge, avec la charge d'une succession embrouillée par la légèreté paternelle. De bonne heure, donc, il avait dû faire face aux dures réalités de la vie, et cela avait imprimé en lui une certaine gravité qui n'était pas sa moindre distinction.

En dépit de sa maturité précoce, Georges cependant gardait un fond de candeur, une fraîcheur d'âme, une sensibilité qui enchantaient; mais sa réserve naturelle, teintée de timidité, ne le poussait pas d'ordinaire à s'ouvrir à tout le monde; aussi le trouvait-on plutôt hautain. J'avais le privilège de ses confidences: plus jeune que moi d'une couple d'années, m'ayant toujours considéré comme un grand frère protecteur, il me mettait sans façons au courant de ses espoirs et de ses soucis avec la même tranquille confiance qu'autrefois.

Il est vrai que je n'ai jamais eu la triste tentation de me moquer des confidences de personne, quelles que bizarres que soient parfois certaines, car dans ces ouvertures de l'âme se révèle l'être humain tel qu'il paraît devant Dieu, et cela m'a toujours commandé le respect. Georges connaissait cette particularité de mon caractère; aussi s'épanchait-il sans contrainte aux instants de loisir que nous laissait le travail de bureau.

C'est ainsi que je connus le secret de ses amours.

Un matin, Julien, notre vieux garçon de bureau, en nous montant le courrier, paraissait très agacé; il venait de croiser sur le boulevard un groupe de jeunes ouvrières ou dactylos mises à la dernière mode, c'est-à-dire cheveux très courts style "bobbed hair", jupes s'arrêtant aux genoux comme en portent les montagnards d'Ecosse et avec ça des voix de rogomme affectant les intonations les plus garçonnières. Or toutes ces "hideurs", comme il les appelait, avaient d'autant plus porté sur les nerfs du rigoriste de la vieille école qu'il était, qu'une des "jeunesses", devant son air scandalisé, n'avait pas craint de lui rire au nez.

— Quel siècle, Messieurs, quel siècle! s'écria-t-il, après nous avoir expliqué les motifs de son irritation. Je ne sais quel vent de folie agite les filles d'aujourd'hui, mais il ne doit pas être facile à un honnête garçon de se choisir une épouse parmi tant d'évaporées qui semblent ignorer que la beauté d'une femme consiste tout d'abord à être féminine. Savez-vous que ces petites outardes m'avaient l'air de se croire très séduisantes avec leur genre... masculin? Si c'est possible!... Voyons! Monsieur, dit-il en s'adressant à Georges, vous qui êtes un jeune pourtant, aimeriez-vous ça, épouser une virago?

— Toutes ne sont pas ainsi, répondit en souriant mon camarade, l'oeil perdu dans le vague.

— Toutes pas ainsi? Allez donc, Monsieur, quand la Mode ordonne, il faut bien que toutes y passent, c'est sûr. Ah! de mon temps ce n'était pas comme ça! Non, ce n'était pas comme ça! Et il sortit indigné.

— Tiens! dis-je alors à Georges, il paraît que, contrairement à l'opinion de notre vieux grognard, tu en sais quelques-unes réfractaires aux lubies de la mode. Je voudrais bien connaître l'objet de ton choix en ce cas, car...

— Tu sais bien que notre situation de famille ne me permet pas de songer au mariage, interrompit-il vivement, non sans mélancolie; je n'ai donc pas de choix à faire; mais il n'y a pas [illegible] des évaporées qui passent à neuf heures du matin sur le boulevard et j'en remarque surtout une depuis quelques semaines devant laquelle certainement la mauvaise langue de Julien resterait inactive.

— Oh! oh! cher ami, montre-moi donc cette perle rare, veux-tu?

— C'est bien facile, répondit Georges plutôt satisfait, viens me prendre demain matin à la maison: nous ferons route ensemble, tu la verras et tu jugeras.

Inutile de dire que je ne manquai pas le rendez-vous. [illegible] j'arrivai à point juste comme il descendait.

Nous n'étions pas depuis dix minutes en chemin, lorsque mon compagnon, me désignant un point clair encore assez loin devant nous, s'écria:

— C'est cette personne en gris beige qui vient là-bas!

Je ralentis ma marche et lui laissai prendre une dizaine de pas d'avance, afin d'observer bien à l'aise la gracieuse apparition qui se précisait de plus en plus.

Georges avait dit vrai: celle-là était vraiment "bien". Tout dans sa mise et sa démarche révélait une distinction rare. A contempler l'harmonieuse ondulation de ses lignes, la dignité aisée et charmante de son maintien, le vieil Homère se fût certainement écrié: "Elle avait l'air et le port d'une déesse!" Sa robe élégante, quoique simple, et de cette longueur décente qui distingue la femme faite de la fillette, la moulait sans l'étriquer avec un goût parfait. Mais toutes les grâces de la silhouette n'étaient rien à côté de celles de la tête que maintenant je pouvais détailler en pleine lumière.

Au lieu d'un de ces chapeaux "cloche" sous lesquels la mode force tant de jolies personnes à cacher leurs attraits, elle avait un coquet toquet posé sur son opulente chevelure châtaine dont les tresses bien ordonnées nimbaient un visage ovale remarquable tout d'abord par la matité naturelle du teint; les traits étaient fins et très jeunes; quant aux yeux, je ne pouvais guère les juger, attendu qu'elle les tenait discrètement tournés vers la chaussée avec une réserve de bon aloi. Celle-là, évidemment, ne devait pas dévisager les hommes dans la rue.

Cependant, au passage de Georges elle tourna instinctivement ses regards vers lui, et il me sembla qu'elle rougissait légèrement.

Puis elle reprit son attitude première et ne parut même pas soupçonner ma présence lorsque je la croisai à mon tour; mais l'éclair de ses yeux bruns m'avait révélé une âme féminine d'une exquise et intense personnalité que n'accentuait pas peu un certain cachet d'exotisme.

— C'est probablement une étrangère, me dis-je en pressant le pas pour rejoindre mon ami; elle se distingue trop des autres passantes, presque toutes façonnées sur le même mannequin impersonnel, sans originalité!

— Eh bien? interrogea Georges, après que nous eûmes fait un bout de chemin en silence (car il n'était jamais précipité en rien).

— La jeune fille que je viens de voir, répondis-je, est de celles dont la vue laisse les gens longtemps pensifs après leur passage; elle m'a vaguement rappelé Béatrice dans les rues de Florence!... Sais-tu que les Gaulois n'avaient pas tout à faire tort de croire qu'il y a quelque chose de divin dans certaines femmes?...

— Oh! mais alors tu conviens que... Julien est plutôt exagéré dans ses généralités?

— Oui, et ton bon goût d'artiste, une fois de plus, n'est pas en défaut. Je ne sais de quel rivage vient cette "Princesse lointaine", comme eût dit Rostand, mais sa vue réjouit le coeur autant qu'un premier jour de printemps. Je suis enchanté qu'elle ait fixé ton attention, d'autant plus qu'une sorte d'intuition m'induit à penser que tu ne lui es pas indifférent non plus!

— Mais! protesta Georges d'une voix mal assurée, je n'ai fixé mon attention sur personne, je...

— Inutile de continuer, mon cher, fis-je; Pascal a dit justement: "Le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas!" Or nous ne savons jamais exactement où nous allons sous ces deux impulsions souvent divergentes. Tu ne serais d'ailleurs pas le premier qui, selon l'expression de Coppée, chercherait dans le regard d'une femme un souvenir de ce Paradis dont nous avons été chassés: tout cela est selon la loi naturelle. Sans doute, je n'ignore pas tes obligations de famille, mais es-tu à un âge où tout espoir est désormais éteint? La vie est pleine d'imprévus: il peut s'en présenter d'heureux!

Et là-dessus, je parlai d'autre chose.

Les jours coulèrent. Georges aimait la jolie passante, mais il n'en parlait que rarement et je respectais sa réserve. Ils se rencontraient cependant régulièrement tous les matins. Naturellement, comme tout a une fin, l'heure arriva où le frêle roman devait se dénouer.

Un jour, Georges en entrant au bureau était tout pâle; il vint à moi, et, mettant sur mon pupitre son journal ouvert à la page littéraire, me dit avec émotion en m'indiquant une poésie:

— Tiens, lis ces vers qui viennent d'elle: ce sont ses adieux, elle part!

— Comment sais-tu cela? répondis-je, après avoir, d'un rapide coup d'oeil, cherché mais sans succès la signature; ils ne sont même pas signés, les vers en question!

— Une femme n'appose pas son nom sous de tels aveux, répliqua-t-il; lis d'abord, tu comprendras ensuite, surtout lorsque je t'aurai expliqué...

Pour lui complaire, je lus docilement la poésie qu'il me montrait et qui avait pour titre: "Secrète sympathie". La voici en entier:

Chacun de nous va son chemin...
Et nous nous connaissons à peine.
Ainsi sa main, sa chère main,
N'effleura jamais la mienne.

Et pourtant son coeur et mon coeur
Visiblement battent ensemble.
Le même sentiment vainqueur
Fait que lorsque je tremble il tremble...

Mes yeux brûlants cherchent ses yeux...
Je me dis tout bas (ô folie!);
"Comme il est beau!" Lui, tout joyeux,
Se dit alors: "Qu'elle est jolie!"

Et voilà tout. Et nous passons,
Indifférents en apparence,
Tandis que, des mêmes frissons,
Naît en nous la même souffrance.

Chacun des deux, au fond de soi,
Sent que sa tendresse est connue;
Mais chacun se fait une loi
De la plus stricte retenue...

Et nous suivons notre chemin,
Semblant nous remarquer à peine...
— Je partirai sans que sa main,
Hélas! ait effleuré la mienne!

— Ces vers sont d'une grande beauté, dis-je après en avoir fini la lecture, et le sentiment qui les a dictés est parent de celui auquel le sonnet d'Arvers doit sa célébrité. Mais quelle raison de supposer que cette personne en est l'auteur?

— Eh bien, parce que ce matin, au lieu d'avoir à la main son rouleau de cuir d'étudiante, comme à l'ordinaire, elle tenait ostensiblement le même journal que celui-ci, dont je fais emplète tous les matins en venant, comme tu sais! Cela m'a frappé, et par sympathie pour elle, j'ai lu la feuille en marchant; comme je commence toujours par la "Page Littéraire", je n'ai pas tardé à comprendre.

— Ah!... Et c'est tout?

— Non! Elle m'a de plus jeté un regard dont je n'oublierai jamais l'expression. Certains regards valent, dit-on, un poème: celui-là était plus significatif que tous les vers du monde. Si je ne l'ai pas compris de suite, je sais maintenant que je ne dois plus la revoir!...

Il y avait une telle douleur dans ces derniers mots, dits d'une voix étouffée, qu'à mon tour je me sentis saisi par sa triste conviction, et sous le souffle d'une inspiration étrange, je m'écriai:

— Tu as raison, Georges, celle-là ne sera jamais à toi, pas plus que tu ne seras à elle, et ce précisément parce que vous êtes bien dignes l'un de l'autre! En ce monde où tout est incomplet et boiteux, où nous allons "la tête dans le ciel et les pieds dans la boue", la réunion de deux êtres parfaits ne peut se produire, car comme les deux pôles d'une électricité sublime, ils dégageraient une lumière trop céleste pour lui. (Elle non plus, d'ailleurs, n'est pas libre.) Désormais l'un et l'autre vous continuerez séparément votre course au bonheur toujours tendus à la recherche de cette autre moitié de vous-mêmes qu'on a appelée "l'âme-soeur", mais que pas plus que vos semblables, vous ne trouverez ici-bas, car elle réside uniquement dans le sein de Dieu!

Georges, qui m'avait écouté avidement, tant son besoin de consolations était grand, me prit la main avec effusion:

— Merci, ami, dit-il, tes paroles m'ont rappelé la voie qui doit être mienne désormais.

Jamais depuis, mon camarade ne me reparla de la belle inconnue, laquelle d'ailleurs ne reparut plus sur son chemin; mais il était de ces coeurs qui ne se donnent pas deux fois et s'enveloppent silencieusement dans leur douleur. Désormais, on ne le vit plus beaucoup sourire; il devint encore plus fermé qu'auparavant; un pli amer se forma sur son visage pâli dont l'expression d'austérité s'accentuait chaque jour. Je voyais avec inquiétude ce qui se passait dans cette âme anéantie par l'écroulement de ses ultimes espérances; mais que faire devant l'irréparable?... Le génie de l'homme ne peut rien contre la douleur...

Aujourd'hui, Georges n'est plus; une embolie au coeur — ce coeur tant replié sur lui-même! — nous l'a enlevé en quelques heures, il y a six mois environ!

Il est maintenant dans le pays des âmes où la sienne si noble resplendit sans doute, dans la contemplation de cette Beauté qui éclaire les sphères éternelles et dont il avait la nostalgie ici-bas: c'est un Bienheureux!

Mais le chagrin de ceux qu'il a laissés est immense! Le jour de l'enterrement sa malheureuse mère, véritable statue de la douleur, faisait pitié. Quel désespoir surtout lorsqu'elle vit jeter les premières pelletées de terre sur le cercueil!... Il me semblait voir Eve aux premières funérailles, quand elle dut ensevelir son cher Abel.

Pauvre mère! Je l'ai rencontrée hier, méconnaissable! Cette femme qui fut une beauté et n'a pas cinquante ans, en paraît soixante-dix ou plus, maintenant. Naturellement, nous avons longuement causé de "lui". Pendant que je parlais elle se tenait suspendue à mes lèvres, ses yeux fixés sur les miens, comme si elle eût espéré voir passer dans mes prunelles l'image de ce fils adoré qui avait été mon ami!...

Puis elle partit; et en regardant s'éloigner, lamentable, cette ruine humaine, je songeai avec mélancolie au mot de Châteaubriand:

"Le dernier acte de cette pièce (la vie) est toujours une tragédie!"

JACQUES-COEUR.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 26 janvier 1925

Grains	Mardi 20 jan.	Merc. 21 jan.	Jeudi 22 jan.	Vendi 23 jan.	Samedi 24 jan.	Lundi 26 jan.
Blé No 1 Nord	1.96¼	1.94⅜	1.97¼	1.98⅝	2.01⅞	2.04
2 Nord	1.90¼	1.88⅜	1.91¼	1.93⅛	1.95⅞	1.98⅜
3 Nord	1.85½	1.82⅜	1.85½	1.87⅛	1.89⅞	1.92½
Avoine 2 CW	.68¼	.67⅛	.67⅞	.67¾	.67⅜	.67⅛
3 CW	.62⅜	.61¼	.62	.61⅛	.61⅝	.61¼
Orge 3 CW	.95⅛	.94	.95¼	.95⅛	.95⅝	.94⅞
4 CW	.89⅜	.88¼	.89½	.89⅞	.90	.89¾
Lin 1 NW	2.68¼	2.66	2.67½	2.68¾	2.68⅜	2.70¼
2 CW	2.63⅝	2.61½	2.62¾	2.64½	2.63⅞	2.65¾
Seigle 2 CW	1.55½	1.53½	1.58⅜	1.64	1.68⅛	1.74
Prix sur voie (track)						
Base Blé No 1 Nord	1.93¾	1.91⅞	1.94¼	1.96⅛	1.99⅞	2.02⅜
Avoine 2 CW	.68⅜	.67⅛	.67⅞	.67¾	.67⅛	.67⅛
Orge 3 CW	.95⅛	.94	.95¼	.95⅛	.95⅝	.94⅞
Lin 1 NW	2.68¼	2.66	2.67½	2.68¾	2.68⅜	2.70¼
Seigle 2 CW	1.55½	1.53½	1.58⅜	1.64	1.68⅛	1.74
Options						
Blé Mai	1.97¼	1.95⅝	1.98¼	2.00⅛	2.02⅞	2.05⅜
Juillet	1.94¼	1.92⅞	1.95⅜	1.97½	1.99⅞	2.02⅜
Avoine Mai	.69⅜	.68⅜	.69⅝	.68⅛	.69	.68⅜
Juillet	.70¼	.69⅞	.70⅜	.70	.70½	.70
Orge Mai	.99⅛	.98	.99¼	.99⅝	.99⅜	.98¼
Lin Mai	2.75⅝	2.73½	2.74¾	2.76½	2.75⅜	2.77⅞
Juillet	2.76⅜	2.75	2.76	2.77⅛	2.77	2.77⅛
Seigle Mai	1.61½	1.59	1.64⅜	1.70	1.74⅛	1.80
Juillet	1.57¾	1.55	1.60	1.65½	1.71	1.77

100,000 acres de plus pour le "Pool" de la Saskatchewan

Régina — D'après les autorités du "Wheat Pool" de la Saskatchewan, la superficie sous contrat a été augmentée de plus de 100,000 acres au cours du dernier mois, ce qui porte le total actuel à 7,256,000 d'acres. Aucune limite de temps n'a été fixée pour l'acceptation de nouveaux contrats. Les cas de violation de contrat sont pour ainsi dire insignifiants, assure-t-on. Deux cas seulement ont été portés à la connaissance officielle du bureau.

La session sera courte dans l'Alberta

Edmonton — La législature de l'Alberta va se réunir le 19 février. Comme il n'y a pas de programme de projets de loi susceptibles de provoquer de longues discussions, cette session ne durera pas plus de six à huit semaines, croit-on.

S. G. Mgr McNeil accompagnera la délégation ontarienne

Québec — S. G. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, viendra à Québec avec la nombreuse délégation qui sera reçue ici cette semaine. Mgr McNeil est l'invité de S. E. M. Cockshutt, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, et fera le voyage dans le wagon privé de celui-ci. Mgr McNeil doit parler en français au banquet qui sera offert par la province au café du parlement.

Le froid et la neige aux Etats-Unis

Boston — Une vague de froid, venue presque sans avertissement des provinces maritimes et du nord de l'Atlantique, s'est abattue sur le nord de la Nouvelle-Angleterre, faisant tomber le thermomètre à cinquante et cinquante-deux degrés au-dessous de zéro.

New-York — Une tempête de neige qui a causé une dépense de $3,000,000 s'est abattue mardi sur la ville de New-York. Il a fallu 417 charrues et 10 à 12,000 hommes pour déblayer les principales rues. Avant que cette équipe commençât de travailler, dès le jour, il était tombé six pouces de neige.

On annonce que le thé coûtera avant longtemps un dollar la livre

Le thé a conquis comme breuvage un tel surcroît de popularité que les pays qui le produisent n'ont pu répondre à la demande et que le prix s'en élève constamment depuis nombre d'années. Puisque, cependant, vous pouvez faire de 250 à 300 tasses de thé avec une livre, le coût d'une tasse, même au prix de $1.00 la livre, ne serait donc que d'un tiers de sou.

MOSCOU — Le général Kuropatkin, commandant en chef des armées russes dans la guerre russo-japonaise, vient de mourir à l'âge de 80 ans.

MOSCOU — Léon Trotzky a été démis de ses fonctions de président du conseil de guerre révolutionnaire, par les membres du Comité central exécutif du parti communiste par 52 voix contre deux abstentions.

LE MARCHE

28 JANVIER 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.00
Bons	$6.25
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Assez bonnes	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$9.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.00—$11.00
Très gras	$10.00—$10.00
Lourds	$9.00—$9.00
Très lourds	$8.50—$8.50
Porc d'étal	$8.50—$9.00
Légers	$6.00—$7.50
Inférieurs	$6.00—$7.00
Truies No 1	$7.50—$7.50
Truies No 2	$7.00—$7.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .30
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .58
Premiers	$ .52
Seconds	$ .35
Fêlés	$ .27 à $ .30
Pommes de terre—	
Le minot	$1.10
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.52½
2 sacs de 49 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	$5.62½
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$21.00
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$17.00
"Red Top" No 2	$15.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

S. G. Mgr Prud'homme, poursuivant sa campagne en faveur du "Patriote", est actuellement à Québec.

• • •

S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, est passé dans notre ville vendredi. Il s'est rendu de là à Duck Lake, en compagnie de M. l'abbé Gilbert, curé de la cathédrale, et de M. l'abbé Hamel, curé d'Arborfield.

• • •

L'ex-échevin P.-W. Mahon a été élu à l'unanimité président de la Chambre de Commerce de Prince-Albert pour 1925, en remplacement du lieutenant-colonel F.-J. O'Leary.

• • •

La convention de l'industrie laitière qui doit avoir lieu les 3, 4 et 5 février, a un programme très attrayant pour les cultivateurs. Il comprend des allocutions d'intérêt professionnel, des discussions et des récréations. Il y aura moins de conférences que de coutume, afin de donner plus de temps à la discussion. Les principaux orateurs seront: J.-G. Haney, de Chicago; J.-A. Ruddick, d'Ottawa, et l'hon. C.-M. Hamilton, ministre de l'agriculture de la Saskatchewan.

• • •

Le colonel et Mme F.-J.-A. Demers sont partis pour Victoria où ils résideront en permanence. Le colonel Demers vient de prendre sa retraite avec pension après 27 ans de services dans la police montée.

ARBORFIELD

Le magasin général tenu par M. A. Favreau a été complètement détruit par un incendie qui s'est déclaré le 19 au matin. Les pertes sont de $12,000, partiellement couvertes par les assurances. L'origine du feu est inconnue. Le propriétaire du magasin, G.-R. Meredith, demeure actuellement près de Spokane, Wash.

SAINT-FRONT

Il fait bon de constater que dans notre petite paroisse de Saint-Front, comme ailleurs, tout va de l'avant.

• • •

Les vacances des fêtes ont été, comme toujours, l'occasion de réunions de famille.

• • •

Le Jour des Rois, nous avons eu le plaisir d'entendre le R. P. Supérieur de la Congrégation des Pères de Tisdale, lesquels ont pris charge de notre mission jusqu'à ce qu'un nouveau curé soit nommé en remplacement de M. l'abbé Morneau, qui nous a quittés voilà un mois.

• • •

M. Matte nous a quittés pour aller habiter à Coderre, Sask.

• • •

M. Chouinard, qui a fait l'acquisition de la terre de M. Matte, est arrivé pour en prendre possession. Nous lui souhaitons bienvenue parmi nous.

• • •

En visite à Saint-Front: M. Picton, instituteur, frère de M. Picton, de cette paroisse.

Mlle A. Magnan, employée de la "West Canada Publishing Co.", de Winnipeg, est venue en visite également, chez M. E. Proulx, pour un mois. Elle était accompagnée de sa soeur, Mme W. Proulx, venant rejoindre sa famille. Cordiale bienvenue à ces visiteurs.

• • •

Le 14 janvier a eu lieu une partie de cartes organisée par M. Wilf. Proulx au profit de l'église. M. Proulx n'avait épargné ni ses efforts ni son travail pour réussir, et comme récompense une jolie recette a été réalisée. Les gagnants ont été:

Pour les hommes: 1er prix, Jos. Vaillancourt; 2me prix, M. Cunningham; 3me prix, M. Bellerive; prix de consolation, Hormisdas Proulx.

Pour les dames: 1er prix, Mlle Senes; 2me prix, Mme Bussière; 3me prix, Claire Moissan; prix de consolation, Mme Lefèvre.

Les objets donnés par M. Wilf. Proulx ont été gagnés par M. Sabourin. Le don offert par Mlle Magnan a été décerné à Mme Bellerive. Les autres donateurs étaient: Mme Matté, Mme Evang. Proulx, M. Strat et Mlle Laudina Proulx.

Il y a eu violon par M. Guilbault, mandoline par Mlle Laudina Proulx, piano par M. Mondor, chant par les deux fillettes Picton et Vézina et par Mlle Proulx, monologue comique par M. Sabourin.

• • •

De passage chez M. H. Proulx: M. E. Bourbonnière, de Saint-Boniface, frère de Mme Proulx.

• • •

La prochaine soirée récréative aura lieu le 2 février. Espérons qu'il y aura grande foule. Un programme des plus complets est à l'étude, sous la direction de MM. Leclair, Plamondon et Sabourin.

• • •

Dimanche prochain, élection des marguilliers, en remplacement de MM. Dubreuil et Bellerive, sortant de charge.

• • •

Il est bien regrettable d'apprendre que M. Maurice Buissière n'a pas retrouvé ses chevaux, d'une grande valeur, perdus il y a plus d'un mois. Espérons qu'il les retrouvera avec le temps.

LEBRET

Notre nouveau curé, le R. P. Lecoq, O.M.I., s'est déjà mis à l'oeuvre. C'est entendu, la nouvelle église se construira cette année. La réorganisation de nos soirées paroissiales avec un programme nouveau et varié présage un succès inattendu. Déjà, malgré un froid de 35 sous zéro, une première séance, sous l'habile direction des familles Lecours et Bouffard, a donné pour les fonds de construction la jolie somme de $45.00. Et tous les assistants se sont retirés enthousiasmés avec ce seul mot sur es lèvres: "Nous reviendrons". On ne peut trop féliciter de leur dévouement les personnes qui ont prêté leur généreux concours: MM. C. Carrière, Harrison, McLallan, Choquette, M. et Mme Maclure, ainsi que les Révérends Pères de l'Ecole Industrielle et de la mission. Ces derniers, par leur présence, ont montré le haut intérêt qu'ils portent aux oeuvres de la paroisse. A la partie de paniers qui se fera le deuxième mercredi du mois de février, que le mot d'ordre soit: "Allons-y et apportons notre panier".

• • •

Notre maire, M. McIsaac, est parti pour un voyage dans la Nouvelle-Ecosse.

• • •

Le Frère Limoge, O.M.I., bien connu dans la paroisse, passera quelque temps au milieu de nous pour refaire sa santé. Le Frère Martin, O.M.I., nous est revenu après deux mois d'absence passés au Collège de Gravelbourg, Sask.

• • •

M. l'abbé Arès est en tournée de propagande pour le "Patriote", l'excellent organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

• • •

A l'occasion du passage du propagandiste du "Patriote" dimanche le 18 janvier, les paroissiens canadiens-français de Lebret ne sont pas restés en arrière dans le beau mouvement patriotique qui s'accomplit à l'heure actuelle en faveur de la bonne presse et du journal catholique et français. En effet, les résultats ont été magnifiques. A son départ, M. l'abbé C.-E. Arès, en même temps qu'il présentait ses remerciements les plus chaleureux, nous faisait part de la statistique suivante:

Résultat — Partie de cartes, $22.15; 15 nouveaux abonnements, $55; 6 anciens abonnements, $84. Total: $161.15.

Se sont dévouées à cette occasion, dans la préparation de la partie de cartes: Mmes Plourde, Choquette et Welsh.

• • •

Une nouvelle soirée paroissiale, sous les auspices des familles Joseph Laroque et Fitzpatrick, a eu lieu le 21 janvier. Son succès a dépassé toute attente: Résultat: $70.50. On remercie tout spécialement les organisateurs ainsi que ceux qui ont prêté leur indispensable concours. Le programme a été fort intéressant, surtout original. M. Max. Brabant ouvrit le feu par une chanson française et fut chaudement applaudi. Suivaient au programme, Mlle Salomon, M. Lerat et M. Desjarlais. Ce dernier, par une petite danse des Métis de la Rivière Rouge, a excité l'attention au plus haut degré.

Lebret doit donc être fier de sa générosité; dans l'espace d'un peu plus d'une semaine, la paroisse a donné pour les bonnes oeuvre la somme monumentale de $288.

• • •

Qu'on n'oublie pas que la partie de paniers aura lieu le deuxième mercredi de février, le 11.

• • •

Le R. P. Perrault, O.M.I., absent depuis quelque temps, nous est revenu d'un voyage à Saint-Boniface.

WAKAW

Un sanctuaire à la Petite Thérèse

Au mois de mai, en même temps que le Souverain Pontife posera la couronne de saint sur le front virginal de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus — on prête à S. S. Pie XI le dessein de la couronner la première de la série annoncée pour l'Année Sainte, — commencera l'érection d'un sanctuaire à la nouvelle sainte à Wakaw, Sask.

L'idée, à peine connue par la voix de la presse, est devenue populaire. Sous l'impulsion des coeurs, les fervents de la Petite Thérèse — ils sont déjà légion — ont voulu apporter leur obole, leur pierre, à l'érection de ce sanctuaire. Celle qui, avant de mourir, a dit: "Je reviendrai aider les prêtres, les missionnaires", a béni l'entreprise et elle lui continue sa protection. Les résultats obtenus sont très consolants, mais la tâche de construire est lourde, très lourde. Aussi sentons-nous le besoin d'intéresser un plus grand nombre d'amis de Soeur Thérèse à l'oeuvre. Nul doute que la Bienheureuse, en retour, ne fasse pleuvoir sur tous les généreux donateurs des roses, beaucoup de roses.

Nouvelle liste de donateurs

Saskatchewan — Mme J. Pierre, Whitewood, $1; Léon Ménage, fav. obt., Domremy, $6; un bienfaiteur, 25 sous; R. P. Beaton, $1; Chs Walker, 50 sous; M. Laplante, 10 sous; J.-F. McGuire, $1; Th. Epinoux, $1, Qu'Appelle; R. P. A. Jan, Saskatoon, $5; P. J. Bouchard, Qu'Appelle, 40 sous; RR. SS. de la Présentation, Duck Lake, $26; R.-A. Weichart, Qu'Appelle, $1; A. Servont, fav. obt., $1; Anon, $2; B. Sylvestre, fav. obt., Bellegarde, $2; A. B., Bonne Madone, $1; Emma Slattery, Bruno, $2; Dr Desrosiers, Saskatoon, $1; Rév. O. Valiquette, Dilsle, $1; Mlle O'Neil, Saskatoon, $2; Jos. Pirot, Cochin, $1; Alph. Vallie, Domremy, 50 sous; Mme Demers, Domremy, $1; Soeur de l'Assomption, Onion Lake, $1; E. Bouverd, Duck Lake, $1; Mme Mme L.-P. Fortin, Saskatoon, $2; Anonyme, Wolseley, $1; S. Slobada, Wakaw, $15; Fr. Weixl, Wakaw, $25; Ernest Bilodeau, Wakaw, $25; J. Pusztai, Wakaw, $25; James Stack, Wakaw, $25; R. P. Teston, Meadow Lake, $3; C. Prolat, Montmartre, $1; Anon, Duck Lake, $16; A.-A. Hearn, Wakaw, $100; Soeurs de l'Assomption, Onion Lake, $1; Mary Mueuch, Carmel, $2; Un ami, Lajord, $5; Anon., Wakaw, $2; Soeurs de ——, $2; Couvent de ——, $5; famille C. P., Montmartre, $1; Mme L.-P. Fortin, Saskatoon, $2; Basin Lake S. District, $1.15; Lucien Bayet, Hudson Bay Junction, $5; E. Burell, Wakaw, fav. obt., $1.

Nouvelle-Ecosse — Mabel Monbourquette, 50 sous; Alice Monbourquette, 20 sous; J.-A. Martel, 20 sous; M. C., 50 sous; W. Monbourquette, 50 sous; Mme A. Monbourquette, 30 sous; M. Monbourquette, 10 sous; Richard Martel, 10 sous; F. Campbell, 10 sous; Placide Lawrence, 50 sous; M. Monbourquette, 10 sous; S. Samson, 40 sous, Thos Monbourquette, 10 sous; W.-J. Monbourquette, 40 sous; Delph. Monbourquette, $2; L'Ardoise, Cape Breton; Irène Boutin, $1; Mme F. Boutin, $1; Louise Forgeron, 50 sous; Annie Pottie, $2; Rév. A.-E. Monbourquette, $3, Arichat.

Manitoba — Mme Ernest Guay, fav. obt., Lydiatt, $5; Mme E. L'Abbé, Lewis, 50 sous; Mlle Corinne Joyal, Mariapolis, $2; M. l'abbé J.-A. Normandeau, Saint-Boniface, $5; J.-E. Frey, Saint-Boniface, $2; Jos. Bohémier, Saint-Norbert, $3; Mme Vve Hacault, Notre-Dame de Lourdes, $1; Z. Robert, Letellier, $5; Charles Bohémier, Sainte-Anne des Chênes, $10; M. l'abbé Lamy, Saint-Boniface, $1; M. Purcell, Winnipeg, $1; Anon., Letellier, $5; Mme F. Brooks, Kelwood, $5; Mme Ernest Guay, Lydiatt, $2.

Alberta — P. Limoges, Bonnyville, 50 sous; Mme J.-C. Deschênes, Morinville, $1; Mme J.-J. Duggan, Edmonton, $5; Mme A. Mabé, Saint-Vincent, $2.

Ontario — Mme G. French, Renfrew, $2.

Québec — Jos. Désy, Montréal, $13; A.-E. Lachapelle, Montréal, 25 sous; Chs Duquette, 20 sous; Mme Duquette, 20 sous; G. Duquette, 20 sous; Antoinette Duquette, 20 sous; Roméo Duquette, 20 sous, La Présentation; L. J. Cartier, Saint-Antoine sur Richelieu, $10; Jos. Goyer, Montréal, $1; Jos. Louis Cartier, Saint-Antoine, $5; Dr J.-E. d'Amours, Papineauville, $5.

Adresser comme suit: M. le Curé, Wakaw, Sask.

A nos correspondants

Nous demandons une fois de plus à nos correspondants de ne pas attendre à la dernière minute pour nous adresser leurs chroniques. En les envoyant le plus tôt possible dans le courant de la semaine, ils facilitent grandement notre travail. Nous ne pouvons d'ailleurs garantir l'insertion de celles qui ne nous arrivent que le lundi ou le mardi.

Inutile de nous faire parvenir des correspondances non signées; il n'en est tenu aucun compte.

Le "Derby" de Chiens aura lieu en Février

Un grand événement sportif durant le prochain Carnaval de Québec

[illegible] sports d'hiver à Québec. On y voit des chevaux trottant sur la neige [illegible] photographiés durant une épreuve et une élégante skieuse. La tête de chien que l'on aperçoit dans le médaillon est celle de "Mountie", le "leader" de l'attelage du Château Frontenac.

On lit dans un "Guide de Québec", qu'entre autres choses, la vieille capitale est réputée pour ses courses de chevaux, dont l'origine remonte déjà à plus d'un siècle, le Quebec Turf Club ayant été fondé en 1789, et que sa population porte un vif intérêt à tout ce qui concerne les courses et les chevaux. Les réunions d'automne y attirent toujours des foules enthousiastes et même en hiver, les courses au trot sur des pistes de neige durcie, font la joie d'un grand nombre d'amateurs de ce sport d'un genre plutôt original.

Il n'est donc pas étonnant qu'en face de l'intérêt toujours manifesté pour les courses par les gens de Québec, ceux-ci aient accueilli avec le plus grand plaisir les courses d'attelages de chiens qui chaque hiver sont maintenant l'article le plus apprécié du programme du Carnaval.

Organisé pour la première fois à Québec il y a trois ans, le grand "derby" international de chiens ne suscite pas seulement un intérêt local et ne comprend pas que les meilleurs attelages de la région. Au contraire, la vogue de ce grand événement sportif s'est déjà répandue à l'étranger et nombreux sont les amateurs d'outre quarante-cinquième qui profitent du Carnaval pour venir à Québec assister à ces épreuves de grande endurance.

Quoique le parcours du grand "derby" de chiens esquimaux qui aura lieu durant la prochaine saison d'hiver n'ait pas encore été choisi, la date de cet événement sportif par excellence vient d'être décidée. Il commencera le 19 février et se continuera les deux jours suivants. Comme par les années passées, la distance à couvrir sera de 120 milles, soit 40 milles par jour.

La Brown Corporation a exprimé son intention de faire courir cet hiver deux attelages, tandis que la Power Lumber Co. entrera un attelage de véritables chiens esquimaux de la Pointe-aux-Esquimaux. L'on s'attend à ce que plusieurs attelages américains prennent part à cette course qui excite chaque année un intérêt international. L'on se rappelle que la coupe en or qui représente le championnat fut gagnée l'hiver dernier par Earl Bridges de Le Pas, Manitoba, avec l'attelage de la Ontario Paper Co. Celui-ci défendra encore son trophée lors du prochain "derby". Ce fut un attelage américain qui gagna la coupe en 1922 et il appert que plusieurs propriétaires de chiens des Etats-Unis ont l'intention d'y ramener ce trophée de nouveau. Il est possible qu'un quinzaine d'attelages canadiens au moins, leur disputent cet honneur.

M. E. DesBaillets, directeur des sports d'hiver au Château Frontenac, annonce que l'attelage de ce populaire hôtel, sera cet hiver encore à la disposition des visiteurs au Château, mais ne participera pas à la course.

GRAVELBOURG

CHRONIQUE DU COLLEGE

Les Dames Patronesses du Collège

Au cours de l'automne dernier, à l'instigation de M. le curé Chs Maillard et d'un groupe de dames distinguées de la paroisse, s'établissait à Gravelbourg une belle association à la fois charitable et pieuse, sous le vocable de "Dames Patronesses du Collège", au bénéfice de cette oeuvre d'enseignement supérieur. La nouvelle société s'attira immédiatement la cordiale sympathie de l'élite de la population et l'adhésion empressée de membres dévoués.

Dès les premiers jours de son établissement, la Société des Dames Patronesses entra en pleine phase d'activité et offrit spontanément son généreux concours aux autorités du Collège pour l'organisation des fêtes de l'inauguration de l'aile nouvelle de l'institution et du treizième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr O.-E. Mathieu.

Voici les noms des membres et dignitaires des Dames Patronesses:

Chapelain, R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège.

Présidentes honoraires: Mme Napoléon Boucher et Mme Juge Alphonse Gravel.

Présidentes actives: Mmes Ernest Cadieux, Georges Hébert et René Pouchard.

Secrétaires conjointes: Mmes Emile Dorais, E. Brazziel et Mlle Hermine Lemoyne.

Trésorières conjointes: Mmes W. Saint-Germain et Alex. Raymond.

Membres collaboratrices: Mmes Jeffrey Piché, N. Chabot, John Pelletier, Maurice Gravel, W. Lambert, Omer Gauthier, Frs Gauthier, J.-B. Michaud, J.-A. Forcier, J.-E. Sabourin, D. Remillard, L. Lécuyer, Noël Cormier; Mlles V. Lemoyne, M. Bidard, Ant. Cormier, G. Pouchard; Mmes Amédée Piché, O. Rinfret, André Boucher, L. Brunelle, J.-E. Béland, J.-H. Lambert.

Résolutions importantes

Avec l'assentiment de M. le curé Chs Maillard, à leur assemblée du 15 janvier, les Dames Patronesses ont passé deux résolutions importantes, à savoir:

1.—Qu'une réunion générale de toutes les dames de la ville et de la campagne, désireuses de faire partie de l'oeuvre des Dames Patronesses du Collège, soit convoquée dès que la chose sera possible.

2.—A cette réunion, une quête volontaire sera faite parmi les membres dans le but de constituer une bourse pour l'instruction au collège d'un enfant pauvre de la paroisse, donnant des indices de vocation religieuse ou sacerdotale.

Ces deux résolutions font grandement honneur aux Dames Patronesses et démontrent l'intensité de l'esprit de zèle apostolique et de surnaturelle piété qui les animent.

Soirée récréative

Inlassables dans leur zèle, le dimanche 18 janvier dernier, à l'occasion de la fête patronale du Collège, les Dames Patronesses organisaient encore avec un grand succès une belle soirée récréative dans la salle académique de l'institution. Un attrayant programme de parties de cartes, chants, musique, concours, comédie et réveillon réunit ce soir-là une nombreuse et sympathique assistance dans la salle des promotions. A l'exemple des Dames Patronesses et sous l'impulsion de leur gaieté communicative, une franche et joviale cordialité, une entrainante et amicale intimité présidèrent à tous les divertissements. Sous la direction de M. l'abbé L. Lassier, la fanfare des collégiens exécuta les morceaux préférés de son répertoire de chants et de musique instrumentale. Le réveillon, don des Dames Patronesses, fut servi aux convives par ces insignes bienfaitrices avec tout le charme et l'emprise de véritables agapes fraternelles.

Comédie

Un article particulièrement charmant et délicat au programme de la soirée fut la spirituelle comédie de Labiche intitulée: "La Lettre chargée". Interprétée avec un naturel, une verve et un enjouement remarquables, aux applaudissements réitérés de l'assistance, cette gracieuse et prenante comédie, organisée sous l'habile conduite de Mme Geo. Hébert, a su vivement capter l'attention de l'auditoire jusqu'à la fin. La diction parfaite, le débit impeccable, l'action animée des acteurs et des actrices prouvent non seulement qu'ils ne sont pas des novices dans l'élocution oratoire mais encore qu'ils sont en vérité des virtuoses dans l'art du théâtre.

Les rôles de cette captivante pièce humoristique étaient remplis par M. et Mme Guy Gravel, M. l'avocat Geo. Hébert et Mlle Nadeau. L'élégant décor de la mise en scène, dû au goût artistique de Mme Geo. Hébert, a contribué additionnellement à l'emprise et à l'esthétique de toute la pièce.

Remerciements

A la fin de la soirée, le R. P. Jos. Magnan, supérieur, a remercié, au nom des professeurs du collège, tous les bienfaiteurs de l'oeuvre: M. le curé C. Maillard, qui a honoré cette fête de sa présence, accompagné de M. l'abbé A. Leclaire, vicaire, les Dames Patronesses, les Dames du Foyer qui ont offert un don de $10 à l'occasion de la soirée, les acteurs et les actrices, les Chevaliers de Colomb, les donateurs des prix et du réveillon, et tous les amis de l'oeuvre.

A la joie de tous, il annonça que les revenus de la soirée avaient rapporté la somme rondelette de $91.00.

LES RESSOURCES DU GRAND NORD

Un immense territoire sur lequel on a peu de données précises

Bien que la superficie de ce que l'on est convenu d'appeler les "terres stériles" du Canada équivaille à près de un sixième de celle du pays tout entier, nous possédons cependant bien peu de données précises sur la nature et les ressources de cet immense territoire. La plupart des explorations y ont été faites au cours de la période qui s'étend de 1770 à 1834, en même temps que l'on effectuait des expéditions à la recherche du passage du Nord-Ouest. Ce territoire est donc bien éloigné des groupements avancés de la colonisation et, tenant compte des moyens primitifs de transport dont on disposait alors, l'estimation de sa valeur et des ressources qu'il peut contenir n'a pu évidemment être faite que d'une façon bien imparfaite.

Depuis la fin de cette période d'exploration jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, presque rien n'a été fait pour tenter la mise en valeur des ressources latentes de ces régions, malgré l'avance de la colonisation et les progrès réalisés par les transports et par l'industrie en général. Dans le but d'obtenir des renseignements précis sur le pays, et pour établir en même temps un réseau de lignes principales d'arpentage qui serviront de base à tout développement ultérieur, on a continué, durant la saison dernière, le relevé et l'exploration d'une série de nappes d'eau s'étendant au nord et à l'est de la partie orientale du grand lac des Esclaves. Ce travail a été effectué par M. G.-H. Blanchet, du Service canadien des Levers topographiques, ministère de l'intérieur.

Les nappes d'eau parcourues consistent en une série de grands lacs qui se déversent dans le grand lac des Esclaves situé sur un vaste plateau peu accidenté, dont l'altitude est à peu près uniforme. Ce plateau forme la ligne de partage des eaux. Quelques-unes des grandes rivières du nord y prennent leur source: le Mackenzie, la Coppermine et la Backs qui se jettent dans l'Arctique, et la Thelon qui se déverse dans la baie d'Hudson.

Le littoral qui s'étend du Mackenzie à la Thelon a un développement de plus de 1,500 milles. On se rend facilement compte que, du fait que les sources de ces rivières se trouvent à proximité de la série de lacs, la route de navigation ainsi formée revêt une importance considérable en ce qu'elle permet l'accès à une vaste région intérieure. Il est bon de noter qu'une voie navigable pratique a été découverte au cours de l'exécution de levers, par laquelle on peut atteindre la Coppermine.

On a constaté que le pays devenait moins accidenté vers le nord et l'est, que le sol prenait plus d'épaisseur et que la végétation devenait proportionnellement plus dense et plus variée. Le nom de "terres stériles" donné à l'ensemble de la région lui a donc été improprement appliqué. Il est vrai qu'il ne pousse point d'arbres au-delà d'une certaine limite et qu'il existe au nord et à l'est des étendues stériles, par suite de l'absence d'un sol végétal ou de la présence d'un sol trop grossier qui ne convient pas à la végétation ordinaire, mais dans la plus grande partie du pays les collines sont recouvertes par plusieurs variétés d'arbustes et de mousses, et l'herbe pousse en abondance dans les vallées marécageuses.

Parmi les animaux qui parcourent ces régions, le plus intéressant est le caribou que l'on rencontre par grands troupeaux dans les pays découverts et qui, durant les grands froids, se retire plus au sud, dans les territoires boisés. La région arpentée forme la bordure extérieure de l'ancien habitat du boeuf musqué et, du fait qu'un seul de ces animaux a été aperçu durant la saison, on peut supposer que leur nombre a été fortement réduit ou que les troupeaux se sont retirés dans des parties plus difficilement accessibles de leur habitat. Une découverte intéressante a été faite au cours des levers, celle d'un terrain de nidification du plongeon à bec d'ivoire, qui hiverne en Norvège et en Islande. Ce terrain est situé dans le cours supérieur des rivières Coppermine et Backs où des centaines de ces palmipèdes ont été observés.

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 129-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE No. 14

— Pourquoi me poses-tu une pareille question? fit Mme Chanteau inquiète. Evidemment, le docteur Bravières ne va pas, du jour au lendemain, cesser ses visites. Tu n'es pas rétabli. Et puis...

— Je défends à Bravières interrompit le médecin, de remettre les pieds ici, voilà tout!

— Oh! c'est trop fort! fit Mme Chanteau atterrée et qui dans son émoi, laissa tomber son plumeau sur le parquet. Ce n'est pas possible, une chose pareille! Un homme qui t'a soigné comme si tu étais son père, qui t'a veillé, le jour, la nuit, qui t'a sauvé la vie!

— Sauvé la vie! grommela le vieux médecin. C'est la chanson qui commence: elle n'est pas près de finir... Eh bien, poursuivit-il d'une voix plus ferme, je te répète que je lui interdis de reparaître ici, à mon bienfaiteur, à mon sauveur! Il ne peut pas continuer à fréquenter une maison où il y a une jeune fille. C'est contraire à toutes les conventions, à toutes les convenances et à la prudence...

— Par exemple! s'exclama Mme Chanteau... Charles, ajouta-t-elle, du ton d'une femme qui se décide à frapper un grand coup en apportant une grosse révélation, tu n'aurais pas de coeur, non, tu n'aurais pas de coeur, si tu t'entêtais à repousser d'ici le docteur Bravières: il aime Françoise, c'est M. le curé qui me l'a dit! Et aussi Mme Poncet...

— Mme Poncet! ricana le docteur, ah! il place bien ses confidences, le jeune Bravières! Autant les publier par le tambour de ville... Quand un jeune homme aime une jeune fille, ce n'est pas aux dames Poncet qu'il doit aller raconter ses secrets, c'est aux parents de la jeune fille! C'est à moi qu'il devait le dire!

— Tu en parles bien! Tu l'aurais reçu, le docteur Bravières, s'il était venu te parler de ces choses-là! Tu lui as fait tous les affronts, tu l'as, pour ainsi dire, chassé de chez nous, en le traitant d'"imbécile". Tu n'as jamais voulu le voir en peinture; quand tu parlais de lui, tu le mettais plus bas que terre. Ah! bien, il y aurait fait bon!

— Sache bien, reprit le docteur Chanteau, que, maintenant qu'il n'a plus pour venir ici le prétexte de me donner des soins, que j'interdis la maison au docteur Bravières, tant qu'il n'aura pas d'autres motifs pour y paraitre, tant qu'il ne sera pas agréé par nous... et par Françoise!

— Si ce n'est que ça! s'écria Mme Chanteau. Si seulement tu veux me promettre de ne pas l'envoyer promener? C'est que tu n'es pas commode tous les jours, quand tu t'y mets, tu sais, Charles!

— Mais si, je l'enverrai promener, ton Bravières, dit le docteur Chanteau, je l'enverrai promener vers Françoise pour qu'il lui demande son avis. Ce que la petite décidera...

— Alors... alors, dit Mme Chanteau dont la surprise, l'émotion faisaient trembler la voix, et qui avait peine à croire à ce qu'elle entendait, alors Charles, tu veux bien!...

Son mari hors de danger! Le docteur Bravières qui allait devenir son gendre! Françoise qui serait guérie de sa maladie noire! Toutes les tristesses qui allaient finir! Toutes les choses heureuses qui allaient commencer! C'était trop de joie pour un seul jour. Impuissante à trouver des mots pour extérioriser l'état de son âme, Mme Chanteau se mit à pleurer. C'était le déluge d'attendrissement que le docteur Chanteau prévoyait et redoutait. Un instant, il regarda sa femme qui arrosait de larmes de bonheur le devant de son peignoir, puis, se retournant dans le lit, du côté du mur, il ferma les yeux:

— J'ai sommeil, dit-il d'une voix accablée, laisse-moi dormir.

VIII

— Alors, comme ça, monsieur le curé, après-demain, on met les petits plats dans les grands?

— Oui, Annette, nous recevons à déjeuner M. l'archiprêtre de la cathédrale, Mme Bravières sa soeur et M. le docteur Bravières son neveu.

— Faudra-t-il qu'on sorte le grand service bleu que les enfants vous ont fait cadeau pour la première communion?

— Oui, Annette, le grand service bleu.

— Et que je tue la poule grise?

— Vous tuerez la poule grise.

— Et que j'achète des conserves?

— Vous achèterez des conserves.

C'était un soir du commencement de janvier, dans la salle à manger du presbytère de Brenau, que ce dialogue s'échangeait entre le curé-doyen et Annette la vieille domestique, debout devant la table, les mains sur les hanches. Le dîner venait de finir. L'abbé Tharot avait plié sa serviette, et le vicaire l'abbé Monié roulait entre ses doigts des boulettes de mie de pain qu'il lançait à Arius, le petit chien tout noir de M. le curé.

— Un archiprêtre, c'est-y plus qu'un évêque? demanda la domestique.

— Annette, dit en riant le curé, depuis quinze ans que vous êtes à mon service, vous n'avez guère progressé dans la science du droit canon!... Apprenez, ajouta-t-il d'un ton plus grave, que si un archiprêtre a une primauté d'honneur sur tous les autres prêtres, l'évêque est, en droit et en fait, le chef de tous les archiprêtres. Il ferait beau voir, par exemple, qu'un archiprêtre osât se soustraire à la juridiction de son évêque! Pallavicini, dans son *Histoire du concile de Trente*... mais, au fait, ce n'est pas la question: vous tuerez votre poule grise, Annette, et vous achèterez des conserves chez Picot. Un archiprêtre doit être traité avec beaucoup de considération.

— Ma foi, dit Annette, je ne connais rien à ces affaires-là! Je vous le demandais, c'était pour savoir si un archiprêtre, ça a droit à des oeufs à la neige. C'est-y autant qu'un chanoine?

— Sachez, fit l'abbé Tharot, que M. l'archiprêtre est chanoine titulaire, doyen du chapitre, chanoine théologal.

— Miséricorde! s'écria Annette, mais alors, il faut qu'on mette une nappe! Et que je fasse quelque chose de bon!... chanoine... archiprêtre... théologal!...

La domestique de l'abbé Tharot pensait qu'à la hiérarchie des dignités doit correspondre une hiérarchie des estomacs: l'évêque, lorsqu'il venait en tournée pastorale, "avait droit", au gâteau caramel avec de la crème autour; un chanoine "avait droit" aux oeufs à la neige, mais, déroutée par le nombre et la qualité des titres que portait à lui seul l'abbé Perrière, oncle du docteur Bravières, elle voulut concilier:

— On le recevra bien, soyez tranquille, fit-elle, le monsieur théologal, comme vous dites, monsieur le curé! Il aura des oeufs à la neige: par exemple, j'y ajouterai de l'eau de fleurs d'oranger, *en poure* (1) qu'il est archiprêtre.

— Soit! dit l'abbé Tharot, pressé de conclure.

Le surlendemain, dans la matinée, l'abbé Perrière, archiprêtre de la cathédrale de Verney, arrivait au presbytère de Brenay. Cet ecclésiastique avait un air "grand siècle"; la distinction de sa personne, la noblesse de ses manières en imposaient: sa tête semblait attirer la mitre. Les paroissiens de la cathédrale étaient fiers de leur curé, de sa réputation de prédicateur. C'est que l'abbé Perrière avait le tempérament oratoire, la voix naturellement grandiloquente: avec lui, le plus humble entretien prenait vite l'envol d'un discours. Il avait un très grand souci de la correction dans la tenue. M. Branchereau, qui écrivit un code des bienséances à l'usage du clergé, n'eût trouvé dans le costume, les gestes, les paroles de l'archiprêtre, sa façon de saluer et de se moucher, rien que d'irréprochable. Il était tenté de se scandaliser lorsqu'il voyait que ses vicaires osaient parfois se montrer aux populations sans prendre soin de poser leur jeune menton sur la soie d'un rabat bordé de perles blanches.

(1) Parce que.

Quand Annette qui, au coup de sonnette de l'abbé Perrière, était allé lui ouvrir la porte, eut introduit l'archiprêtre auprès de l'abbé Tharot, elle s'en revint dans la cuisine, et s'empressa d'ajouter une dose nouvelle d'eau de fleurs d'oranger aux oeufs qu'elle avait préparés la veille, et qui flottaient comme des îlots de neige sur un océan de crème blonde: "Il ressemble à un évêque!" ditelle.

Une heure après, Pierre Bravières se présentait accompagné de sa mère, femme de cinquante ans, qui portait une robe de deuil d'une sobre élégance, et dont la figure avait cette expression d'intelligence et de douceur qu'on retrouvait chez son fils. Mme Bravières et l'abbé Perrière devaient, après le déjeuner, se rendre chez les Chanteau pour demander officiellement en mariage Françoise que déjà tout Brenay désignait comme la fiancée du jeune médecin.

Lorsque eut pris fin le repas que l'abbé Tharot offrait à ses hôtes et où il leur fut donné de savourer les menues douceurs qu'Annette réservait aux seuls chanoines, l'archiprêtre, Mme Bravières et Pierre, l'estomac tout embaumé des aromes de la fleur d'oranger, se dirigèrent vers la maison Chanteau. Ils durent suivre la rue de la Tour. Sur leur passage, les curiosités s'éveillaient: ces dames tâchaient, encore une fois, de résoudre ce problème ardu qui, chaque jour, et à toutes les heures du jour, se pose dans la vie de province: voir sans être vu. Prudemment, en se dissimulant de son mieux derrière les grands rideaux, on risquait un oeil. Des figures circonspectes apparaissaient au-dessus des brise-bise et s'effaçaient aussitôt.

Comme ils approchaient de la maison Chanteau, ils furent aperçus par Mme Courotte qui ne quittait jamais sa faction auprès de la fenêtre et employait les jours de son déclin à inspecter la rue Champ-Cornu pour signaler à son mari tout ce qui s'y passait.

— Les voilà! les voilà! s'écria-t-elle. Alfred, viens voir. Oh! ce curé a vraiment une tête d'évêque!

— Et la dame aussi a l'air très comme il faut, fit M. Courotte. C'est du monde bien, ces Bravières. Où donc les Chanteau vont-ils les recevoir?

— Où veux-tu donc qu'ils les reçoivent? répliqua madame. Au salon, c'est sûr! Ce prêtre qui a l'air si distingué, ils vont le faire asseoir dans le grand fauteuil rouge qui est vers la cheminée et qui leur a coûté plus de cent francs. A la dame ils vont donner la bergère à fleurs jaunes.

— Tu n'y penses pas! protesta Mme Courotte. Et le petit fauteuil Louis XV qui est vers la fenêtre, à côté du bahut, sous le tableau qui représente Rébecca à la fontaine, et que les Chanteau ont acheté à la vente du château de Lernoy. C'est pour la dame, évidemment!

Une contestation légère s'éleva entre les deux époux qui bientôt, se mirent à l'unisson pour suivre, par l'imagination, les diverses phases du rite qui s'accomplissait chez les Chanteau: "Tiens, en ce moment, c'est le curé qui répond à M. Chanteau. — A moins que ça ne soit Mme Chanteau qui parle du trousseau. — Et la petite Françoise, qu'est-ce qu'elle peut bien dire? — Elle sourit, pardi!"

Et tandis qu'assises vers leur fenêtre où elles cousaient, brodaient ou reprisaient le linge de cuisine, ces dames de la rue de la Tour faisaient, chacune à part soi, le même voyage en esprit à la maison Chanteau, où ce jour-là les curiosités du tout Brenay se trouvaient réunies comme à une fête.

L'archiprêtre, sa soeur et son neveu marchaient silencieux, conversant avec leurs pensées. Pierre avait fait à sa mère et à son oncle le portrait de son futur beau-père. Il croyait bien connaître maintenant le docteur Chanteau; il avait vu clair dans le caractère du vieux médecin qui s'obstinait à vouloir paraître autre chose qu'il n'était, qui s'emportait au premier choc comme sous des dehors hérissés, sous des airs bourrus, une timidité qui l'humiliait, un tempérament de brave homme que le "papa Chanteau" dissimulait de son mieux. Pierre Bravières, depuis un mois que le docteur Chanteau était entré en convalescence, n'avait point passé un seul jour sans se rendre chez son confrère. Lentement, le père de Françoise reprenait ses forces et s'acheminait vers une guérison complète; les visites de Pierre ne pouvaient avoir l'excuse d'un traitement à surveiller: il venait en ami. Le docteur Chanteau s'était départi avec le jeune homme de son attitude rogue; il se faisait plus traitable, sans cependant devenir familier, encore moins intime. Visiblement, il s'observait, se contraignait pour enlever à Pierre toute tentation de s'abandonner à des confidences. Ensemble, les deux hommes parlaient médecine, s'étendaient sur des sujets neutres, mais, jamais, cette question de mariage qui, pourtant, les préoccupait, n'avait été même évoquée: il n'était que trop manifeste que le docteur Chanteau redoutait de l'aborder avec Pierre. C'est avec Françoise et sa mère que le docteur Bravières s'en entretenait. C'est d'elles qu'il avait appris, avec une joie indicible, que le docteur consentait enfin à capituler, qu'il donnait son agrément au mariage; c'est par elles qu'il savait que la famille Bravières pouvait se présenter pour la demande officielle avec les deux femmes seules, que le jour avait été fixé, le cérémonial arrêté. Le docteur Chanteau voulait paraître tout ignorer; Pierre, d'accord en cela avec Françoise, s'était prêté à cette petite comédie, mais, tandis qu'il se dirigeait avec sa mère et son oncle vers la maison Chanteau, le jeune médecin se demandait, non sans quelque effroi, comment les choses allaient se passer. Qu'allait inventer son futur beau-père pour se tirer, à son honneur, d'une situation où, cette fois, il devrait nécessairement intervenir, et où son prestige d'homme dur, impassible, serait en grand péril?

Renseignée par son fils sur le caractère du docteur Chanteau, Mme Bravières avait prudemment délégué ses pouvoirs à son frère l'archiprêtre et l'avait chargé, comme étant la bouche d'or de la famille, de prendre la parole en son nom, de remplacer ainsi le père défunt. Et c'est pourquoi l'abbé Perrière, tout en marchant, préparait l'exorde, les deux points et la péroraison du petit discours qu'il voulait, comme chef de la famille Bravières, adresser au docteur Chanteau.

Lorsque la domestique des Chanteau les eut introduits au salon, ils n'attendirent pas longtemps. Le docteur Chanteau parut, bientôt suivi de sa femme et de sa fille. Le vieux médecin était pâle, amaigri; sa longue barbe complètement blanche maintenant donnait à sa figure un air vénérable, patriarcal, qui tempérait ce que ses traits pouvaient avoir de dur, de heurté. Il s'avança d'un pas las de valétudinaire et tendit la main à Pierre qui fit les présentations d'usage. On échangea des saluts, des poignées de main, des phrases de politesse, puis, sur l'invitation de Mme Chanteau, l'archiprêtre s'assit dans le grand fauteuil rouge qui avait coûté plus de cent francs (en avaient-ils un flair, ces époux Courotte!). La conversation s'ouvrit, comme il est d'usage, par des propos perdus sur la température, sur les fantaisies de l'hiver: le sujet s'épuisa vite, et ce fut un silence général. Tout le monde comprit que le moment était venu, et instinctivement, les regards se portèrent vers l'abbé Perrière:

— Monsieur le docteur, dit-il, s'adressant au docteur Chanteau, et d'une voix qui se haussait au ton de solennité, il est, dans la vie, des actes qui, par le contre-coup qu'ils ont sur toute l'existence, prennent l'ampleur d'un événement: c'est un de ces actes que j'accomplis aujourd'hui. Aussi, c'est avec un très vif sentiment du devoir qui m'incombe comme représentant de mon beau-frère défunt, et avec l'affectueux agrément de Mme Bravières ma soeur, que je viens faire auprès de vous une démarche grave, mais bien douce à mon coeur...

Le docteur Chanteau avait écouté cet exorde en baissant la tête, l'air visiblement gêné, malheureux. Les dames Chanteau et Pierre se demandaient s'il laisserait le discours se poursuivre jusqu'au bout. Leur incertitude ne dura pas longtemps. Comme l'archiprêtre reprenait, après une très courte pause: "Quelle joie grande c'est pour ma soeur et pour..." le docteur Chanteau l'interrompit brusquement:

— Ma foi, monsieur le curé, dit-il, si c'est pour demander ma fille en mariage pour votre neveu que vous êtes venu, j'aime mieux vous dire tout de suite que ça ne me regarde pas!

Un peu interloqué, l'archiprêtre fut un instant sans répondre, puis, se remettant de sa surprise, il dit:

— J'ai, en effet, monsieur le docteur, l'honneur de vous demander la main de Mlle Françoise Chanteau pour mon neveu M. Pierre Bravières.

Le vieux médecin se tourna vers sa fille assise à sa gauche.

— Eh bien, gamine, dit-il, avec l'accent d'un homme qui fait la grosse voix pour cacher son émotion, ton avis? Ce n'est pas moi qui dois me marier. Réfléchis!

Ainsi interpellée, Françoise leva les yeux qu'elle avait tenus baissés jusque-là et dit sur un ton de joyeux empressement:

— Puisque papa me demande mon avis, je le donne! C'est tout réfléchi: ma réponse, c'est oui!

Ces paroles mirent tout le monde à l'aise. La sérénité revint sur les figures un instant inquiètes. Les traits contractés du docteur Chanteau se détendirent: le danger lui semblait s'éloigner.

— Eh bien, fit-il, puisque tu dis oui, je dis oui, et ta mère aussi, bien entendu!

— Et de bon coeur, encore! s'écria Mme Chanteau.

L'archiprêtre était homme d'esprit, très fin sous son air solennel, en dépit de sa parole quelque peu emphatique: son caractère tout d'aménité l'inclinait à l'indulgence. Il eut vite compris que si le docteur Chanteau avait fait dans l'exorde une si brusque irruption, c'était pour esquiver l'honneur et le supplice de répondre à un discours. Généreusement, il fit le sacrifice de ses deux points et de sa péroraison:

— Monsieur le docteur, dit-il, avec un sourire de prélat du grand siècle, je ne saurais trop vous remercier d'être venu à mon secours, et par charité, d'avoir abrégé pour moi une cérémonie, agréable sans doute, mais où je courais risque de paraître emprunté, tant j'étais peu préparé au rôle du père de famille qui demande une jeune fille en mariage pour son fils!

— Alors, monsieur le curé, fit le docteur Chanteau, puisque tout le monde est d'accord, mariez, le plus tôt possible, ces deux jeunes gens! Je n'aime pas les mariages qui traînent. Pourquoi pas dans quinze jours?

— Et le trousseau qui n'est pas prêt! protesta Mme Chanteau. Ah! ce n'est pas une petite affaire! Des draps, — je les veux brodés, — des serviettes de table, de toilette, *et coetera!* Rien que pour marquer le tout au chiffre des enfants, des lettres brodées, un B et un C... Et des torchons donc, c'est indispensable dans un ménage!

— Ah! tiens, c'est vrai! dit le docteur Chanteau narquois. C'est l'habitude de faire des petits cadeaux aux enfants lorsqu'on les marie. Je donne donc à Françoise cent mille francs de dot: et ma femme qui est pratique y ajoute un lot de torchons brodés: il y aura de quoi tout essuyer et tout frotter dans la maison, je vous prie de le croire! Moi, par-dessus le marché, j'offre à Bravières, comme cadeau, ma démission: ça vaut bien une épingle de cravate ou des boutons de manchette! Je lui donne tous les clients qu'il ne m'a pas volés. Je ne suis plus qu'un vieux débris, bon à mettre au rancart...

Tous les assistants protestèrent, Pierre avec plus de véhémence que les autres.

Comme Françoise se levait avec l'intention très évidente de sauter au cou de son père et Bravières marchait vers lui, la de l'embrasser; comme Pierre main tendue, le docteur Chanteau comprit l'imminence du péril d'attendrissement; il voulut s'y dérober par la fuite. Ah! ce n'est pas toujours facile de cacher son coeur, lorsqu'on en a un!

— Oh! c'est trop fort! proféra-t-il, se levant subitement et se frappant le front, comme si la pensée d'un oubli à réparer venait soudain de surgir en lui, je n'ai pas pris mon vin de Bugeaud après mon déjeuner! Louise, poursuivit-il, enflant la voix et se tournant vers Mme Chanteau, tu n'aurais pas pu m'y faire songer? Ça ne pense à rien, les femmes! Je prends ma drogue et je reviens.

A peine eut-il quitté le salon que Mme Chanteau s'écria:

— Vous voyez, mon mari fait semblant d'être en colère, il parle fort: je le connais, c'est pour s'empêcher de pleurer!

Lorsque le docteur Chanteau reparut cinq minutes après, il avait l'air soulagé d'un homme qui a vu le danger de près et qui a pu y échapper. La conversation, au moment où il rentra au salon, portait sur la fixation de la date du mariage. Il pouvait, sans risques, donner son avis: il l'exprimait dans une formule toujours la même: "Surtout que ça ne traîne pas!"

Lorsque, après une assez longue conférence où chacun émit son opinion, on fut tombé d'accord sur la date du mariage, l'archiprêtre déclara qu'il était obligé de rentrer à Verney par le premier train pour assister au conseil épiscopal où Monseigneur devait faire d'importantes nominations dans le clergé. En se retirant, l'abbé Perrière offrit à Mme Chanteau, au docteur, à Françoise, un bouquet de paroles aimables cueillies dans les parterres de son opulente imagination d'orateur.

L'archiprêtre parti, Mme Chanteau s'adressant à Pierre et à Françoise, leur dit:

— Mes enfants, — elle trouvait une si grande suavité à employer cette expression qu'elle la prodiguait, — si nous sommes aujourd'hui dans la jubilation, n'oublions pas que c'est à notre doyen et à cette bonne Mme Poncet que nous le devons. Il faut que votre première visite soit pour eux. Justement, Mme Poncet a sa sciatique depuis huit jours et ne peut pas quitter la chaise longue: elle sera bien heureuse de vous voir, la pauvre dame! Moi, je ne puis pas vous accompagner. Je vais me mettre au trousseau, dès maintenant: je n'ai pas de temps à perdre. Si Mme Bravières?...

Mme Bravières s'empressa de s'offrir pour escorter les deux jeunes gens. Cinq minutes après, elle sortait, avec son fils et Françoise, de la maison Chanteau. Comme ils se dirigeaient vers le presbytère, et passaient dans la rue du Champ-Cornu, Mme Courotte, toujours l'oeil au guet, les signala à son mari:

— Ah! tiens, les voilà les futurs mariés! Ils vont à la cure pour faire écrire les bans. C'est le doyen qui va être content! Sûr qu'il va leur offrir du vin muscat, tu sais bien, Alfred, celui qu'il a acheté quand l'évêque est venu pour la confirmation?...

— Ah! oui, fit le mari prestement accouru. Il y en a une bouteille dans le placard de la salle à manger, sur le troisième rayon à gauche. Il va leur servir ça dans des verres à pied.

— Oui, ses petits verres à pied, dont il ne reste plus que sept. C'est Annette qui a cassé les autres.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

M. l'abbé Picton, notre très dévoué vicaire, nous est revenu samedi dernier d'un voyage dans sa famille. Nous sommes heureux d'apprendre que son père, qui a été très sérieusement malade, a pris assez de mieux pour se lever. Nous souhaitons que le bon Dieu lui donne un renouveau de santé.

* * *

Dimanche dernier M. le curé a pris texte de l'évangile du jour — Notre-Seigneur assistant avec sa sainte mère aux noces de Cana — pour parler des réunions de familles, des veillées, dans les familles ou autres. Il a rappelé aux pères et mères leurs devoirs et leurs responsabilités. Il a montré les dangers des réunions sans contrôle, sans surveillance, et flétri la frivolité des jeunes gens et l'indifférence trop fréquente des parents. Il a été écouté avec grande attention.

* * *

La paroisse de Saint-Pierre marche dans cette nouvelle année vers la plus grande prospérité qui se puisse désirer. M. le vicaire a fait quatre baptêmes dimanche aussitôt après les vêpres. Au 18 janvier, nous avions six naissances depuis le premier de l'an. C'est la plus grande bénédiction que nous puissions recevoir du bon Dieu. Merci.

* * *

Dimanche dernier on nous a annoncé la première d'une série de parties de cartes organisées par la nouvelle association des jeunes gens de Saint-Pierre. Nous sommes sûrs que ce sera un succès.

* * *

Mercredi dernier l'association des jeunes gens, sous la conduite de son directeur, M. le vicaire, a tenu sa réunion qui a été très intéressante. Il est à souhaiter que le nombre des membres de cette association devienne de plus en plus considérable. Nous voudrions même voir tous nos jeunes gens s'y intéresser.

* * *

Bon nombre de personnes, ici, s'intéressent aux jeux d'esprit de la Liberté. C'est étonnant comme vous voyez d'enfants, grands et petits, presque tous les jours la Liberté à la main et dans un travail du cerveau inlassable.

* * *

Dimanche soir, M. le curé réunissait à sa table, outre le ministre et M. le préfet, les présidents de toutes nos sociétés. Le repas se prolongea jusqu'à dix heures. C'est-à-dire que l'on s'était surtout mis à table pour causer, causer en mangeant, et à la fin savourer un bon cigare. M. le curé mit ces messieurs au courant de l'état financier de la paroisse. Cet état est d'ailleurs des plus brillants. A dix heures et demie, les invités de M. le curé plongeaient dans une vraie tempête pour regagner leurs "homes".

SOMERSET

Un petit coin dans votre intéressant journal pour offrir par votre bienveillante entremise nos sincères remerciements aux acteurs du joli concert français donné par le radio du 14 courant et entendu à Somerset chez M. A. Lafrenière par un groupe d'une vingtaine de personnes, parmi lesquelles figuraient quelques personnes de Saint-Boniface. Le chant, la musique, la récitation, très bien rendus, méritent nos plus chaleureuses félicitations.

Le courant électrique, à cause de la tempête de vent, qui faisait rage à Somerset pendant cette soirée, a été cause, croyons-nous, que les paroles des différents chants n'ont pu être comprises. Nous avons pu apprécier l'ensemble des jolies voix entendues et la belle musique des différents accompagnements.

Qu'on nous permette de redire à Mlle Yvonne Thibault, que nous connaissons tout particulièrement et que nous aimons aussi tout particulièrement, qu'il nous semble que sa jolie voix aurait plus d'ampleur si elle chantait seule, n'en déplaise à M. Noël, à M. le Dr Beauchemin dont les voix sonores et mélodieuses ont été fort goûtées à Somerset.

A M. Castelein de la Lande, nos éloges les plus chaleureux. Sa diction française nous a permis de suivre sans perdre un mot ses jolies récitations. Nous aimerions entendre par le radio une leçon de diction par M. Castelein.

Bravo! nos amis du concert français! Venez encore réjouir nos oreilles françaises et nous faire oublier pendant quelques heures la monotonie de la campagne en plein hiver.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que M. de Froment est tout à fait remis de sa grave indisposition.

* * *

M. l'abbé Sabourin, de l'archevêché, est venu remplacer M. l'abbé Moreau, appelé près de sa mère mourante à Montréal. M. Moreau a toute la sympathie des paroissiens de Somerset à l'occasion de cette épreuve.

* * *

Nous apprenons avec regret la grave maladie de M. A. Lafrenière, parti pour l'hôpital Saint-Boniface ces jours derniers.

* * *

En visite à Somerset: M. Louis Bayer, de Kenora, Ont., et M. Gilmore, des Etats-Unis, qui vient rendre visite à sa mère, Mme Gilmore.

ISLE DE CHENES

Mardi le 13 janvier, à 10 h., M. Edmond Petit conduisait aux pieds des autels Mlle Lucie Dumaine et M. Maurice Petit conduisait Mlle Emma Dumaine en ce même jour.

M. Joseph Petit et M. Noé Dumaine accompagnaient leurs enfants aimés à l'église, tandis que M. Antoine Colle servait de père à M. Maurice Petit et M. Ernest Dumaine, frère aîné des mariées, accompagnait sa soeur Emma.

La messe fut chantée par M. le curé Rivard et les meilleurs chantres de la paroisse étaient au choeur; la belle musique, les cantiques, tout portait les gens à témoigner leurs plus cordiales félicitations aux nouveaux époux.

Après la cérémonie, tous les assistants se rendirent prendre le dîner chez M. Noé Dumaine; le soir il y eut réception chez le père des mariés.

De nombreux et jolis cadeaux furent offerts aux deux mariées.

Aux heureux couples nous offrons nos plus sincères compliments.

SAINT-EUSTACHE

M. et Mme Laurent Chabot ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 5 janvier, baptisé le 16 sous les noms de Edouard-Roland-Joseph. Parrain et marraine: M. et Mme Alexis Pinvidic, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. et Mme Florent Lachance, de Sainte-Rose du Lac, sont venus passer les fêtes de Noël et du jour de l'an à Saint-Eustache chez leurs parents.

SAINT-LEON

Le 16 janvier, à 8 h. du soir, eut lieu au couvent une intéressante séance dramatique et musicale qui réunit la paroisse autour de son bien-aimé pasteur et père, Dom Marie-Antoine Straub, à l'occasion de sa fête patronale. Un joli programme, très varié, entremêlé de voeux, de compliments et de souhaits, portait les hommages de tous au héros de la fête, et fit passer d'agréables moments au vénéré père et à ses enfants.

M. l'abbé Poitras, curé de Manitou, ainsi que les RR. PP. Simon et Bénédict, accompagnaient le Révérend Père Curé. Plusieurs autres confrères, retenus chez eux pour cause des rigueurs du froid et du mauvais état des chemins, transmirent leurs voeux par téléphone.

SWAN LAKE

Mercredi 14 janvier, les élèves du Collège du Sacré-Coeur nous ont régalés d'une magnifique soirée. Malgré la rigueur de la saison et le mauvais état des chemins, un public nombreux et, j'ose le dire, de tout premier choix, remplissait la salle.

Programme

"Feast Song".

"Une fête canadienne": scène enfantine.

"Een Reisje naar Parys", zang door: G. De Ruyck.

"The Way to Wyndhem", dialogue: C. Scott et G. De Ruyck.

"Prière d'enfant", solo de violon: R. Praud.

"The Dentist", dialogue en un acte.

"After School March", piano: D. Tardif.

"Swan Lake Echo".

"De Erfenis, kluchtige tweezang door": G. de Ruyck, A. De Baets.

"The Siberian Inquest", dialogue en un acte.

"Duo des Pages", duo pour violon: V. Buydens, R. Praud.

"Le Rendez-vous des Savoyards", récréation musicale.

Gymnastique: (a) Marches; (b) Mouvements d'ensemble; (c) Pyramides.

"O Canada", "God Save the King".

"The Dentist" — Personnages: M. G. Mitchell, dentiste, C. Scott; Mike, serviteur irlandais, R. Venier; M. Rowland, patient, N. Berndt.

"The Siberian Inquest" — Personnages: Coroner, R. Venier; clerc de la cour, A. Lemoine; constable, A. André; M. Nicholas Ivaniski, jardinier, L. Bruce; M. Alexander Plageroff, musicien, C. Scott; M. Ivan Riminiskowski, fermier, P. Mullen; M. Peter Sosnoski, fermier, N. Berndt.

"Le Rendez-vous des Savoyards" — Personnages: Petit Pierre, L. Trottier; compagnons de Petit Pierre: A. Guilbert, R. Tardif, R. Roy, J. Desrosiers, D. Tardif, C. Bazin, Y. Rasse, R. Praud, G. De Ruyck, R. Rigaux, M. Girard.

Ce programme était aussi varié que captivant. Les jeunes acteurs se sont surpassés; leurs maîtres peuvent en être fiers. Dans le "Rendez-vous des Savoyards", Petit Pierre a été d'un naturel impayable.

Les exercices de gymnastique ont été rendus avec une telle précision, un tel aplomb qu'on ne pourrait guère imaginer mieux.

Pendant les quatre heures que s'est déroulé le programme, l'auditoire, l'oeil braqué, l'oreille tendue, n'a éprouvé aucune lassitude et ses applaudissements nourris disent mieux que tout discours son entière satisfaction.

Personnellement j'ai été frappé de la façon impeccable dont certains enfants belges (flamands), à peine depuis quelques mois au collège, manient et l'anglais et le français. Ce fait m'en dit long sur le tact et le dévouement des maîtres. En résumé, j'ai rarement assisté à une représentation aussi digne, aussi hautement éducative.

Honneur au public! Honneur au Collège!

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le Cercle Saint-David a tenu sa réunion régulière, lundi soir le 19 janvier. Une douzaine de membres étaient présents.

* * *

Un système d'enveloppes bi-mensuel a été introduit dans notre église. Ces enveloppes ont pour but d'amasser un fonds de construction pour l'église et ainsi diviser l'effort de chacun. Le premier essai a rapporté la somme de $148.

* * *

Le 20 au soir, près de 200 personnes ont fait un magnifique voyage dans les airs, en peu de temps. En effet, à l'aide du radio, elles ont atteint Pittsburgh, Cincinnati, San Antonio, Winnipeg, Kansas City, Chicago, Los Angeles, le pays des rêves, etc. Et tout cela pour dix sous. Avis aux intéressés. Tous les mardis soir, il y aura de semblables concerts dans notre salle paroissiale.

* * *

Notre chorale a des exercices de chant deux fois la semaine. Des leçons de solfège sont données par le directeur de la chorale. C'est donc dire que sous peu, elle sera en mesure de nous donner du chant semblable à celui de Noël.

* * *

Dimanche dernier après les vêpres, les syndics se sont réunis au presbytère pour approuver le rapport financier de la paroisse. Les recettes de 1924, sans compter ce qu'il y avait en banque le 1er janvier 1924, ont été de $14,216.31.

* * *

Dans une joute de gouret contre l'équipe de Letellier, nos joueurs ont essuyé une défaite.

* * *

Il y a au Canada 78,057 appareils de radio, sans tenir compte de ceux qui n'ont pas encore de licences. L'an dernier, il y en avait seulement 22,648.

Baptêmes

Le 18 janvier — Joseph-Albert-Antonio-Denis, enfant de Albert Grégoire et de Irma Baril. Parrain, Victor Grégoire; marraine, Léoda Rajotte.

Le 21 janvier — Marie-Agnès-Aurore, enfant de Hermas Asselin et de Marie-Louise Landry. Parrain, Napoléon Roy; marraine, Célanie Beaupré.

LA SALLE

A la dernière réunion des Chevaliers du 18 courant, il a été décidé d'envoyer deux délégués dans la personne de Jean-Emile Rochon et Arthur Girardin, à l'assemblée des Chevaliers de Colomb qui a eu lieu à Saint-Boniface le 22. Ils sont tenus de nous faire rapport à notre prochaine assemblée, jeudi le 29, chez notre confrère Arthur Rochon.

* * *

Jeudi le 15 avait lieu chez M. Alfred Cormier notre première partie de cartes de la série. Nous avons beaucoup apprécié le succulent réveillon qui nous a été servi par Mme Cormier. Il y aura de beaux prix pour les gagnants.

* * *

Il y aura très prochainement un concert boucane donné par le Conseil 317. Nous vous en donnerons des nouvelles plus tard.

TRANSCONA

Les Dames de Sainte-Anne ont inauguré une nouvelle série de parties de cartes qui durera trois mois. Tous les dimanche soirs, paroissiens et visiteurs se rendent en foule à la salle bien connue et jouent douze parties de whist. Il y a des prix magnifiques qui sont distribués aux heureux gagnants.

Dimanche dernier Mme Arthur Galipeau dirigeait la soirée et s'est très bien acquittée de sa charge. Les prix des dames furent distribués à Mme Al Rousseau et à Mlle Marguerite Roy, de Winnipeg; les hommes, MM. Jacques Martin et Jean-Baptiste Tétrault.

Un succulent goûter fut ensuite servi, puis ont ajouta un magnifique petit concert.

On s'amuse bien à Transcona. Allons-y encore!

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Assemblée paroissiale

Le 18 janvier, à l'issue de la grand'messe, avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse, présidée par M. le curé. Le rapport des recettes et des dépenses de la paroisse pour l'année 1924 est d'abord lu et adopté. La discussion ensuite s'engage sur le système de perception de la dîme établi depuis trois ans. A en juger par les résultats plutôt maigres obtenus jusqu'ici, les syndics sont d'avis qu'il serait préférable de changer ce système de un pour cent sur le revenu au moins pour ce qui concerne la campagne. La proposition de M. C. Tucker, secondée par M. H. Pelletier, d'établir un minimum de $10 par quart de section et $5.00 par quart additionnel, est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

On parla ensuite d'immigration, c'est-à-dire de mesures à prendre pour faire connaître le district de Sainte-Rose et ses avantages au point de vue de la culture mixte, afin d'attirer vers nos parrages, si possible, quelques-uns des nombreux immigrants catholiques qui nous arrivent d'Europe. Cela compensera un peu les pertes subies depuis deux ans et contribuera à conserver à Sainte-Rose son cachet de district catholique. M. Joseph Hamelin, notre populaire député au parlement provincial, a été choisi par l'assemblée pour consulter sur ce point les autorités compétentes.

Puis on procède à l'élection des syndics de l'église pour l'année 1925. MM. Joseph Hamelin et Cyril Tucker sont réélus. M. Arthur Hurst et Emile Houde sont proposés et élus.

Avant la fin de l'assemblée, M. Alexandre Hamelin, en quelques mots bien choisis, remercie M. le curé et les syndics pour la manière dont les finances de la paroisse sont administrées.

Assemblée du "Wheat Pool"

M. A.-L. Beaubien, M.P., était de passage à Sainte-Rose ces jours-ci dans l'intérêt du "Wheat Pool". Le 22 janvier au soir, il était le principal orateur à une grande assemblée tenue à la salle municipale. Il expliqua clairement ce que c'est que le "Wheat Pool", en dit les avantages et invita fortement les fermiers de Sainte-Rose à en faire partie. On choisit sur le champ MM. Joseph Vaicourt et Dave McCarthy comme organisateurs dans le district. M. le curé a bien voulu assister à l'assemblée et dire quelques mots. Il encouragea les fermiers à se grouper le plus possible dans ces différentes sociétés coopératives pour la vente des produits de leur ferme. Toutes les classes de la société s'organisent aujourd'hui, pourquoi pas les fermiers?

Gouret

Le gouret est tout à fait à l'honneur cet hiver à Sainte-Rose. Les fervents de ce sport d'hiver par excellence en ont pour leur goût. Deux ou trois fois la semaine, ils peuvent admirer les prouesses de nos jeunes amateurs. Pour les encourager M. le curé a fait venir une magnifique coupe qu'il présentera, à la fin de la saison, à l'équipe victorieuse. Aussi c'est une lutte acharnée entre les trois équipes de la paroisse: Canadien, Sénateur et Sainte-Rose. Voici les noms des joueurs:

Canadien: H. Bourassa, capitaine, A. Allard, Joseph Delveaux, Sydney Gregory, Joseph Bourbonnière, J.-B. Lalonde, G. Maillard, Camille Thériault.

Sénateur: S. Hamelin, capitaine, P. Hamelin, E. Labossière, R. Delveaux, A. Jeannotte, W.-B. Scarth, M. Tucker, L. Dame.

Sainte-Rose: Jacob Bourbonnière, capitaine, P. Hamelin, A. Hamelin, H. Ramsay, M. Tucker, W. Larivière, N. Hamelin, G. Guyot.

La première série de six parties vient de se terminer et voici la position des différentes équipes:

	G.	P.
Canadien	5	1
Sénateur	4	3
Sainte-Rose	1	5

* * *

Mme Jean Pirio est à l'hôpital de Saint-Boniface depuis quelques jours. Espérons que Dieu lui rendra bientôt la santé et les forces nécessaires pour reprendre sa place au foyer.

* * *

M. et Mme A. Bissonnette, d'Ochre River, Man., sont en promenade pour quelques jours chez M. et Mme L.-H. Rhéaume.

Partie de cartes

Le 18 janvier la partie de cartes donnée au profit de l'église par les Enfants de Marie fut un vrai succès, tant au point de vue financier qu'au point de vue récréatif. Chaque fois d'ailleurs que les Enfants de Marie de Sainte-Rose se mettent en frais de faire quelque chose pour l'église, elles le font royalement. Elles ont le secret de faire délier les cordons des bourses. Le tirage d'un buffet annoncé pour ce soir-là eut lieu. Le bon numéro fut 581 et l'heureux possesseur en était Mme McCarthy. M. le curé, tout en remerciant les trois jeunes filles candidates pour la vente des billets de la rafle — Mlles Stella Charbonneau, Berthe Houde et Sylvia Tucker — présenta $5 en or à Mlle Stella Charbonneau, la candidate qui avait vendu le plus de billets.

Mariage Lussier-Rhéaume

Jeudi dernier, le 22, fut célébré le mariage de M. Emile Lussier avec Mlle Germaine Rhéaume. M. Rhéaume accompagnait sa fille et le marié avait pour témoin son frère, M. Jos. Lussier.

Mlle Rhéaume faisant partie de la Congrégation des Enfants de Marie, celles-ci avaient paré de ses plus belles fleurs l'autel de la Sainte Vierge qui était en même temps tout resplendissant de lumières. Le choeur de chant, dont la mariée était la zélée directrice, avec le précieux concours de Mme Laflèche, rendit durant la messe de magnifiques cantiques. A la communion, M. le Dr Gosselin fit entendre un superbe solo de violon.

Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez M. Rhéaume, et à 7 h. 30 les nouveaux époux, accompagnés à la gare par leurs amis, partirent pour un voyage d'une quinzaine de jours. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

M. et Mme Lussier reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

* * *

M. le Dr Laflèche nous a quittés il y a quelques jours pour aller prendre la charge de chef interne à l'hôpital de Saint-Boniface. Mme Laflèche, avec sa jeune enfant Huguette, est partie hier pour aller le rejoindre et ira passer une couple de mois à Québec dans sa famille avant de s'installer définitivement dans sa nouvelle demeure. Nous prenons occasion de ce départ pour remercier Mme Laflèche des nombreux services qu'elle a rendus en mettant de si bonne grâce à notre disposition, dans les concerts, les parties de cartes ou les différents choeurs de chant, son talent de musicienne et la jolie voix que Dieu lui a donnée.

* * *

Mlle Rita Guilbert, depuis quelques mois en visite chez sa soeur Mme J. Bernuy, est partie samedi pour retourner dans sa famille à Saint-Boniface.

SAINT-BONIFACE

Les "Amis de Riel"

Une trentaine de convives assistaient lundi soir, à un banquet des "Amis de Riel", à l'hôtel Saint-Georges, à Saint-Boniface. La plupart étaient venus de différentes localités de la province et jusque de Saint-Pierre. M. Samuel Nault présidait.

MM. Roger Goulet, Guillaume Charette et Camille Teillet ont présenté des travaux d'un grand intérêt historique sur le soulèvement de 1885.

Deux anciens ayant pris part à la fameuse bataille de Batoche — M. Joseph Sauvé, de Grande Pointe, Man., et M. Napoléon Nault, de Havre, Montana — étaient présents et ont appuyé de leur témoignage émouvant les paroles des conférenciers.

M. William Lagimodière a également rapporté un souvenir d'enfance se rapportant à l'affaire de Scott.

M. Louis-Philippe Gagnon, au nom de tous les assistants, a souligné le vif intérêt de cette soirée historique. Les "Amis de Riel" se proposent d'en organiser de semblables par la suite.

A. C. J. C.

Le Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. a reçu le Cercle Provencher, du Collège, à une réunion intercercle. Le programme des séances régulières a été suivi. Après la prière, le président souhaita la bienvenue aux membres du Cercle Provencher, les remercia d'avoir répondu nombreux à l'invitation et les pria de participer à la discussion.

Le Père aumônier fait la lecture spirituelle. Le camarade Fournier donne la chronique de la quinzaine; il traite de la question du blé, de la situation religieuse en France, du fascisme et des questions impériales.

Le camarade R. Bélanger est le conférencier. Il prend pour sujet l'agriculture. Il dit que l'agriculture est l'art le plus ancien et la science la plus nouvelle. Il fait l'historique de l'agriculture depuis les temps les plus reculés et signale les progrès que marque chaque étape. Il exhorte les Canadiens français à sortir de la routine et à se prévaloir des sources de renseignements établis par le gouvernement fédéral sur divers points du territoire: Brandon et Morden, par exemple.

Le conférencier termine en disant que nous ne serons vraiment les maîtres que le jour où nous nous serons emparés des terres et que nous aurons appris à les bien cultiver.

La discussion s'engage. Les questions agricoles sont débattues, et avec l'aide du camarade Lanctôt on y donne des solutions assez justes.

Le Père aumônier du Cercle Provencher remercie le Cercle La Vérendrye et félicite les membres pour l'intéressante séance. Il invite ceux-ci à une séance intercercle qui aura lieu plus tard.

Les Chevaliers de Colomb

La soirée récréative du Conseil Provencher tenue à Saint-Boniface jeudi dernier, sous les auspices des membres de Saint-Boniface, a été tout ce que l'on s'attendait et encore beaucoup plus. De fait on ne l'oubliera pas de sitôt.

La conférence par M. l'abbé Antoine Deschambault a été à la fois instructive et intéressante. Le conférencier a fait vivement comprendre à son auditoire ce qu'a été et ce qu'est aujourd'hui la Pologne. Le Conseil Provencher escompte qu'il aura encore le plaisir d'entendre ce distingué conférencier.

Tout n'était pas sérieux ce soir-là. Le quatuor, sous la direction du confrère Maurice Goulet, a été un franc succès, comme d'ailleurs tout le reste du programme, même les choses que quelques-uns ne semblaient pas comprendre.

On a remarqué dans l'auditoire plusieurs frères du Conseil Winnipeg no 1107. Nous jouissons beaucoup de cette bonne entente entre les deux Conseils.

Toutes nos félicitations et nos remerciements aux membres de Saint-Boniface, en commençant par le confrère Norbert Juiras et son comité pour une soirée si agréable.

PETITES NOTES

M. Henri Lacerte, président général de l'Association d'Education, est revenu samedi soir d'un voyage dans la province de Québec. Il rapporte d'excellentes impressions dont il nous fera part prochainement, nous l'espérons.

* * *

Dimanche le 1er février, à 2 h., il y aura à la salle de l'Association d'Education l'assemblée annuelle de la succursale no 462 de la Société des Artisans Canadiens-Français, pour l'élection des officiers pour l'année 1925.

* * *

Les membres de la Fanfare La Vérendrye travaillent avec entrain à la préparation du concert qu'ils doivent donner sous peu.

* * *

Qu'on ne manque pas de se rendre à l'Auditorium mercredi le 28 pour la joute de "hockey" entre nos Canadiens et Portage la Prairie. Avec un nouvel alignement, nos Canadiens sont bien déterminés à se retirer avec les honneurs de la soirée. Qu'on se le dise et qu'on s'y rende à 8 h. du soir.

* * *

M. Antoine-B. Gingras, du département d'immigration, Winnipeg, nous quittait hier pour Montréal, dans l'intérêt de son département. Il sera de retour sous peu.

* * *

La famille Napoléon Prince remercie toutes les personnes qui ont bien voulu leur manifester de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Echo des noces d'or de M. et Mme Ernest Cyr

Plusieurs de nos lecteurs, amis de M. et Mme Ernest Cyr, nous ont demandé de vouloir bien publier la magnifique adresse qui leur a été présentée à l'occasion de leurs noces d'or, par M. René Mager, élève en philosophie, au Collège de Saint-Boniface, un de leurs petits-enfants, au nom de ses frères et soeurs. Nous nous rendons avec plaisir à leur demande, certain que cette belle et si éloquente adresse intéressera nos lecteurs.

A M. et Mme Ernest Cyr, à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage.

Très chers et vénérés grands-parents,

Vos petits enfants sont heureux, ce soir, de vous dire leur plaisir, leur joie et surtout l'affection sincère qu'ils éprouvent en une si belle fête. Ils tiennent en même temps à vous féliciter.

C'est un privilège insigne, en effet, et une belle récompense, qu'une existence dont les jours se sont prolongés jusqu'à voir l'anniversaire que nous célébrons.

C'est un don rare et un bienfait remarquable que la santé conservée, à des jubilaires, en dépit des accidents et des traverses dont personne n'est à l'abri.

C'est un bonheur exceptionnel et une très grande faveur du ciel qu'une vie honorable, consacrée à de multiples labeurs, passée dans l'exercice constant du devoir et des charges les plus importantes, et entourés, par un juste retour, de l'estime de tous les citoyens droits et honnêtes. C'est pourquoi, chers et vénérés grands-parents, tous réunis autour de vous, ce soir, nous saluons avec amour et respect la fête de votre cinquantaine.

Vos petits-enfants profitent aussi de cet anniversaire, qui vous rappelle de si délicieux souvenirs, pour vous remercier de votre inlassable dévouement et de votre bonté toujours croissante avec les ans. Pénétrés et réconfortés par les effluves bienfaisants de la plus délicate tendresse, ils ne trouvent pas de mots assez forts pour vous exprimer comme ils le voudraient leur reconnaissance.

Sans vous, chers et vénérés grands-parents, sans votre sollicitude, sans vos bons conseils, sans votre appui, que serions-nous devenus, nous, pauvres petits orphelins? Mais, vous nous avez recueillis, vous vous êtes chargés de notre éducation, et vous entendez bien mener à bon terme votre oeuvre si charitablement et si courageusement commencée.

Soyez remerciés pour tous ces bienfaits! et soyez assurés que nous n'oublierons jamais, et que nous nous souviendrons toujours de cette double affection dont nous avons été l'objet: affection d'une maman de la part de grand'mère, affection d'un papa de la part de grand-père. Et nous serons toujours reconnaissants envers le ciel et envers vous de cette double faveur.

Aussi les voeux qui s'échappent de nos coeurs en cette belle fête sont tous pour votre prospérité, votre bonheur et votre longévité. Que Dieu accorde la réussite à toutes vos entreprises, qu'il couronne vos efforts de succès et qu'il vous laisse atteindre le but qu'il a fixé à la persévérance de toute noble énergie et de tout vouloir qui dure.

Et comme la vie, selon Lacordaire, "est un mouvement légitime et naturel vers la félicité", nous vous souhaitons, chers et vénérés grands-parents, de vivre d'une vie pleine, débordante, d'une vie qui s'épanouisse en force et en santé, d'une vie remplie de félicité.

Mais surtout ce que nous voulons, c'est de vous garder encore bien longtemps au milieu de nous. Nous désirons, avec toute l'ardeur de notre belle jeunesse, vous voir redevenir jeunes comme nous, ou, ce qui est mieux encore, vous voir acquérir une vigueur toujours nouvelle, et nous avons raison. Voyez plutôt:

Un chêne est vieux. Pourtant, dans ses fortes ramures,
Jamais plus de doux nids, plus de divins murmures
N'ont chanté sous le noir couvert;
Et jamais, quand le vent de floréal se lève,
A ses bourgeons dorés n'a monté plus de sève;
Plus il vieillit, plus il est vert.

Un aigle est vieux. Jamais, s'élançant de son aire,
Il n'a plus bravement volé vers le tonnerre,
Dans l'air d'orage lourd et chaud;
Et jamais le grand coup de ses ailes sublimes
Ne l'a mieux emporté par delà les abîmes;
Plus il vieillit, plus il va haut.

Le soleil est très vieux. Pourtant sa face ardente
N'a jamais mieux versé la chaleur fécondante
Aux fleurs, aux fruits, à la moisson;
Jamais plus doucement dans l'exil où nous sommes
Ce sourire de Dieu n'a brillé sur les hommes;
Plus il vieillit, plus il est bon.

Ainsi, grand papa, vous qui avez gardé encore, malgré vos soixante-dix années, toute l'activité et tout l'entrain de votre jeunesse, continuez par votre expérience à nous guider. Faites briller à notre intelligence, avec l'art dont vous avez le secret, la lumière sur les personnes et les événements dont vous avez été le témoin perspicace et ému. Vers les sommets, conduisez-nous toujours plus haut!

Et vous, grand'maman, dont l'affection a si souvent réchauffé nos coeurs et encouragé nos faibles volontés, continuez, vous aussi, à verser dans nos âmes cette chaleur fécondante de l'amour, qui fait germer les saints désirs et les grandes actions.

Enfin, tous deux, chers et vénérés grands-parents, vous dont la bonté ne vieillit pas plus que ne vieillissent le chêne, l'aigle et le soleil, longtemps, très longtemps encore, puissiez-vous survivre à ce joyeux anniversaire!

Vos petits enfants reconnaissants et très affectueux:
Jean, René, Madeleine,
Marie-Josèphe et Raoul Mager.

L'étrange folie d'un Céleste

Un Chinois du nom de Jim Lee Quong se rendait de Toronto en Chine. Comme son train approchait de Winnipeg, devenu subitement fou, il s'est mis à déchirer en morceaux mille piastres en billets et une traite de $2,700 sur une banque de Hong Kong qu'il portait sur lui.

Le malheureux avait ramassé péniblement cette somme à travailler pendant quinze ans dans les buanderies et il s'en retournait en Chine, où l'attendaient sa femme et ses enfants, pour y vivre de ses rentes. Les médecins vont l'examiner pour voir s'il est aussi fou qu'il le paraît. En attendant, on a recueilli les débris de ses billets de banque, qui ont été remis aux autorités, et l'on va essayer de les reconstituer...

Le Manitoba est trop chaud pour Noo-Kud-Lah

Après avoir passé quinze mois au pénitencier de Stoney Mountain, pour le meurtre d'un trappeur de Terre-Neuve, à Point Inlet, Labrador, au mois d'octobre 1920, Noo-Kud-Lah, un Esquimau, sera libéré sur parole et transporté dans son pays natal lorsque la prochaine expédition arctique partira de Québec.

Le climat du Manitoba serait trop "doux" pour ce naturel qui en souffre physiquement et intellectuellement. Les autorités fédérales ont donc décidé de le remettre en liberté avant les chaleurs d'un autre été du Manitoba. Noo-Kud-Lah purgeait une sentence de dix ans.

MONTREAL — S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, est de retour de Rome, où il a assisté aux cérémonies grandioses qui ont marqué l'ouverture de l'Année Sainte.

OTTAWA — Le Dr H.-S. Béland, ministre de la santé et de la réintégration, qui a représenté le Canada à la conférence des stupéfiants à Genève, est de retour à Ottawa.

AU SACRE-COEUR

Nos chers enfants de choeur, qui savent si bien faire les choses, invitent les paroissiens et les amis du Sacré-Coeur à une grande partie de cartes pour mardi prochain, le 3 février. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule encourager nos enfants de choeur qui rehaussent nos cérémonies religieuses par leur belle tenue et leur savoir-faire.

Beau programme musical, plusieurs magnifiques prix et délicieux goûter. Mardi le 3 février.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

La Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français est heureuse d'annoncer qu'elle donnera une mascarade le samedi 21 février, dans une des jolies salles des Chevaliers de Colomb (coin des rues Graham et Smith). De beaux prix seront offerts aux costumes les plus élégants et les plus originaux.

Un joli orchestre charmera toute la soirée qui commencera à 8 h. 30.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Vendredi dernier avait lieu l'assemblée générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, au cours de laquelle on fit les élections pour l'année 1925. Le comité élu se compose comme suit:

Mme E. Moissan, présidente; Mme L.-R. Pacaud, secrétaire, remplaçant Mme H.-R. Beaudry qui avait résigné sa charge; Mme E. Chauvière, trésorière. Mme J.-H. Bourgouin fut nommée présidente honoraire. Les conseillères actuelles furent réélues à l'exception de Mme P.-A. Talbot qui, ayant démissionné, fut remplacée par Mme J. Gingras.

Mme R. Sainte-Marie exécuta deux superbes morceaux de chant qui furent très goûtés.

Voici le rapport des activités de la Fédération durant l'année 1924: Fondation d'un ouvroir où il a été confectionné 147 vêtements; distribution aux familles pauvres de 275 articles, de provisions de toute sorte et même d'argent; fondation d'un comité de visiteurs qui ont fait 144 visites aux différents hôpitaux. En outre, la Fédération a donné deux thés, quatre parties de cartes et une conférence.

Poursuivant toujours le but qu'elle s'est proposé d'encourager l'étude du français dans nos écoles, la Fédération a donné aussi deux superbes médailles d'or, dont l'une à l'Association d'Education et l'autre à l'école du Sacré-Coeur. La Fédération se propose de renouveler son offre cette année. Avis à nos jeunes écoliers.

Il reste encore beaucoup de travail à faire. Confiant dans l'avenir, le comité se propose de multiplier ses efforts pour mettre notre société au premier rang, non seulement au point de vue religieux, mais aussi comme organisation nationale.

LA SECRETAIRE.

PETITES NOTES

M. et Mme Raymond Denis, de Vonda, Sask., sont en visite pour quelques jours à Winnipeg.

* * *

Mlle Adam, au service de Mme Hamill, des Salons de Coiffure pour dames, 8, Arcade, édifice Paris, recevra avec plaisir la clientèle française et lui donnera une attention toute spéciale. Téléphone A 3121.

* * *

La "Catholic Women's League donnera une grande partie de whist, mercredi soir, au Columbus Hall, à 8 h. 30 du soir. Quatre beaux prix seront donnés et des rafraichissements servis. Entrée, 50 sous.

Que ce soit pour la Floride, la Californie ou la province de Québec, téléphonez chez J.-A. Hébert et Cie, A 7647 ou N 2371, et les billets vous seront livrés à domicile sans délai.

WINNIPEG

L'éclipse de soleil de samedi

L'éclipse de soleil de samedi a soulevé un vif intérêt dans l'Est. Cette éclipse était totale sur une bande étroite du nord du Minnesota au nord de l'Atlantique, en faisant une courbe passant par la région de Toronto et du Niagara ainsi qu'une partie de l'Etat de New-York, et partielle à tous les autres endroits du continent, du Groënland à la rivière Amazone. Elle a duré deux heures.

On avait annoncé que l'éclipse ne serait pas visible à l'ouest des grands lacs; cependant elle s'est fait sentir à Winnipeg et pendant quelques minutes — à huit heures — l'obscurité a été complète comme en pleine nuit. Le spectacle de la lune obscurcissant plus ou moins le soleil a duré un peu plus d'une demi-heure.

Winnipeg aura sa raffinerie cette année

A.-E. Allison, qui a travaillé depuis deux ans pour faire aboutir le projet de la raffinerie de sucre à Winnipeg, donne l'assurance qu'elle sera construite au cours de l'année et en mesure d'utiliser la récolte de betteraves de l'été prochain.

Une semaine de recrutement communiste à Winnipeg

Winnipeg a eu sa semaine de recrutement dans les rangs du parti communiste. L'appel aux armes avait été fait par l'"Ukrainian Labor News". M. Popovitch, qui obtint plus de 2,000 voix aux dernières élections municipales dans le quartier no 3, est le secrétaire de ce journal. Malcolm Bruce, de Toronto, membre de l'exécutif des communistes d'Amérique, qui assista, l'année dernière, à la réunion du grand exécutif de Moscou, est en ce moment à Winnipeg dans l'intérêt de cette campagne. Il espère enrôler 200 jeunes gens dans le cours du mois.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Haywood

Percepteurs: MM. A.-H. Boulet, Alex. Gautron, T. Perreault, J. Aymont.

M. l'abbé Chamberland	$2.50
Mme B. Beauchemin	2.00
A.-H. Boulet	2.00
Adélard Perreault	.25
Edouard Perreault	.15
Albert Letendre	.25
E.-A. Bazin	1.00
Alex. Gautron	.50
Adrien Balez	.25
Charles Dubé	1.00
Pierre Lemoine	.25
Joseph Aymont	.25
Total	$11.00

Saint-François-Xavier

Percepteurs: MM. C. de la Lande, C.-A. Préfontaine, Léon Caron.

M. l'abbé Fyfe	$5.00
Edmond McCaughan	1.00
Tancrède Morin	1.00
D. Robidoux	1.00
Arthur Lamothe	1.00
A. Saint-Germain	1.00
Jos. Précourt	1.00
Tobie Lavallée	1.00
Fred Lavallée	1.00
Peter Hogue	.50
A. Beaulac	1.00
Marc Régnier	.50
Emilien Daignault	1.00
Mme R. Perras	1.00
Dosithé Perras	.50
Joachim Régnier	1.00
L. Caron	1.00
C.-A. Préfontaine	1.00
A.-A. Perras	1.00
Louis Lamothe	1.00
Olivier Robidoux	1.00
A. Daigneault	.50
Alex. Hamelin	1.00
J.-B. Lamarre	1.00
Mlle Eugénie Lavallée	1.00
Norman Todd	.50
Eugène Robidoux	.50
X.-C. Caron	1.00
W. Boivin	1.00
Julien Richard	.50
Alphonse Richard	1.00
Albert Richard	.50
Clovis Régnier	1.00
Wilfrid Régnier	2.00
Total	$35.00

Letellier

Percepteurs: MM. L.-E. Arcand, A.-J. Dionne, E. Boissy, A. Gendron, J. Loiselle, L. Bruyère, Alb. Fortier, E. Boiteau, J. Bouchard, L. Dansereau, S. Bélanger.

Joseph Goulet	$1.00
Zéphyr Bouchard	3.00
Mme E. Dufort	.50
Paul Saurette	2.00
Eusèbe Cadieux	3.00
Geo. Desrosiers	1.00
Mlle Emma Beaupré	1.00
Emile Graveline	5.00
R. Jubinville, père	5.00
Arthur Gendron	1.00
Joseph Harrison	.50
Evariste Manseau	3.00
Edmond Comeault	3.00
Hector-J. Bois	1.00
Odilon Bois	1.00
Joseph Loiselle	3.00
M. l'abbé Jutras	10.00
Léon Bruyère	3.00
G. Lemay	.50
Z. Granger	.50
Jos. Dandeneault	1.00
Joseph Saurette	2.00
Mme P. Manseau	.50
Adolphe Dionne	1.00
Onésime Duval	.25
Wilf. Barnabé	5.00
Paul Cadieux	5.00
Louis Saurette	2.00
Albert Dansereau	1.00
Napoléon Boiteau	1.00
Fred Jubinvill	1.00
Mme J. Bouchard	.50
Xavier Jubinville	1.00
Albert Lahaie	1.00
Jean Boiteau	1.00
Jos. Roy	.75
Ovila Houle	.15
Norbert Lemire	1.00
Ernest Jutras	1.00
M. l'abbé Ulysse Forest	2.00
Alfred Brulé	.50
Louis Lavallée	.50
Henri Bouchard	.25
Louis-E. Arcand	2.00
Joseph Chaussé	1.00
René Durand	.25
Peter Fraser	.50
Joseph Grenier	1.00
Arthur Chaput	1.00
Rodolphe Bélanger	1.00
Ed. Héneault	1.00
Ant. Lafrenière	1.00
Dr J.-B. Cloutier	2.00
J.-A. Poliquin	.50
Charles Perron	.75
Léon Gauvin	2.00
Vital Boissy	1.00
A.-P. Jarary	1.00
Albany Gallant	3.00
Ed. Harrison	.50
Z. Lemire	.50
Ernest Boissy	.50
Euclide Desautels	5.00
Vincent Barnabé	1.00
Jos.-H. Empson	1.00
Joseph Jutras	3.00
Josaphat Cadieux	1.00
Camille Barnabé	2.00
Horace Dansereau	2.00
Zacharie Robert	3.00
Ant. Damphousse	5.00
Jos. Damphousse	5.00
David Loiselle	1.00
Alex. Cadieux	2.00
Edouard Parent	1.00
Wilfrid Roy	.25
Rodolphe Péloquin	.50
Hector Fortier	.50
Ernest Manseau	1.00
Adolphe Fortier	1.00
Total	$133.75

Saint-Lupicin

Percepteurs: MM. R.-H. Morin, A. Encontre, H. Bourrier, E. Soulodre, M. Moreau et P. Rocher.

N. Payette	$1.00
N. Bergeron	.50
Ed. Bessette	2.00
Mlle L. Lagimodière	1.00
A. Encontre	.50
T. Encontre	1.00
E. Brunel	.50
Ad. Gaboury	1.00
A. Taillefer	.25
F. Rocher	.50
Mme A. Bergeron	.50
Mlle A. Préjet	.25
G. Boulic	.25
E. Tessier	.10
T. Morin	.50
H. Bourrier	1.00
Mlle A. Fraser	1.00
E. Dufault	1.00
T. Payette	1.00
R. Moreau	.50
R.-H. Morin	.50
W. Dupras	1.00
H. Taillefer	.50
M. Chabidon	.50
M. l'abbé Picod	2.00
M. Moreau	.50
Mme R.-H. Morin	.25
E. Bourrier	1.00
F. Bourrier	.25
O. Brousseau	.25
C. Cardinal	.25
A. Brisson	.50
E. Soulodre	1.00
Mlle Odile Parent	1.00
Total	$23.85

Sainte-Elisabeth

Percepteurs: MM. Edgar Lussier, Henri Bellerive, Ernest Guénette.

Amédée Marion	$1.00
Adélard Marion	1.00
Napoléon Saint-Godard	.75
G. Lemire	1.00
Alfred Bertrand	.50
Léo Letourneau	.25
Eugène Bertrand	.25
M. l'abbé Mirault	1.05
O. Grattou	2.00
I. Alarie	.50
E. Jacob	.50
E. Léger	1.00
A. Bellerive	1.00
Mlle Parmélia Leblanc	.75
Noé Lacharité	1.00
Napoléon Fontaine	.50
Ernest Jeanson	.25
Edgar-F. Lussier	1.00
Rosario Dupuis	.50
Paul Marion	.50
Hermas Saint-Godard	.50
Octavien Bérard	1.00
A. Demers	.50
P. Collette	.50
Hormisdas Bertrand	.15
Dosithé Dupuis	.50
H. Sarazin	1.00
A. Saint-Godard	.50
S. Alarie	1.00
Ed. Lussier	1.00
H. Jeanson	1.00
H. Bellerive	1.00
O. Desaulniers	2.00
Henri Fontaine	2.00
Maurice Dupré	.50
O. Trudel	.50
Total	$28.95

* * *

Direction des Navires au Gyroscope



Le timonier n'a plus qu'à surveiller le fonctionnement de l'appareil de direction au gyroscope.

"L'HOMME à la barre!" Voici une expression familière qui rappelle nos lectures de jeunesse et qui évoque chez nous le souvenir des aventureuses pérégrinations maritimes des navigateurs d'autrefois. Qui ne se souvient avoir lu les palpitantes descriptions de ces affreuses tempêtes essuyées par les anciens voiliers, partis à la recherche de terres nouvelles, ou lancés dans quelque aventure de commerce ou de pêche? On s'imaginait alors voir le timonier, les mains crispées sur la roue, observant de ses yeux inquiets, tantôt la boussole, tantôt la mer déchaînée, pendant que le vent, soufflant avec furie, emportait des lambeaux de voiles ou brisait les mâts du navire ballotté par les vagues immenses. Le salut de l'équipage était alors entre les mains de l'homme à la barre, dont la moindre erreur pouvait consommer le désastre.

Celui-ci prenait vite pour nous figure de héros, et nous avons gardé de sa fonction une sorte de religieux respect, dont on se rend compte même aujourd'hui, lorsqu'il nous arrive de faire un voyage sur l'eau et de monter sur la passerelle du capitaine.

Mais est-ce que la science, qui jusqu'ici, malgré tous les développements et les améliorations apportés à la navigation, n'avait pu remplacer le timonier, va bientôt faire disparaître ce personnage légendaire? On pourrait le croire à la suite des fructueux essais de direction par gyroscope faits au cours de la dernière saison à bord de l'"Empress of France", lesquels d'ailleurs, ont amené l'installation permanente du "gyro-pilote" sur ce luxueux paquebot du Pacifique Canadien.

Cette ingénieuse invention n'est pas nouvelle. Depuis déjà quelques années, on s'en servait pour conduire les torpilles lancées contre les navires ennemis. Son application aux fins plus pacifiques de la direction sûre et rapide des paquebots, est seule de date plutôt récente. C'est dans cette sphère, croyons-nous, qu'elle est appelée à rendre les plus grands services.

Le capitaine, après avoir décidé de la route que doit suivre son navire, transmet ses ordres à l'officier de veille. Celui-ci place alors le "gyro-pilote" sur le cours indiqué et l'appareil s'acquitte ensuite avec la plus scrupuleuse exactitude de la tâche de conduire le navire à destination. Il ne reste plus au timonier qu'à surveiller le fonctionnement du pilote mécanique.

La Compagnie du Pacifique Canadien a été l'une des premières à installer le "gyro-pilote" sur ses navires, et l'"Empress of France", à son premier voyage de la saison, en juin 1924, fut le premier paquebot à remonter le St-Laurent muni de cet appareil. Ce superbe navire, qui vient de partir de New-York pour une croisière de 130 jours autour du monde, sera dirigé dans sa longue randonnée, au moyen du "gyro-pilote".

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3370.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30